

# CHARTRES VOTRE VILLE

#225 DÉCEMBRE 2022 | [chartres.fr](http://chartres.fr)



Noël  
À CHARTRES

VIVIER • AGOSTO • RAY

# CHARTRES

une ville à travers une vie  
1914-2022





## Nous aurons toujours mille raisons d'aimer Noël

La fête religieuse bien sûr, mais il n'est pas de mon ressort d'en parler. En revanche, je vous indique dans ce journal comment nous allons, dès l'an prochain, commencer à réaménager les voies qui environnent notre chère cathédrale. Plus de bitume, mais des pavés variés, dans un style délibérément sobre. Je vous explique aussi que notre projet se veut plus global puisqu'il concernera tous les bâtiments et les espaces qui environnent notre monument majeur. Dans ce quartier particulier, dans cette ville dans la Ville que l'on appelle le Cloître Notre-Dame. Préserver, mettre en valeur ce patrimoine dont la beauté nous aide à vivre au quotidien.

La fête populaire prend aujourd'hui une dimension particulière dans cette année inquiète. Nous n'avons pas voulu y renoncer, bien au contraire. Rien n'égalera jamais le reflet des lumières dans les yeux des enfants. Ils ne vivent pas au passé, ignorent l'avenir, et ne pensent qu'aux présents.

« La Trêve de Noël » reste par excellence un instant privilégié où le temps paraît s'arrêter. Je vous écrivais le mois dernier combien le pessimisme n'est pas de saison, encore moins à Chartres qu'ail-

leurs. Car Noël, c'est aussi le retour de la lumière, des jours qui s'allongent à nouveau, de la vie qui triomphe toujours. Le sapin de Noël symbolise cette permanence comme cette renaissance, cet éternel retour. Ce rite nécessaire qui rassemble. Comment peut-on le renier ?

Et c'est donc aussi la fête de la famille, des familles. Alors, aux activités très nombreuses que nous proposons aux écoliers lors de chaque période de vacances dans chacun des quartiers de la ville, nous ajoutons des manifestations, souvent gratuites, qui permettent aux familles de déambuler dans Chartres, d'en redécouvrir le charme, de se retrouver ensemble à la patinoire ou devant les illuminations de nos plus beaux monuments. Alors la joie dépasse le seul cocon familial, et c'est une douce chaleur collective qui nous envahit quelques jours durant.

Alors à tous, Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année. Ensemble, si vous le voulez bien. Parce que C'Chartres !

**Jean-Pierre GORGES**  
Maire de Chartres

# CHARTRES VOTRE VILLE

#225 DÉCEMBRE 2022 | chartres.fr



**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE  
DE CHARTRES  
NUMÉRO 225  
DÉCEMBRE 2022**

HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
Tél. 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-  
ville.chartres.fr  
**chartres.fr**

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS  
DE LA PUBLICATION**  
ÉLISABETH FROMONT  
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
PAUL GUERMONPREZ

## RÉDACTION

STÉPHANE LEFEBVRE  
JEAN-GUY MURIEL  
MAEVA DELOGE DAGBA  
JULIEN CARRARA

## PHOTOGRAPHIES

GROUPEMENT MARTINO

## MAQUETTE, MISE EN PAGE

STUDIO GRAPHIQUE,  
MAIRIE DE CHARTRES

## IMPRESSION

GROUPE MORAUT  
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

## TIRAGE

55 800 EXEMPLAIRES

## DISTRIBUTION

MAIRIE DE CHARTRES

## Dépôt légal:

à parution  
N° ISSN: 1257-5194



Une planche de la BD *Chartres, une ville à travers une vie*, de Jean-François Vivier et Stéphane Agosto.

# 20

**NOËL**  
DANS LA VILLE

# 30





# SOMMAIRE

**LE CONSEIL  
MUNICIPAL**  
DE LA JEUNESSE

**48**

**TRAVAUX**  
RUE DU FAUBOURG-  
LAGRAPPE

**54**

**EXPOSITION**  
« CHARTRES,  
L'ESPRIT DU SPORT »



L'INTERVIEW DE JEAN-PIERRE-GORGES

# Cloître Notre-Dame

## Les avancées d'un projet global

Les travaux d'aménagement des voies du pourtour de la Cathédrale commenceront en 2023. Nous vous les détaillons pages 10 et suivantes. Mais il s'agit là seulement de la première étape visible d'un projet plus vaste qui concerne le Cloître Notre-Dame, le cœur précieux du Cœur de Ville de Chartres. Jean-Pierre Gorges en explique l'enjeu global et les avancées.



**Votre Ville :** Comment regardez-vous les travaux du pourtour de la Cathédrale qui vont commencer ?

**Jean-Pierre Gorges :** Pour parler simplement, c'est la fin du bitume. Toutes les rues et les espaces de circulation autour de la cathédrale vont être réaménagés, dans l'esprit de ce que nous avons déjà fait dans de nombreuses rues du centre-ville historique. Vous savez que nous

avons élargi le Secteur sauvegardé à l'ensemble de la ville historique circonscrite à l'intérieur des boulevards. Ici nous abordons un secteur encore plus important, celui du Cloître Notre-Dame, c'est-à-dire l'ensemble des bâtiments et des rues qui bordent immédiatement l'édifice emblématique de Chartres. Nous avons donc le devoir d'y être encore plus exigeants que dans le reste du Secteur sauvegardé. Cet aménagement sera le plus épuré possible. La Ville de Chartres va investir 6 millions d'euros sur 2 ans pour ces travaux, qui comprendront non seulement le pavage des espaces dont je viens de parler, mais aussi la mise à niveau des divers réseaux souterrains, de l'électricité et de l'eau jusqu'à la fibre. Nous avons présenté aux riverains concernés tous ces travaux et leur programmation lors d'une réunion en octobre dernier. Le Cloître Notre-Dame était au Moyen Âge un quartier à part, une ville dans la Ville. Elle vivait entre ses 9 portes, fermées la nuit, dont nous avons matérialisé l'emplacement par des lettres dorées il y a quelques années. Les travaux d'aménagement que nous lançons ne constituent donc qu'une première étape d'un projet beaucoup plus vaste,

qui englobe tous les bâtiments et les rues autour de la cathédrale.

### Palais épiscopal et ancienne école Gérard-Philippe

#### Pouvons-nous faire ensemble le « tour du propriétaire » ?

Commençons par le palais épiscopal, aujourd'hui musée des Beaux-Arts. Le bâtiment appartenait au Conseil départemental, ses collections à la Ville. Le Département nous l'a cédé, à notre demande. C'était le préalable à la restauration des murs et à l'aménagement d'un musée moderne, aux espaces d'exposition élargis. Nous avons ensuite recruté un nouveau conservateur qui a élaboré un Projet scientifique et culturel. Nous avons parallèlement acquis, rue Vincent-Chevard, des locaux pour y stocker nos collections pendant la durée des travaux dans le palais épiscopal. Ce bâtiment doit être réaménagé en vrai local de conservation. Parallèlement toujours, le conservateur a engagé un programme de restauration d'œuvres majeures auquel nous consacrons 1 million d'euros sur plusieurs années. Puis nous avons choisi un cabinet d'architectes qui nous livrera



en février prochain un diagnostic sur l'état du bâtiment du palais. Et il nous dira surtout comment il faudra procéder au réaménagement progressif du palais. Sachant que pendant la durée des travaux, qui dureront plusieurs années, et que l'État va nous aider à financer, je veux que des expositions temporaires puissent continuer de s'y tenir.

### **Passons de l'autre côté de la cathédrale. Que comptez-vous faire de l'ancienne école Gérard-Philippe ?**

J'ai le projet d'y installer un véritable musée du Vitrail, la tradition chartreuse en la matière méritant d'être illustrée à sa mesure. Si Chartres prétend rester la « capitale de la Lumière », elle doit le justifier, sachant en outre que le vitrail reste aujourd'hui une activité économique importante dans l'agglomération. J'ai donc demandé au conservateur du musée des Beaux-Arts d'élaborer un avant-projet.

### **Maison internationale de la cosmétique**

#### **Quelques pas plus loin, nous arrivons aux bâtiments de l'ancien collège Jean-Moulin.**

Le Département nous a rendu l'usage d'un bâtiment qui appartenait à la Ville de Chartres. Chartres métropole y conduit l'aménagement de la Maison internationale de la cosmétique. Là encore un atout majeur de l'activité économique de notre territoire. Chartres « capitale de la lumière et du parfum » se doit d'associer les acteurs de l'ensemble de la filière à notre ambition collective. Il a fallu beaucoup d'énergie pour imposer notre ville comme capitale de ce pôle économique de dimension mondiale, avec les

milliers d'emplois qui l'accompagnent. D'autres villes en effet y prétendaient et rien n'est jamais acquis. Aujourd'hui, les marchés d'aménagement ont été lancés et nous commençons à dépouiller les premières offres provenant des entreprises.

### **Esplanade de la cathédrale**

#### **Venons enfin à l'esplanade devant la cathédrale, à ce qui sera aménagé dessus et au grand équipement culturel et touristique que vous voulez installer dessous ?**

Tout le monde est d'accord pour dire que cet espace ne peut pas rester tel quel. C'est toujours le même problème avec le provisoire qui dure. Au Moyen Âge, cette esplanade n'existait pas, la cathédrale étant entourée de maisons et de bâtiments divers. Ce « *front bâti* », comme disent les architectes, existe encore de part et d'autre des portails nord et sud. Le visiteur ou le pèlerin débouchait des ruelles pour découvrir soudain, saisi d'admiration, la cathédrale qui se dressait devant ses yeux. Devant le portail royal, des démolitions sont intervenues dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Et les nombreux pèlerinages qui se déroulent à Chartres ont naturellement fait évoluer l'usage de l'espace ainsi dégagé. C'est devenu un endroit célèbre et donc sensible à de nombreux publics, le dernier en date étant celui de Chartres en lumières. Au point qu'il paraît aujourd'hui difficilement imaginable d'y reconstruire un front bâti à l'ancienne. Sous cette esplanade, existent des vestiges archéologiques de premier ordre révélés par les fouilles organisées par la municipalité précédente au cours des années 1990. Quand vous creu-

sez, la première couche archéologique est médiévale. Mais c'est en dessous que se cache le véritable trésor, des vestiges de bâtiments gallo-romains des premier et deuxième siècles de notre ère. L'équipement culturel et touristique s'installera sous l'esplanade et ses visiteurs pourront découvrir le résultat des fouilles de la couche gallo-romaine, visibles en-dessous.

### **Le projet retenu devra d'abord « contenter l'œil »**

#### **Votre projet date de plusieurs années. Où en est son avancement ?**

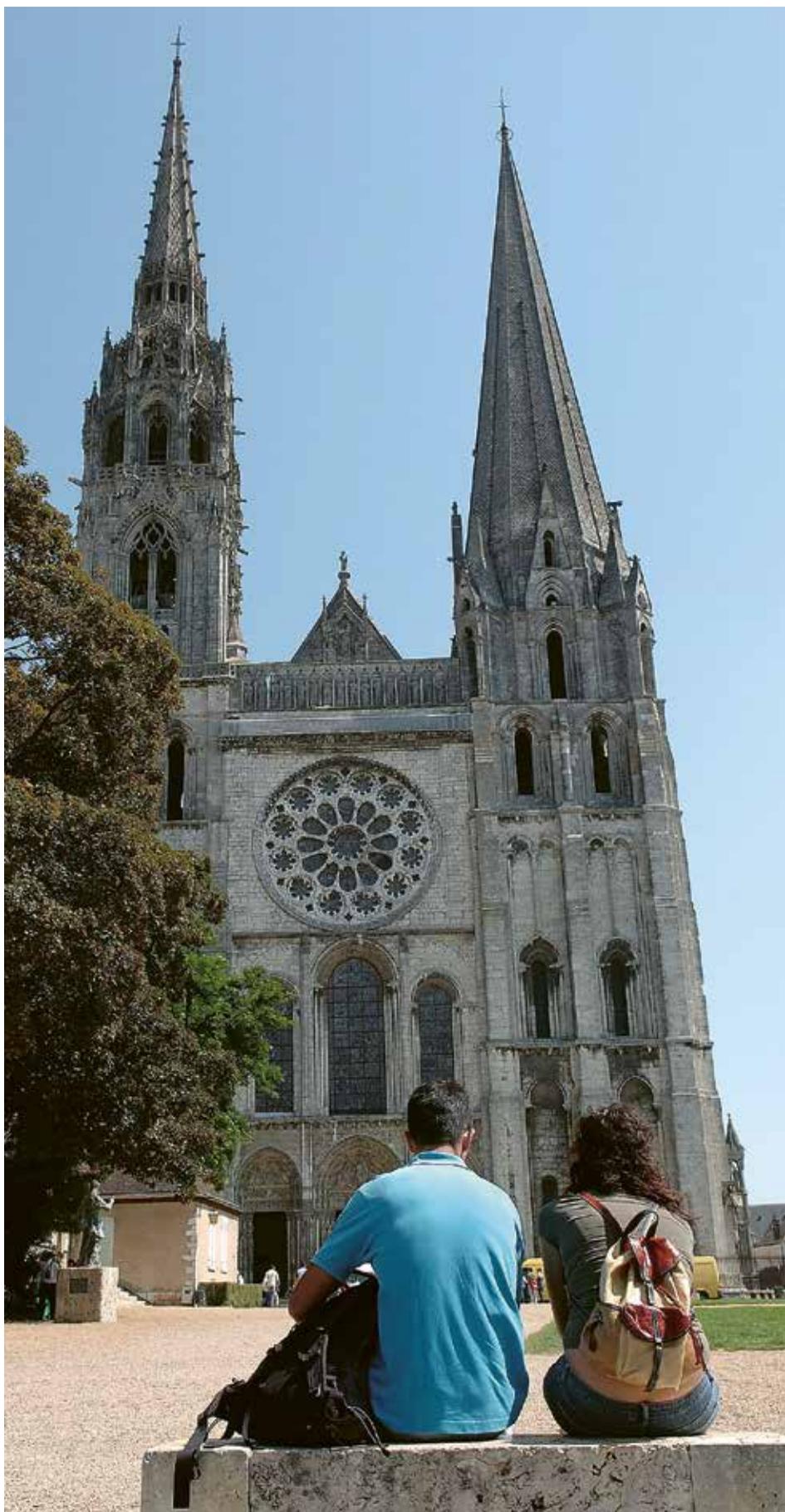
Ce projet a toujours continué d'évoluer. Les débats n'ont pas manqué. Nous avons beaucoup écouté, beaucoup appris. La Commission nationale des monuments historiques avait donné un avis favorable à l'unanimité à notre première esquisse moyennant des recommandations dont nous avons tenu compte. Des retours du public, et d'abord des Chartreux, j'ai retenu la conviction que leur questionnement portait surtout sur l'évolution de l'aspect de l'esplanade, et que le projet retenu devrait d'abord « contenter l'œil ». J'ajoute, pour rassurer tout le monde, que nous ne travaillons pas tout seuls. La discussion est permanente avec tous les services de l'Etat concernés, de la préfecture au Service régional d'archéologie (SRA), en passant bien sûr par la DRAC du Centre-Val-de-Loire et l'Architecte des bâtiments de France (ABF). Ce projet d'aménagement du Cloître Notre-Dame fait partie de l'opération Cœur de Ville, du Contrat de plan Etat-Région, comme du Plan de gestion de la cathédrale, excusez du peu ! Notre projet est donc aujourd'hui

plus abouti. Nous irons le présenter à la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année prochaine. Vous comprendrez que j'en réserve la primeur à ses membres.

## « Le patrimoine est une richesse durable »

### Vous ne pouvez pas nous en dire plus ?

J'ai pour habitude de respecter les règles. Tout ce que je peux vous dire, c'est que notre projet prévoit naturellement le maintien d'une esplanade. Nous allons même en élargir les perspectives puisqu'il est acquis que nous déconstruirons les bâtiments qui abritaient l'ancien Office de tourisme et les anciens locaux de la Chambre de commerce et d'industrie. Les superbes maisons canonicales demeureront. Elles font d'ailleurs partie intégrante du projet que nous présenterons. Ce que je veux montrer aux Chartrains, c'est que tout avance en respectant l'écoute, les procédures réglementaires qui protègent le patrimoine dans notre pays. Tout ceci représente aussi des investissements importants qu'il faut savoir programmer, preuve encore que culture et patrimoine constituent une priorité budgétaire de la Municipalité. Car le patrimoine est une richesse durable, non délocalisable. Sa beauté embellit notre vie au quotidien. Dans notre monde de l'immédiat et du court terme, il nous rappelle l'importance du temps long, de cette persévérance dont quelqu'un comme François Mitterrand faisait la vertu cardinale. Avant même l'intelligence.



# Un écrin pour la cathédrale

Inscrit dans le cadre du réaménagement du secteur piétonnier du cœur de ville, l'aménagement des pourtours de la cathédrale offrira à celle-ci l'écrin qu'elle mérite. *Votre Ville* détaille les travaux qui s'étaleront sur 2023 et 2024.



| Le cloître Notre-Dame côté portail sud

**L'**objectif premier du programme d'aménagement du vieillissant pourtour de la cathédrale est évidemment de mettre en valeur le monument emblématique de la ville de Chartres, première cathédrale classée au

patrimoine mondial de l'Unesco. Inscrit dans le cadre du Plan de gestion de la cathédrale, qui préconise notamment de préserver le caractère médiéval du cloître Notre-Dame, ce programme vient prolonger l'aménagement piétonnier du cœur de ville à

l'intérieur d'un périmètre de 7 525 m<sup>2</sup>, qui englobe le portail royal, le portail sud, le portail nord, la rue Saint-Yves, la rue aux Herbes, la rue des Acacias et la rue des Changes. Un périmètre chargé d'histoire dont le bitume sera définitivement banni.



La place Billard et la rue des Changes, où les trottoirs ont été supprimés au profit de caniveaux enterrés, sont de parfaits exemples de la philosophie de l'aménagement piétonnier du cœur de ville.

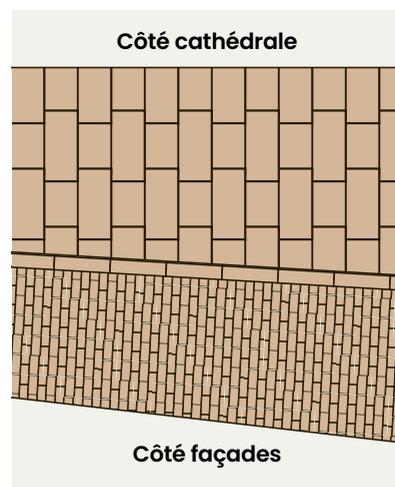
## Dalles en pierre

La volonté de la Ville est de recomposer le site pour mieux souligner les perspectives de la cathédrale et sublimer ses trois portails monumentaux. Dans cette optique, c'est une pierre calcaire dure qui a été retenue pour paver l'ensemble du périmètre. Ce dallage facilitera le déplacement des piétons et offrira davantage de modularité aux terrasses et aux commerces.

Ces dalles, qui subiront un « traitement flammé » pour les rendre

antidérapantes, seront déclinées en trois tailles, en fonction de leur positionnement :

- entre les grilles de la cathédrale et le caniveau à fente : dalles de tailles variables (60 cm sur 80 à 120 cm) pour conserver l'aspect irrégulier médiéval ;
- pour les margelles le long du caniveau à fente afin d'assurer la transition avec les petites dalles : dalles de 20 cm sur 90 cm ;
- le long des façades, dans les rues adjacentes et à partir du transept sud vers la rue des Acaïas : dalles de 15 cm sur 30 cm.



La répartition des dalles en fonction de leur emplacement.

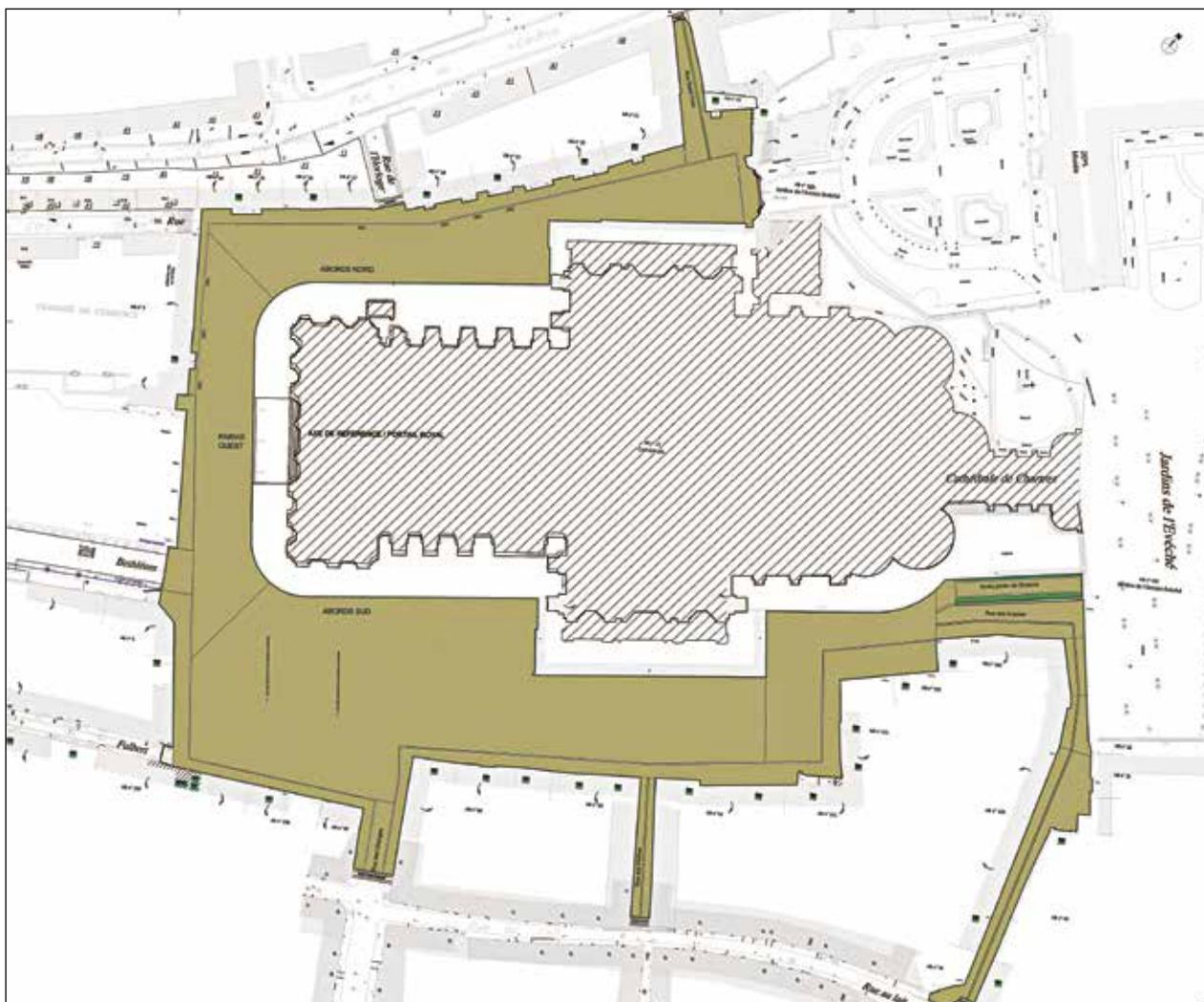


Des façades du cloître Notre-Dame côté portail nord

## Façades et éclairage

Le projet de réaménagement s'accompagnera aussi d'une « dépollution » des façades d'où seront effacés les réseaux électriques et de télécommunication à chaque fois que cela sera possible. Toutes ces réalisations concourront à parachever l'écrin de ce joyau unique qu'est la cathédrale Notre-Dame et plus généralement le magnifique cadre de vie chartrain, honoré récemment par une deuxième Fleur d'or.





Le périmètre concerné par les travaux

## Planning prévisionnel des travaux

### De janvier à avril 2023 :

travaux d'assainissement,  
travaux d'eau potable  
et travaux sur les réseaux secs.

### À partir de l'automne 2023 :

travaux d'aménagements de surface.

### Rénovation des réseaux

Les travaux seront aussi l'occasion de rénover les réseaux souterrains, secs (électricité, éclairage, gaz, télécommunications...) et humides (eau potable, eaux usées et eaux pluviales). Les

propriétaires pourront effectuer le raccordement de leurs biens aux différents réseaux nécessaires (fibre y compris).

Les demandes de raccordements seront à faire dès que possible auprès des concessionnaires, avant les travaux d'aménagement de surface.

- Le programme d'aménagement se fera par secteurs – 6 ou 7 – avec une durée de travaux estimée de 3 à 6 mois pour chaque secteur.
- Les travaux seront interrompus d'avril à octobre 2023 pendant la haute saison touristique.
- Pendant le chantier, le maximum sera fait pour ne pas gêner l'accessibilité des riverains, des secours, des commerces et des touristes, les manifestations culturelles ou la collecte des déchets.

# Le choix des menus dès la crèche

Proposer aux familles une offre de restauration en crèche qui s'inscrit dans le prolongement des habitudes de l'enfant, c'est ce que met en place la Ville de Chartres en décembre avec le choix des menus protidiques.



Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Petite enfance, en visite à la crèche Farandole à l'heure du déjeuner.

**À** partir du lundi 5 décembre, La Ville élargit son offre de restauration Petite enfance en proposant aux familles un choix qui répond à une volonté d'améliorer la personnalisation des services offerts au jeune enfant mais aussi de le préparer en douceur à la transition vers l'école. « Dans les crèches, cette offre de choix des menus vient en complément de l'accompagnement du jeune enfant sur

*les étapes de développement, des sens, de l'appareil masticateur, d'éveil au goût mais aussi l'acceptation par étapes des aliments nouveaux, en concertation permanente avec les familles,* explique Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Petite enfance. *L'alimentation du jeune enfant impose cependant des contraintes, avec des menus « bébés », « moyens » et « grands » dont le contenu et la texture évoluent au fil du temps ».*

## Une organisation simple pour les familles

Chaque famille a reçu un questionnaire lui donnant un choix à faire parmi une liste de sept plats protidiques, et ce pendant toute la durée de l'accueil de l'enfant en crèche. La famille a néanmoins la possibilité d'y apporter à tout moment des modifications en informant la direction de l'établissement. Les menus sont par ailleurs disponibles sur le site internet de la communauté

d'agglomération de Chartres métropole\* et affichés dans les crèches.

## Une alimentation adaptée au jeune enfant

Pour mettre en place dans les crèches cette offre de qualité, variée et équilibrée, il faut d'abord adapter le menu selon les recommandations du Programme national nutrition santé et du Groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition, comme l'explique François Charlemagne, directeur de Chartres métropole Restauration. « *Nous ne pouvons pas proposer de menus végétariens pour les plus jeunes, car les aliments ne sont pas adaptés. En dessous de 18 mois, par exemple, les enfants n'ont pas atteint leur maturité intestinale. Les légumineuses comme les flageolets, les cocos blancs, pois chiches ne leur sont pas proposés. De plus, les plats de substitution protidiques végétariens contiennent souvent du soja, que nous ne pouvons pas servir aux enfants de moins de 3 ans* ». Les entrées, accompagnements et desserts restent en choix unique. Les plats des bébés contiennent des aliments mixés, ceux des moyens des petits morceaux et ceux des grands des bouchées.



## Un encadrement personnalisé

Dans les crèches, le temps du repas reste un temps très individualisé car il faut s'adapter à l'évolution de chaque enfant, du biberon à la nourriture en morceaux, en passant par la compote. L'équipe s'adapte au rythme de diversification alimentaire de chaque enfant, mais également à sa motricité.

La mise en place du choix des menus demande un contrôle plus pointu dans l'accompagnement de l'enfant. Ce travail supplémentaire se fait en corrélation avec le projet pédagogique des crèches qui vise le plus possible la continuité dans la journée de l'enfant, entre la maison et la crèche, qu'il s'agisse de l'alimentation ou du sommeil. « *Donner une éducation alimentaire aux enfants est une priorité d'actualité pour la Ville* », dit Dominique Dutarte, qui rappelle que « *Les enfants ne prennent que 5 repas par semaine dans nos établissements. Notre démarche s'inscrit donc en complément de l'éducation alimentaire assurée par les familles.* »

## Les commissions des menus reprennent

En décembre, les représentants des parents d'enfants accueillis en crèche sont conviés à la commission des menus aux côtés des directions de Chartres métropole Restauration et de la petite enfance, avec la présence de la diététicienne qui élabore les menus. Ces commissions, reportées lors de la crise sanitaire et de l'emménagement de CMR dans sa nouvelle unité de production, permettent de moduler les menus en fonction des goûts et des habitudes alimentaires, tout en respectant la diversité et l'équilibre des menus proposés.

\* Consultez les menus sur le site [www.chartres-metropole.fr/dynamique/chartres-metropole-restauration](http://www.chartres-metropole.fr/dynamique/chartres-metropole-restauration).

# Les « Mathurins » au cœur de l'Europe

Le 21 octobre dernier, dans le cadre du projet d'échange Erasmus +, Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires, a reçu la principale, des élèves et des professeurs du collège Mathurin-Régnier ainsi que des collégiens italiens et estoniens.



Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires, et José Rolo, adjoint en charge de la Jeunesse (au fond à gauche), aux côtés d'élèves et de professeurs du collège Mathurin-Régnier et de 25 collégiens estoniens et italiens.

« **B**ienvenue à Chartres, capitale de la lumière et du parfum ! » C'est par ces mots que Dominique Dutartre, a accueilli à l'hôtel de Ville et d'Agglomération les 25 collégiens italiens et estoniens venus séjourner à Chartres du 15 au 22 octobre dans le cadre du projet d'échange Erasmus + entre établissements scolaires européens.

Cinq professeurs de Mathurin-Régnier, soutenus par Claire Lorillard, principale du collège, sont à l'origine de ce projet financé par l'Union européenne, initié en 2019 mais retardé par la crise sanitaire.

Dans le cadre de ce projet d'échange, 35 élèves du collège chartrain inscrits en option « langue et culture européenne » s'étaient rendus à Piacenza, en mars, et à Tallinn, en avril, à la rencontre de leurs camarades italiens et estoniens. Des voyages qui leur ont permis de découvrir d'autres cultures et modèles éducatifs en échangeant en anglais.

## Guides du patrimoine

Les « Mathurins » comme on les surnomme, se sont mués en guides pour faire découvrir la ville et son patrimoine aux collégiens italiens et estoniens au cours de plusieurs activités en

commun, dont une initiation au français, un atelier au Centre international du vitrail, une visite de la cathédrale et un Cluedo grandeur nature en basse-ville.

« Je félicite l'équipe du collège Mathurin-Régnier pour avoir mis en place ce magnifique échange entre Chartres, l'Italie et l'Estonie, a déclaré Dominique Dutartre, devant tous les élèves. La Ville sera toujours favorable aux initiatives qui favorisent les échanges internationaux et la découverte d'autres langues et cultures ».

---

En décembre, la Ville réactive pour la 5<sup>e</sup> fois le dispositif Échecs à l'école, en partenariat avec la société Europe Échecs et le soutien de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

---



**E**t si la pratique des échecs favorisait la réussite scolaire ? Toujours plus convaincue des bienfaits de l'apprentissage des échecs à l'école, la Ville de Chartres intègre cette année deux classes supplémentaires, qui prennent part au dispositif depuis le retour des vacances de la Toussaint.

À raison d'une heure par semaine, quelque 350 élèves de CM1 et CM<sup>2</sup> répartis dans 15 classes de 6 établissements (Maurice-Carême, Henri-IV, La Brèche, Jacques-Prévert, Henry-Farman et Rechèvres) pourront ainsi s'initier aux bases (règles, reconnaissance des pièces) et à la pratique des échecs, accompagnés par Vic-

tor Stéphan, grand maître international du C'Chartres Échecs et encadrant référent du dispositif depuis son instauration en 2018. Les élèves feront aussi équipe pour affronter contre le maire, Jean-Pierre Gorges dans le cadre des « parties majoritaires », lancées avant les vacances de février 2023, et ce jusqu'à la grande fête des échecs de juin au centre de loisirs du Rigeard, où seront joués les derniers coups.

### Ouverture d'esprit

« Les élèves apprennent par les échecs à développer leur concentration et un esprit de consensus lors des parties majoritaires qu'ils disputent avec

Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires, et Victor Stéphan, référent du dispositif Échecs à l'école.

*le maire, explique Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires. Nous observons également chez eux le développement du respect de leurs camarades et une meilleure faculté d'écoute. Et tout cela, en grande partie grâce à Victor Stéphan, leur mentor, qu'ils apprécient unanimement. Les enseignants se prennent également au jeu et contribuent, par leur participation, à faire de ce dispositif un franc succès depuis sa mise en place ».*

► Pour suivre les parties en ligne, rendez-vous sur le site [www.chartres.echecs.com](http://www.chartres.echecs.com)

VACANCES DE NOËL

# Le plein d'activités dans les MPT

Le programme des activités culturelles et sportives des maisons pour tous pendant les vacances de Noël est aussi riche que varié.



## MAISONS POUR TOUS

Les activités dans les maisons pour tous des Petits-Clos et de la Madeleine se dérouleront durant les deux semaines de vacances, du 19 au 23 décembre, puis du 26 au 30 décembre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Elles sont réservées aux jeunes Chartrains âgés de 11 à 17 ans. Les inscriptions se font sur place.

### MAISON POUR TOUS DES PETITS-CLOS

#### Lundi 19 décembre

Matin : accueil et inscriptions aux activités (matin) ;  
Après-midi : rugby

#### Mardi 20 décembre

Matin : atelier bois  
Après-midi : cinéma

#### Mercredi 21 décembre

Matin : patinoire  
Après-midi : padel et football

#### Judi 22 décembre

Matin : escrime  
Après-midi : tournoi de tennis de table

#### Vendredi 23 décembre

Journée découverte au marché de Noël de Paris



### Lundi 26 décembre

Matin : basket-ball  
Après-midi : futsal

### Mardi 27 décembre

Matin : atelier bois  
Après-midi : cinéma

### Mercredi 28 décembre

Matin : patinoire  
Après-midi : bowling

### Jeudi 29 décembre

Journée découverte à la Cité  
des sciences et de l'industrie

### Vendredi 30 décembre

Matin : crêpes party  
Après-midi : jeux et goûter

► 4, avenue François-Mitterrand  
02 37 23 40 69

## MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE

À l'heure où nous imprimions ce numéro, nous ne disposons pas encore du programme détaillé des activités proposées par la maison pour tous de la Made-

leine pendant les vacances de Noël. Vous y trouverez des activités sportives, des jeux vidéo, un goûter de Noël, des sorties cinéma et bowling, une balade au cœur de illuminations du centre-ville et deux journées découverte.

► Mail Jean de Dunois  
02 37 88 45 00

## ACCUEIL DE LOISIRS

Les accueils de loisirs chartrains sont ouverts pour les enfants de 3 à 11 ans durant les deux semaines de vacances, du lundi au vendredi. L'inscription se fait à la journée (de 7 h 30 à 18 h 30) ou à la demi-journée, sans repas (le matin de 7 h 30 à 12 h 15 ou l'après-midi de 13 h 30 à 18 h 30). Information repas : un menu standard ou végétarien est proposé chaque jour.

Un service de transport en bus (aller-retour et gratuit) est proposé pour l'accueil de loisirs au Rigeard. Vous pouvez cocher

l'arrêt de votre choix sur le dossier d'inscription parmi les sept indiqués et répartis en ville.

Les dossiers d'inscription sont à retirer sur le site [lespep28.org](http://lespep28.org) et à retourner, avec le règlement, avant le 9 décembre au siège des PEP28 (3, rue Charles-Brune, 28110 Lucé) ou au Guichet unique de l'hôtel de Ville, les mercredis de 9 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 17 h.

### Accueil de loisirs Les Cytises (3-5 ans)

31, rue Huysmans  
(École maternelle Les Cytises)  
[alsh.chartres.cytises@pep28.asso.fr](mailto:alsh.chartres.cytises@pep28.asso.fr)

### Accueil de loisirs Le Rigeard (6-11 ans)

Route des Grands-Prés  
06 72 75 24 46  
[alsh.chartres.rigeard@pep28.asso.fr](mailto:alsh.chartres.rigeard@pep28.asso.fr)

► Renseignements  
02 37 88 14 14  
[standard@pep28.asso.fr](mailto:standard@pep28.asso.fr)

# Venez profiter des animations de Noël

À Chartres, la féerie sera une nouvelle fois au rendez-vous des fêtes de fin d'année qui se prolongeront jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> janvier.



Karine Dorange, 3<sup>e</sup> adjointe, Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce et du Cadre de vie, et Juliette Pichot, présidente des Vitrites C'Chartres.

**L'**association Les Vitrites de Chartres, co-organisatrice de l'événement, s'est investie à nos côtés pour vous offrir des fêtes les plus joyeuses et dynamiques possible. Du 2 au 23 décembre, les féeries déambulations d'échassiers, de musiciens, d'acrobates et autres lutins se succéderont dans le cœur de ville. À partir du vendredi 2 décembre, petits et grands pourront s'adonner aux joies de la patinoire, place des Épars, où ils auront la surprise de découvrir une forêt de sapins. Une semaine plus tard, les Chartreains retrouveront le plaisir de flâner, de savourer une gaufre ou de boire un vin chaud sur le marché de Noël de la place des Halles, dans une atmosphère festive et chaleureuse. Noël s'invitera aussi au musée des Beaux-Arts et à l'Apostrophe, qui vous proposent 4 spectacles pour enfants.

## Nouveautés

Quelques nouveautés seront aussi au programme. À commencer par des scénographies de Noël sur les façades de l'hôtel Montescot et du musée, qui viendront s'ajouter à celles de la cathédrale, de la collégiale Saint-André et des ponts et lavoirs de la basse-ville. Un joli Manège Sapin s'installera par ailleurs pour la première fois sur la place Châtelet pendant quatre jours.

JOYEUX NOËL A TOUS !

**Karine Dorange,**  
3<sup>e</sup> adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux  
**Isabelle Vincent,**  
adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine  
**Guillaume Bonnet,**  
adjoint en charge du Commerce  
et du Cadre de vie

# La féerie des lumières

Cette année encore, la Ville a mis tout en œuvre pour que la féerie de Noël opère dans les principaux points de rencontre du cœur de ville. Avec plusieurs nouveautés au programme.



Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville, en charge de Chartres en lumières.

**D**epuis le 26 novembre et jusqu'au 15 janvier, Chartres a revêtu ses habits de lumière pour les fêtes, avec notamment les traditionnelles guirlandes lumineuses installées dans les rues et les arbres de la place des Épars, de la place du Cygne et des boulevards Chasles et Maurice-Viollette, et pas moins de 18 motifs lumineux 3D (Père Noël, cadeaux, traîneau, bonbons, boule de Noël, lutins...) disséminés sur toutes les places du centre-ville, dont, la place Evora, nouveauté cette année, et la porte Guillaume, où se dresse un sapin stylisé lumineux.

## • Place des Halles **MARCHÉ DE NOËL**

**Du vendredi 9 au samedi 24 décembre**, les quelque 30 cha-



Nouveauté cette année : une scénographie de Noël sur la façade de l'hôtel Montescot.

lets du marché de Noël animeront la place des Halles, parée de sapins et de motifs lumineux, tandis que l'Édicule abritera le décor de la maison du Père Noël.

## • Place des Épars **FORÊT DE SAPINS NOUVEAUTÉ**

**Du vendredi 2 décembre  
au dimanche 1<sup>er</sup> janvier,**

Une forêt de sapins, agrémentée de motifs lumineux, occupera pour la première fois la place des Épars à côté de la patinoire.

• Le sapin de Noël naturel des Vitrines C'Chartres fait son retour sur la place Marceau du 26 novembre au 1<sup>er</sup> janvier, tandis que l'esplanade de la Résistance

retrouve ses manèges habituels jusqu'au 2 janvier.

## **SCÉNOGRAPHIES DE NOËL**

**Du 26 novembre au 14 janvier  
de 18 h à 23 h 30**

« Comme chaque année, Chartres en lumières se met à l'heure des fêtes avec un habillage « spécial Noël » sur le portail royal de la cathédrale, la collégiale Saint-André et les ponts et lavoirs de la basse-ville, mais aussi, grande nouveauté, dans la cour d'honneur du musée des Beaux-Arts et sur la façade de l'hôtel Montescot », détaille Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville, en charge de Chartres en lumières.

# Noël

## Spectacles et déambulations

Cette année encore, la Ville et les Vitrines C'Chartres vous ont concocté un Noël féerique et joyeux, fait de déambulations, de concerts, de spectacles à l'Apostrophe et au musée des Beaux-Arts pour les plus jeunes. Sans oublier bien sûr le marché de Noël et la patinoire.



**Du vendredi 2 décembre  
au dimanche 1<sup>er</sup> janvier**

### **PATINOIRE**

La place des Épars accueillera l'habituelle patinoire, avec un espace réservé aux enfants, un chalet terrasse où vous pourrez acheter gaufres et boissons, ainsi que des soirées à thèmes, des jeux et des concours.

► Tarifs : 10 € et 7 €  
(60 € le carnet de 10 entrées)

**Vendredi 2 décembre**

> De 17 h à 18 h 30

### **ASTRAÏA**

*Déambulation de la compagnie Centaurée*

De scintillants échassiers tout de blanc vêtus, qui déambulent au son des violons et des pianos, vous invitent dans un rêve éveillé.

> De 18 h à 21 h

### **SOIRÉE DJ À LA PATINOIRE**

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles

**Samedi 3 décembre**

> À 15 h à 17 h

### **TWINS JAZZ EVENTS**

Déambulation musicale d'un quartet de jazz Dixieland (durée : 45 mn)

> 16 h

### **CHŒURS ET CUIVRES DU CONSERVATOIRE**

Place Billard (Durée : 30 mn)



> À partir de 16 h 30

### GÔÛTER OFFERT AUX ENFANTS

Place Billard

300 boxes à distribuer

**Du vendredi 9  
au samedi 24 décembre**

### MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël s'installe place des Halles. L'occasion de dénicher des idées de cadeaux originales et de déguster churros, crêpes, vin chaud ou autres gourmandises dans une atmosphère féerique et chaleureuse.

- ▶ Le vendredi 9 décembre de 12 h à 19 h (inauguration à 18 h)
- Du lundi au vendredi et les dimanches de 12 h à 19 h
- Les samedis 10 et 17 décembre de 10 h à 19 h
- Le samedi 24 décembre de 10 h à 17h



Astraïa, déambulation de la compagnie Centaurée.



Les cuivres du conservatoire

**Vendredi 9 décembre**  
à 16 h et 18 h

### **NOËL ENCHANTÉ**

*Déambulation de la compagnie Les Enjoliveurs*

Durée : 50 mn

Trois lutins sur des échasses, une chanteuse, des musiciens et le Père Noël sur un scooter Zeppelin.

**Samedi 10 décembre**

> 16 h et 18 h

### **LES FACTRICES DE NOËL**

*Déambulation de la compagnie Vent d'Étoiles*

Durée : 50 mn

(2 passages à 16 h et 18 h)

Les malicieuses factrices du père Noël, qui parcourent le monde sur leur vélofière pour récolter les souhaits des enfants, nous racontent leur extraordinaire aventure et la véritable histoire de la boule de Noël.

> 18 h

### **CUIVRES DE NOËL**

Place Billard

Concert gratuit de l'Harmonie départementale de l'Udesma.

> 20 h

### **BŒUF DE NOËL**

Salle Doussineau

Le rendez-vous des amoureux du jazz et de jam session, qui auront le plaisir d'entendre des réinterprétations de standards du jazz.

► Entrée libre

Réservation au 02 36 67 30 70

**Vendredi 16 décembre à 20 h 30**

### **FOOTING DES PÈRES NOËL**

Départ place Billard

Footing de 8 kilomètres en costumes de Père Noël, en partenariat avec l'association GO d'Halloween. Inscriptions jusqu'au 13 décembre 06 19 09 67 55

**Samedi 17 décembre**  
à 11 h 30, 15 h, 16 h 30 et 18 h

### **LES CONFISEURS DE NOËL**

*Déambulation de la compagnie Monica Médias*

Durée : 30 mn

Déguisés en confiseries, des danseurs, équilibristes, échassiers, musiciens, jongleurs et acrobates ravivent l'esprit du cirque et de la fête foraine.

**Dimanche 18 décembre**

> 15 h

### **TOURNE, TOURNE LA TERRE**

*Compagnie Spectacles Carrousel*

Auditorium de l'Apostrophe Stefka et Julia vous invitent à un voyage en musique, qui vous fera découvrir des instruments (guitare, carillons, djembé, ukulélé, maracas, kass-kass, tambour) et des mélodies issus du folklore de

peuples lointains et méconnus.

► Tarifs : 6 € et 4 € (enfants)  
Réservation  
boutique.chartres-tourisme.com

> 15 h et 18 h

## LES BULLES DE BONHEUR

Déambulation de la compagnie  
Abrac'Echass

Dans un tourbillon magique de bulles de savon, des magnifiques échassiers vous emmènent dans un monde onirique et fantastique rempli de poésie.

**Mercredi 21 et jeudi 22**

**de 11 h à 19 h 30,**

**vendredi 23 de 11 h à 21 h,**

**samedi 24 de 11 h à 19 h,**

**et dimanche 25 décembre  
de 14 h à 19 h**

## MANÈGE SAPIN NOUVEAUTÉ

Place Châtelet

Un Manège composé de 8 nacelles en forme de boules de Noël pouvant accueillir chacune jusqu'à 4 adultes, sera monté



Le Footing des pères Noël.

place Châtelet pour le plaisir des petits et des grands.

**Mercredi 21 décembre  
à 14 h 30 et 16 h**

## CE MATIN-LÀ

*Compagnie Chouette il pleut !*  
De 1 à 5 ans

Musée des Beaux-Arts  
Ce petit clown, créé et interprété par Marion Monier, a cet éclat de lumière dans l'œil qui révèle le plaisir de la première découverte, la capacité d'émerveillement du tout-petit, mais aussi l'émotion vibrante. Dans une scénographie épurée et inven-

## 1<sup>er</sup> MARCHÉ DE NOËL PLACE DES HALLES (Animations)



## Le marché de Noël de Chartres est né en 1992

La tradition des marchés de Noël remonte au Saint-Empire germanique, où l'on célébrait la Saint-Nicolas en distribuant aux enfants des friandises achetées au marché de la Saint-Nicolas, sur la place du village. La Ville de Chartres décide de lancer son Marché de Noël en 1992 afin d'animer le centre-ville entre la Saint-André et les fêtes. Cette année-là, la place des Halles accueille du 12 au 24 décembre vingt commerçants itinérants, qui proposent céramiques, objets de bois et papier, chocolats, poupées en porcelaine ou fleurs séchées. On y trouve aussi une locomotive à marrons et diverses animations.

Il faut cependant attendre 1999 pour assister à la 2<sup>e</sup> édition du marché Noël chartrain. Une patinoire extérieure est installée place des Halles pour l'occasion, le marché de Noël et ses chalets en bois migrant place Marceau. Depuis 2001, de multiples spectacles et déambulations - concerts, chorales, rencontre avec le père Noël, déambulations lumineuses - viennent égayer le marché et les rues et places du centre-ville.



Le Rêve de neige, déambulation de la compagnie EliXir.



## Le Père Noël

sera disponible  
pour des photos :

- vendredi 9 décembre  
de 18 h 30 à 20 h 30 ;
- samedi 10 décembre  
de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h ;
- samedi 17 décembre  
de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h ;
- dimanche 18, mercredi 21,  
jeudi 22 et vendredi 23 décembre  
de 14 h à 18 h ;
- samedi 24 décembre  
de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

tive, ce spectacle explore les transformations d'une matière (le papier) et celles du personnage, qui devient démiurge de son monde.

► Tarifs : 6 € et 4 € (enfants)  
Réservation  
[boutique.chartres-tourisme.com](http://boutique.chartres-tourisme.com)

**Jeudi 22 décembre**  
**à 14 h 30 et 16 h**

### CONTES D'HIVER

Compagnie du Chameau  
Avec Béatrice Vincent  
et Stefano Cavazzini  
(percussions et batterie)  
Dès 6 ans

Musée des Beaux-Arts  
Des flocons de neige descendent  
sur la terre. Certains atterrissent  
dans des champs, d'autres sur

les toits des maisons, des char-  
peaux ou des manteaux de pas-  
sants pressés, un autre entre par  
une fenêtre. Ainsi commence le  
spectacle, composé de 3 contes  
venus des pays froids, illustrés  
musicalement par une batterie  
et des percussions.

► Tarifs : 6 € et 4 € (enfants)  
Réservation  
[boutique.chartres-tourisme.com](http://boutique.chartres-tourisme.com)

**Vendredi 23 décembre**

**> 14 h 30 et 16 h**  
**PLUME APPRENTI LUTIN**

Centre de création et de diffu-  
sion musicale  
De 2 à 8 ans  
Musée des Beaux-Arts  
Plume aimerait bien devenir lutin  
du Père Noël. Mais Claqueporte,

qui garde la maison de ce der-  
nier, la soumet à trois épreuves :  
fabriquer un jouet, apprivoiser un  
renne et porter l'Esprit de Noël...  
Pas si facile !

► Tarifs : 6 € et 4 € (enfants)  
Réservation  
[boutique.chartres-tourisme.com](http://boutique.chartres-tourisme.com)

**> 17 h 30**

### LE RÊVE DE NEIGE

Compagnie EliXir  
Déambulation à 17 h 30 suivie  
d'un numéro de trapèze place  
Billard  
Durée : 1h10  
Neige s'endort, son livre de conte  
à la main, et rêve... Son lit bouge,  
virevolte et l'entraîne dans un  
voyage féérique à la rencontre  
des personnages du livre.

# Chèques cadeaux



**V**ous êtes en panne d'idées cadeaux pour Noël ? Offrez des chèques cadeaux des Vitrines de Chartres, qui donnent accès à des milliers de marques dans des centaines de magasins : mode, beauté, loisirs, décoration, multimédia, puériculture, voyages, gastronomie, sports, jeux et bien d'autres domaines. Que vous soyez particuliers ou entreprises, vous afficherez par la même occasion votre soutien à l'économie locale.

Vous pouvez commander et personnaliser vos chèques-cadeaux en quelques clics sur le site [vitrines-chartres.com](http://vitrines-chartres.com), et cela 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Vous pouvez choisir d'être livré à domicile ou venir les récupérer dans le local des Vitrines C'Chartres.

► **Vitrines C'Chartres**

16, place des Halles  
06 40 13 16 01

## Des cadeaux originaux dans la boutique Loco

**D**ans votre quête de cadeaux originaux, n'hésitez pas à venir faire un tour à la boutique Loco, 11, rue de la Clouterie, où une dizaine d'artisans d'arts exposent leurs créations. Rappelons qu'en juin 2018, la Ville a confié à la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir l'animation, en partenariat avec les Vitrines C'Chartres, de cette boutique Loco. Un espace dédié à la promotion de l'artisanat d'art, qui met en avant les savoir-faire et la diversité de l'artisanat d'art eurélien et où vous pourrez aussi échanger avec les professionnels qui s'y relayent pour vous faire partager la richesse de leur travail.

► **Loco**

11, rue de la Clouterie  
02 37 91 57 00



# Des idées de cadeaux



## DESSOUS LA DURE ÉCORCE

De Louise Pommeret  
Édition de l'Aube  
296 pages, 21 €

L'histoire d'une double lutte, celle, publique, d'un petit monde militant qui s'acharne à porter les voix de la montagne et à faire vivre des solidarités abîmées, et celle, en privé, d'un père et sa fille qui luttent contre une maladie révélatrice des échecs d'une vie soumise au travail.

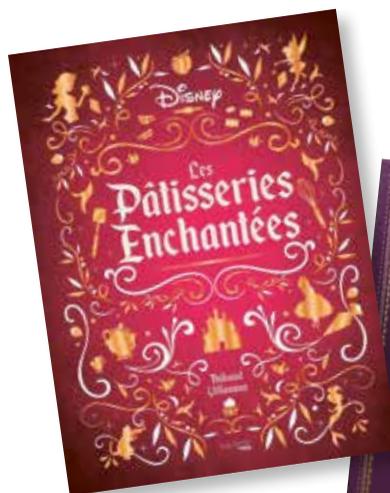
Le premier roman de Louise Pommeret, née à Chartres en 1983, qui vit désormais dans un hameau de Haute-Loire et Le Puy-en-Velay, enseigne en lycée et mène de nombreux combats sociaux, sociétaux et écologiques.



## CÉSAR FRANCK INTÉGRALE DES ŒUVRES D'ORGUE

Par Jean-Luc Thellin  
Coffret de 4 CD (By Classique)  
30 €

À l'occasion du bicentenaire de la naissance du compositeur César Franck (1822-1890), originaire de Liège, comme lui, et père de la grande école française qui connaîtra son apogée avec Ravel, Debussy et Messiaen, l'organiste Jean-Luc Thellin, professeur au conservatoire de Chartres, a enregistré 12 pièces de celui-ci ainsi que deux grandes œuvres orchestrales parfaitement adaptées à l'orgue. Coffret de 4 CD (By Classique) 30 €



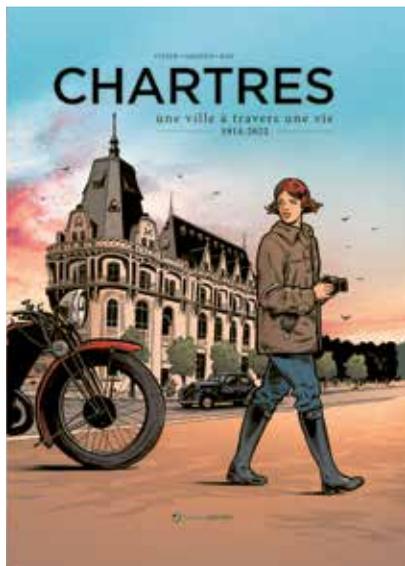
## LA CUISINE DANS ZELDA

De Thibaud Villanova  
Hachette  
192 pages, 24,95 €

## DISNEY, LES PÂTISSERIES ENCHANTÉES

De Thibaud Villanova  
Hachette Heroes  
144 pages, 24,95 €

Chef cuisinier, expert en pop culture et chartrain d'adoption, Thibaud Villanova, alias Gastro-nogeeek, publie depuis 2014 des livres de recettes inspirées par les univers de la BD, des manga series, du jeu vidéo et du cinéma. Dans *La Cuisine de Zela*, il livre 50 recettes faciles et gourmandes inspirées par le jeu *Breath of the Wild* et les meilleurs titres de la saga *Zelda*. Dans *Disney, les pâtisseries enchantées*, suite des *Recettes enchantées*, vendues à plus de 100 000 exemplaires, il propose 33 recettes inspirées par les chefs-d'œuvre de l'animation Disney et Pixar. Plongez dans un monde merveilleux et gourmand en feuilletant cet alléchant grimoire !



## CHARTRES, UNE VILLE À TRAVERS UNE VIE

De Jean-François Vivier  
(scénario),  
Stéphane Agosto (dessins)  
et Didier Ray (couleurs).  
Éditions Atocom.  
56 pages, 20 €

Après *Chartres, histoire d'une cathédrale*, Jean-François Vivier poursuit son exploration de l'histoire locale avec *Chartres, une ville à travers une vie*, qui suit le destin d'une journaliste, Jeanne, née le 1<sup>er</sup> août 1914, pour retracer les principaux événements qui ont marqué la ville de la Première Guerre à nos jours.

Le plus marquant est la Seconde Guerre mondiale, à laquelle l'auteur a choisi de consacrer une douzaine de pages en évoquant notamment la dépose des vitraux de la cathédrale en 1939,

l'occupation allemande, le destin du jeune préfet d'Eure-et-Loir Jean Moulin, le bombardement de mai 1944, le dynamitage de la porte Guillaume ou la Libération.

Au fil de l'album, on assiste aussi au développement de la ville, avec des images du tramway, de la construction de la Poste, de la création du quartier de Rechèvres dans les années 50, du boom des années 60 et de la spectaculaire transformation des vingt dernières années.

« Le défi était de ne pas coller des faits les uns derrière les autres et le destin de Jeanne nous permet d'évoquer la grande Histoire », explique Jean-François Vivier, scénariste.



Après la remise des écharpes tricolores le 11 novembre, le Conseil municipal de la Jeunesse, fort de 36 conseillers, a été officiellement installé le mardi 15 novembre.

**L**a Ville de Chartres avait tenté l'expérience du Conseil municipal de la Jeunesse une première fois en 2001. Elle l'a relancée en accueillant le vendredi 11 novembre dernier dans le salon Marceau de l'hôtel de Ville et d'Agglomération des élèves chartrains de classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> qui ont fait acte de candidature pour siéger dans le nouveau CMJ.

À cette occasion, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, et Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir, ont procédé à la remise

officielle des écharpes tricolores aux membres du Conseil municipal de la Jeunesse en présence d'Emmanuelle Ferrand, conseillère municipale en charge du CMJ, et des familles des jeunes conseillers.

« Le Conseil municipal de la jeunesse répond à une volonté de la Ville de donner la parole aux jeunes, qui vont apporter un regard nouveau en portant de beaux projets avec enthousiasme, a déclaré Emmanuelle Ferrand. J'espérais une vingtaine de candidats, nous en avons eu 36, venus de différents quar-

tiers et de différents collèges. Je ne peux que les féliciter tous pour le sens de la citoyenneté et des responsabilités dont ils font preuve en s'impliquant ainsi dans la vie de la cité. »

## Cérémonie du 11 novembre

Les jeunes conseillers et leur famille ont ensuite été conviés à une visite du Pôle administratif avant de participer à la traditionnelle cérémonie commémorative du 11 novembre sur la butte des Charbonniers (voir page 34), suivie du *Te Deum* à la cathédrale. La matinée s'est conclue



Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Emmanuelle Ferrand, conseillère municipale en charge du CMJ, et Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir, entourés des 36 jeunes conseillers.

par un cocktail offert par la Ville dans le salon Marceau.

## L'installation

Quatre jours plus tard, le mardi 15 novembre, s'est tenue dans l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, la séance plénière d'installation du Conseil municipal de la Jeunesse en présence du maire, d'Emmanuelle Ferrand, de Sophie Goret, adjointe en charge de la Santé, et de Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville.

Après avoir expliqué dans les grandes lignes le fonctionnement du Conseil municipal de la Ville, le maire a déclaré le CMJ « installé ». Les 36 conseillers ont ensuite validé par un vote à main levée la Charte de fonctionnement (voir ci-dessous) ainsi que les listes de ceux qui vont siéger dans l'une ou plusieurs des



L'installation du CMJ dans l'hémicycle de l'hôtel de Ville le 14 novembre.

trois commissions thématiques : Devoir de mémoire et Citoyenneté - Projet urbain - Solidarité et Développement.

Ils ont aussi pris connaissance de l'agenda du Conseil municipal de la Jeunesse. Tout au long de leur mandat, de décembre 2022

à juin 2023, les jeunes conseillers rencontreront les élus qui leur présenteront les principes de la vie municipale, les projets et programmes de la Ville en cours. Ils seront par ailleurs sollicités pour découvrir et questionner certains projets chartrains naissants ou appelés à se réaliser dans les années à venir. Ils représenteront aussi la jeunesse chartraine lors de manifestations officielles protocolaires.



### Charte des conseillers municipaux de la Jeunesse

- Représenter la jeunesse dans le respect de l'institution
- Représenter le CMJ auprès de ses camarades et leurs proches
- Être assidu et actif
- Travailler en équipe dans l'intérêt général
- Se mobiliser pour les projets
- Respecter et être attentif à la parole de chacun
- Prendre part aux activités du CMJ et à la vie de la Ville

# Les 36 membres du Conseil municipal de la Jeunesse



**Marwa Amraoui**  
(3<sup>e</sup> – collège Victor-Hugo)



**Zoé Arnaud**  
(4<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Aïssatou Bah**  
(3<sup>e</sup> – collège Victor-Hugo)



**Yann Bedja**  
(3<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Milan Bridet**  
(3<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Lola Debourges**  
(3<sup>e</sup> – collège Sainte-Marie)



**Amaya Desseigne**  
(4<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Lילו Dumet**  
(4<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Mazarine Frémont**  
(4<sup>e</sup> – collège Sainte-Marie)



**Auxance Girard**  
(3<sup>e</sup> – collège Notre-Dame)



**Reine Monique Guéret**  
(4<sup>e</sup> – collège Victor-Hugo)



**Léane Guitton**  
(4<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Flora Hourdille**  
(4<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Ianis Jouve**  
(3<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Ines Kamanova**  
(4<sup>e</sup> – collège Sainte-Marie)



**Rhita Karbal**  
(3<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Yassine Kraiem**  
(4<sup>e</sup> – collège Sainte-Marie)



**Charles Lainé**  
(4<sup>e</sup> – collège Sainte-Marie)



**Victor Le Gall**  
(4<sup>e</sup> – collège Sainte-Marie)



**Adem Lhammi**  
(3<sup>e</sup> – collège Notre-Dame)



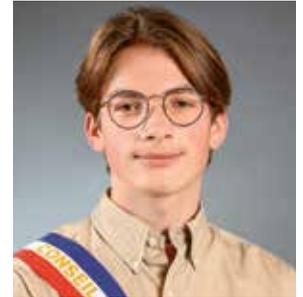
**Ethan Louvel**  
(4<sup>e</sup> – collège Notre-Dame)



**Shanna Martins Coelho**  
(3<sup>e</sup> – collège Notre-Dame)



**Lucas Massaro**  
(4<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Robert d'Orléans**  
(3<sup>e</sup> – collège Sainte-Marie)



**Marc Pailhes**  
(4<sup>e</sup> – collège Sainte-Marie)



**Zoé Pinet**  
(4<sup>e</sup> – collège Notre-Dame)



**Valentin Ricard**  
(4<sup>e</sup> – collège Notre-Dame)



**Lilou Riss Ravier**  
(4<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Léna Robert**  
(3<sup>e</sup> – collège Notre-Dame)



**Flore Rousseau**  
(3<sup>e</sup> – collège Notre-Dame)



**Arsène Ségur**  
(4<sup>e</sup> – collège Sainte-Marie)



**William Serrier**  
(3<sup>e</sup> – collège Notre-Dame)



**Nour Souhaid**  
(4<sup>e</sup> – collège Sainte-Marie)



**Lila Sprecht Karrai**  
(4<sup>e</sup> – collège Hélène-Boucher)



**Alona Venant Valéry**  
(4<sup>e</sup> – collège Sainte-Marie)



**Adèle Virlover**  
(3<sup>e</sup> – collège Notre-Dame)





## MÉMOIRE

# Retour en images

• Le mardi 1<sup>er</sup> novembre, la Ville et le Souvenir Français ont rendu hommage aux morts pour la France au cimetière Saint-Chéron, en présence notamment de Franck Masselus, 2<sup>e</sup> adjoint, de Yannis Bouzar, directeur de cabinet du préfet d'Eure-et-Loir, et Hugues d'Alès, délégué départemental du Souvenir français d'Eure-et-Loir. Des gerbes ont été déposées devant le carré militaire, devant la stèle à la mémoire des Français morts ou disparus en Afrique française du Nord et devant la stèle dédiée aux Français morts pour la France dans les camps nazis du Service de travail obligatoire et les mémoriaux ossuaires de 1870.

• Le vendredi 11 novembre, la Ville a commémoré l'anniversaire de l'armistice de 1918 et rendu hommage à tous les Morts pour la France, en présence notamment de Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe, Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir, Yann Gérard, sous-préfet et secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, et Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir.

Une cérémonie placée par ailleurs sous le signe de la jeunesse puisque, outre les membres du Conseil municipal de la jeunesse, avaient été également conviés des membres du Service national universel ainsi que des jeunes pompiers volontaires.

**Prochaine cérémonie :** lundi 5 décembre à 18 h au mémorial départemental des anciens combattants d'Afrique du Nord, butte des Charbonniers. Journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

- ❶ La cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre au cimetière Saint-Chéron.
- ❷ Franck Masselus, 2<sup>e</sup> adjoint, au cimetière Saint-Chéron.
- ❸ Cérémonie le 11 novembre en hommage aux agents de la gare de Chartres morts au champs d'honneur.
- ❹ La foule lors de la cérémonie du 11 novembre sur la butte des Charbonniers.
- ❺ Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres.

# Au plus près des Chartrains

Une à deux fois par mois, Guillaume Bonnet, adjoint à l'Amélioration du cadre de vie, part à la rencontre des Chartrains lors de « permanences de proximité » tenues dans les maisons pour tous de la Ville.



Guillaume Bonnet, adjoint à l'Amélioration du cadre de vie.

viennent animer des réunions publiques dans les quartiers. Des réunions ouvertes à tous, sans inscription. « J'invite les Chartrains qui n'ont pas eu l'opportunité de me rencontrer lors des permanences de proximité à venir assister aux réunions publiques ou à me contacter pour convenir d'un entretien en mairie », précise Guillaume Bonnet.

## PROCHAINES RENCONTRES DE PROXIMITÉ

### • Maison pour tous des Comtesses (quartier Saint-Brice)

Mardi 10 janvier de 14 h à 19 h  
1, rue Georges-Pompidou

### • Maison pour tous des Comtesses (quartier des Comtesses)

Mardi 24 janvier de 14 h à 19 h

► Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat des élus au 02 37 23 41 78 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

## PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC LE MAIRE

### • Maison pour tous du Pont-Neuf – (quartier Clos-l'Évêque / Filles-Dieu)

Jeudi 5 janvier à 20 h  
9, place des Fondateurs

### • Maison pour tous des Comtesses (quartiers Saint-Brice et Comtesses)

Mercredi 8 février à 20 h

**A**fin d'échanger avec les Chartrains, Guillaume Bonnet organise chaque mois sur rendez-vous des permanences de proximité individualisée d'une demi-journée dans l'un des 12 quartiers de la ville. Soit au total 13 rencontres, la Madeleine, le quartier le plus peuplé, ayant droit à deux demi-journées de permanence.

« Les rencontres de proximité sont l'occasion pour les Chartrains d'aborder des sujets variés et personnels lors d'un

entretien individuel d'une trentaine de minutes, explique Guillaume Bonnet. Leurs questions portent essentiellement sur des sujets de la vie quotidienne, aussi parfois sur des sujets plus structurants tels que le Pôle gare ou le plateau nord-est. » »

## Des réunions publiques avec le maire

Dans la foulée de ces permanences de proximité, en complément de ces rencontres individualisées, le maire, Jean-Pierre Gorges, et Guillaume Bonnet

CCAS

# Le Centre de santé polyvalent à votre rencontre



L'équipe mobile du Centre de santé polyvalent

**D**epuis mi-novembre, une infirmière et une médiatrice santé du Centre de santé polyvalent du CCAS assurent des permanences à travers la ville pour répondre aux questions des Chartrains, les informer sur leur droit à l'accès aux soins ou les accompagner en téléconsultation. Elles proposent aussi des ateliers thématiques santé gratuits, sur le diabète, les dépistages, l'alimentation ou les addictions.

Profitez des « cafés-rencontres », la semaine du 26 au 30 décembre, pour découvrir leurs missions et proposer des thématiques pour les prochaines permanences.

**Vous pouvez échanger avec l'équipe mobile, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h :**

- le lundi au Centre de santé polyvalent, 32, rue de Brétigny ;

- le mardi matin à la maison pour tous de Rechèvres, 9, rue de la Paix ;

- le mardi après-midi de 14 h à 18 h à la maison pour tous de la Madeleine, mail Jean-de-Dunois ;

- le mercredi matin à la maison pour tous de Saint-Chéron, 2, rue de la Mare-à-Boulay ;

- le mercredi après-midi à la maison pour tous de Bel-Air, 4, allée Berry ;

- le jeudi matin à la maison pour tous de Bel-Air ;

- le jeudi après-midi au Centre de santé polyvalent ;

- le vendredi matin à la maison pour tous de la Madeleine ;

- le vendredi après-midi à la maison pour tous de Bel-Air (les deux premières semaines du mois) ou à la maison pour tous de la Madeleine (les deux dernières semaines).

► **Centre de santé polyvalent**  
02 36 67 31 40

CCAS

## Les permanences de l'écrivain public

**P**our vous accompagner dans vos démarches, le Centre communal d'action sociale propose les services d'un écrivain public pour tous, sans condition, de manière confidentielle et gratuite, qui vous aidera à remplir vos documents administratifs ou à rédiger un CV ou un courrier (lettre de motivation ou de réclamation...). « *J'accompagne également les personnes pour leurs démarches en ligne comme l'inscription à Pôle emploi ou la déclaration d'impôts* », dit Cécile Hamon.

### Permanences

• Le lundi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h au Point d'accès aux droits, 5, rue du Docteur-Gibert

• Le mardi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h au Centre de santé polyvalent, 32, rue de Brétigny

• Le jeudi de 9 h à 12 h 30 au Centre de santé polyvalent, et, de 13 h 30 à 17 h, à la maison pour tous de la Madeleine, mail Jean-de-Dunois

• Le vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h, au Centre de santé polyvalent

► **Prendre rendez-vous**  
au 02 36 67 31 40

# Sensibiliser les utilisateurs de trottinettes

Depuis l'été, la police municipale, la Police nationale et la Prévention routière mènent régulièrement des opérations conjointes de contrôle des trottinettes et autres engins de déplacement personnel motorisés afin de sensibiliser leurs utilisateurs.



Place Châtelet, un agent de la police municipale contrôle un utilisateur de trottinette, sous le regard de deux bénévoles de la Prévention routière.



Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité et de la Tranquillité publique.

**L**e 27 octobre dernier, place Châtelet, Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité et de la Tranquillité publique, a assisté à une opération de contrôle et de sensibilisation des utilisateurs d'EDPM (trottinettes électriques, gyropodes, monoroues, hoverboards) réalisée conjointement par la police municipale, la Police nationale et l'association de la Prévention routière. « Ces opérations ont une vocation pédagogique, précise Richard Lizurey. L'idée est de rappeler aux utilisateurs de ce type d'engins les règles à respecter. Ils doivent prendre l'habitude de veiller à leur sécu-

*rité autant qu'à celle des autres usagers de la voie publique. »*

Depuis fin août, 13 personnes ont fait l'objet d'une verbalisation. Rappelons que les utilisateurs d'EDPM doivent obligatoirement souscrire à une assurance et qu'il leur est interdit de rouler avec des écouteurs sur les oreilles. Il est par ailleurs fortement conseillé de porter des équipements visibles de jour comme de nuit. Les contrôles d'EDPM vont se poursuivre.

## Contrôles préventifs des deux-roues

Parallèlement, la police muni-

cipale et la Police nationale procèdent depuis le mois de novembre à des opérations préventives concernant les vélos, motocyclettes, trottinettes et cyclomoteurs à la sortie des collèges, lycées et centres de formation professionnels de la ville. « Cette campagne a pour objectif de sensibiliser les jeunes conducteurs aux risques qu'ils prennent et qu'ils font courir aux autres en roulant sur des deux-roues mal entretenus ou dangereux, ajoute Richard Lizurey. Si la pédagogie est essentielle pour faire de la ville un espace apaisé, nous continuerons néanmoins de verbaliser ceux qui ne respectent pas les règles ».

## QUARTIER DES CLOS

# Une journée pour explorer la laïcité

Le samedi 3 décembre, la Ville de Chartres et le Conseil citoyen des Clos organisent le troisième Rallye de la laïcité. Au programme : visites, rencontres et échanges autour de la laïcité.



Visite de l'église Saint-Paul, dans le quartier des Clos.

**L**e conseil citoyen des Clos vous convie à la troisième édition du Rallye de la laïcité, le samedi 3 décembre à la maison pour tous des Petits-Clos.

Créé en 2019, ce rallye offre l'opportunité aux Chartains de tous les quartiers de se rencontrer et d'échanger sur la laïcité et les symboles de la République en apportant des réponses à vos questions concernant la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. De quelle manière est-elle appliquée dans l'espace public ? Quelles sont les obligations des agents publics

et des élus ? Qui est Marianne ? Le portrait du Président de la République doit-il être affiché dans toutes les communes de France ?

La journée s'achèvera avec un « repas du monde » offert aux participants.

### Programme de la journée

- 14 h : accueil à la maison pour tous des Petits-Clos puis trajet en bus vers le quartier de la Madeleine ;
- 14 h 30 : visite de la bibliothèque Louis-Aragon ;
- 15 h 15 : visite de la mosquée Annousra, puis retour à la MPT

des Petits-Clos ;

- 16 h : intervention de Julien Teboul, président de la Communauté israélite d'Eure-et-Loir ;
- 16 h 45 : visite de l'église Saint-Paul, puis départ en bus vers le centre-ville ;
- 17 h 30 : visite du Pôle administratif et de l'hôtel Montescot ;
- 18 h 30 : remise des diplômes à la MPT des Petits-Clos ;
- 19 h : repas du monde à la MPT des Petits-Clos.

#### ► Rallye de la laïcité

Samedi 3 décembre  
Maison pour tous  
des Petits-Clos  
4, avenue François-Mitterrand  
Inscriptions au 07 83 62 40 85

# Cavalcade de retour à Marcel-Gaujard

En novembre, la compagnie Cavalcade a passé trois jours au sein de l'Ehpad Marcel-Gaujard pour travailler à la création d'un spectacle qui sera joué dans les Ehpad d'Eure-et-Loir.



Elisabeth Fromont, adjointe en charge des Personnes âgées, entre Delry Guyon et Sylvia Bruyant, de la compagnie Cavalcade.

**L**a belle aventure continue entre Cavalcade et les résidents de l'Ehpad Marcel-Gaujard. En mai 2021, la compagnie y était venue en résidence pour préparer la pièce *Bienvenue au Bel Automne*, coup de cœur du Club de la presse au dernier festival d'Avignon. Certains pensionnaires en ont gardé un souvenir ému et n'ont pas hésité une seconde à participer au nouveau projet de la troupe, qui approfondit sa démarche au contact de la grande vieillesse

en créant une pièce à destination des Ehpad, élaborée avec leurs résidents. « *Ces derniers ont plébiscité le retour de ces ateliers. Nous les avons écoutés et la compagnie a joué le jeu, se réjouit Elisabeth Fromont, adjointe en charge des Personnes âgées. Ce projet a fait travailler leur mémoire et les valorisé, c'est primordial.* »

## Interactif, festif et poétique

« *Nous souhaitons créer un spectacle à la fois interactif, festif et*

*poétique, qui fait appel à l'imaginaire et mêle théâtre, musique et chant* », confie Sylvia Bruyant, directrice de la compagnie Cavalcade. Ce nouveau spectacle suivra les pas d'Odette, doyenne d'une fête foraine et marchande de souvenirs dans sa roulotte ! Sa mémoire lui jouant des tours, les badauds de la fête (les résidents) l'aideront à remettre de l'ordre dans ses souvenirs, épaulés par son arrière petit-neveu et le patron de la fête foraine. L'idée de ce spectacle leur a d'ailleurs été



Sylvia Bruyant montre une photo d'un ancien métier à une résidente.



Des résidents équipés d'émetteurs-récepteurs.

inspirée par une conversation avec Denise, ancienne foraine et résidente de l'Ehpad Marcel-Gaujard.

Sylvia et ses complices Broc et Delry Guyon ont animé des ateliers et des échanges autour d'objets, de souvenirs ou de loisirs d'antan. « Ces « ateliers de reminiscence », qui font appel à des éléments-clés multisensoriels pour raviver la mémoire, nous ont guidés dans la construction de ce spectacle », explique Sylvia.

### Événements marquants

Dans un des ateliers, les résidents devaient désigner, parmi une série d'événements historiques ou de faits divers survenus depuis la Seconde Guerre, ceux qui les avaient le plus mar-

qués. La guerre du Golfe, la mort de Marilyn Monroe ou la découverte de la grotte de Lascaux ne sont pas restés gravés dans les mémoires, au contraire de l'affaire Marie Besnard, de l'arrivée de la mini-jupe, de la guerre d'Algérie ou de la chute du mur de Berlin. « Cela montre qu'un souvenir, ce n'est pas une histoire de dates mais surtout une construction émotionnelle », explique Sylvia Bruyant. Ces ateliers donnèrent aussi l'occasion aux plus espiègles de faire sourire leurs voisins. Les premiers pas de l'Homme sur la Lune en 1969 ? « On n'a pas pu y aller », a plaisanté Abel.

### 19 émetteurs-récepteurs

Avant de collaborer avec les pensionnaires de Marcel-Gau-

jard, Cavalcade s'était arrêtée trois jours dans un Ehpad de Vernouillet. Pour permettre aux résidents des Ehpad de participer pleinement au projet, la compagnie a eu une idée originale : « 50 % des résidents d'Ehpad étant handicapés par une surdité moyenne à sévère, nous mettons à leur disposition 19 émetteurs-récepteurs pour les répétitions et les représentations théâtrales. Un équipement onéreux financé par le fond d'accessibilité de la Drac Centre-Val de Loire. »

Le spectacle sera finalisé lors d'une résidence de création au Off, en janvier 2023, avant d'être joué dans les Ehpad euréliens lors d'une tournée financée par la Maison de l'autonomie et le Conseil général d'Eure-et-Loir.

# Une résidence services haut de gamme à Chartres



La résidence Montana aménagée dans l'ancienne École normale d'institutrices.

**L**e groupe parisien Montana, gestionnaire de résidences services seniors de grand standing, ouvrira le 9 janvier prochain à Chartres le dernier-né de ses établissements, aménagé dans l'ancienne École normale d'institutrices, rue du 14 juillet. Un emplacement de choix à 5 minutes à pied de la gare et de la place des Épars.

Conformément à la doctrine de son fondateur, tout y a été pensé pour permettre aux résidents de « profiter de chaque seconde avec intensité ». Ouverte aux retraités autonomes ou semi-autonomes, la résidence Montana dispose de 130 logements allant du T1 au T3, avec balcon ou terrasse, cuisine équipée, douche à l'italienne et



vidéophone. Elle propose par ailleurs des prestations haut de gamme (piscine, restaurant, cinéma, espace bien-être, boutique épicerie...) ainsi qu'une large palette d'activités (yoga, ateliers culturels, conférences, loisirs créatifs, espaces numé-

riques, cours de langue, excursions...).

#### ► Résidence Montana

1, rue du 14 juillet  
02 42 25 11 00  
accueil.chartres@residences.  
montana.com

# Les sœurs de Saint-Paul au service des autres

La congrégation des sœurs de Saint-Paul est présente depuis 1710 à Chartres, où elles se consacrent à de multiples activités d'accueil, de soin et d'accompagnement.



Les lycéennes et lycéens hébergés au foyer Saint-Élisabeth, dans le quartier Saint-Brice.

« **S**e donner à Dieu, au bien de l'Église et à l'utilité du prochain ». Tel est le crédo qui guide les sœurs de Saint-Paul depuis la création en 1700 d'une école pour jeunes filles par le père Louis Chauvet, curé de la paroisse de Levesville-la-Chenard, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Chartres. Les 4 400 sœurs de la communauté sont aujourd'hui présentes dans plus de 40 pays.

À Chartres, la maison-mère est bien sûr un lieu de prière, mais c'est aussi un lieu d'accueil, qui prend de multiples formes. Le vaste bâtiment de la rue Saint-Jacques, derrière le Tribunal judiciaire, abrite une « Petite unité de vie » de 25 places dédiée aux plus âgées de leurs coreligionnaires. Les sœurs de Saint-Paul prennent aussi soin de prêtres et

religieuses à la retraite d'autres congrégations et rendent régulièrement visite à des personnes âgées, à l'hôpital notamment. Un accueil de jour reçoit par ailleurs les visiteurs, dont beaucoup viennent de paroisses parisiennes. Le noviciat, lui, accompagne les futures sœurs avant qu'elles ne prononcent leurs vœux.

## Lycéens et pèlerins

La congrégation a par ailleurs formé 4 sœurs aux métiers de la petite enfance et ouvert une micro-crèche dans le quartier de Saint-Chéron. L'une d'entre elles travaille comme aide maternelle à l'école Saint-Jean. Au foyer Saint-Élisabeth, dans le quartier Saint-Brice, d'autres encadrent une quinzaine de lycéennes et lycéens de l'internat du lycée Notre-Dame. « Toutes

les sœurs venant en mission en France font des études : de théologie, d'infirmière... L'une fait même un CAP Petite enfance, explique sœur Monique François, la mère supérieure provinciale pour la France. En 2019, nous avons ouvert une maison du pèlerin d'une capacité de 25 places. Fermée pendant la crise sanitaire, elle a depuis accueilli 600 personnes. Sur demande de la préfecture, nous hébergeons des Ukrainiennes dans une autre maison ».

La congrégation des sœurs de Saint-Paul de Chartres accueillera des supérieures du monde entier en février prochain.

► Sœurs de Saint-Paul de Chartres  
5, rue Saint-Jacques  
02 37 21 36 99  
saintpaulmaisonmere@gmail.com

# Les ateliers du Bij



## FORMATION Bafa 2023 À TARIF RÉDUIT - VILLE DE CHARTRES

Pour candidater, vous devez avoir 16 ans et être domicilié à Chartres. CV et Lettre de motivation à déposer au Bij avant le 31 janvier.

## JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Du 1<sup>er</sup> au 2 décembre, le Bij vous propose un espace information et prévention sur le sida (documentation, kit prévention, préservatif).

## JEU TOIMOINOUS

**Mercredi 7 décembre à 14 h**

Sur le principe du jeu de l'oie, le Bij vous informe sur la thématique des premières relations amoureuses : la première fois, les infections sexuellement trans-

missibles (IST), le droit de dire « non », les moyens de prévention, l'orientation sexuelle. Atelier sur inscription.

## JOB DATING RANSTAD INHOUSE

**Mercredi 7 décembre  
de 14 h à 16 h**

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? L'agence d'intérim Ranstad Inhouse sera présente au Bij pour réceptionner votre candidature. Pensez à venir avec votre CV.

## LE Bafa

**Mercredi 14 décembre à 14 h**

Vous souhaitez devenir animateur auprès des enfants et/ou adolescents ? Venez vous informer sur le Bafa, un diplôme accessible dès l'âge de 17 ans. Vous trouverez toutes les infos

sur les modalités d'inscription, le déroulement des trois stages, le coût, les organismes de formation, le métier d'animateur. Atelier sur inscription.  
[jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)

## ATELIER CUISINE EN VISIO

**Jeudi 15 décembre à 18 h 30**

Vous êtes étudiant et vous aimez cuisiner ? Le Bij vous propose de participer à un atelier cuisine en visio avec Alvine. Inscription sur [instagram @referent.etudiant.chartres](https://www.instagram.com/referent.etudiant.chartres).

► Bureau information jeunesse  
Place de la Cathédrale  
Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15  
02 37 23 42 32  
[bij28@agglo-ville.chartres.fr](mailto:bij28@agglo-ville.chartres.fr)  
[@Bij de Chartres](https://www.instagram.com/Bij_de_Chartres)

# Les nouvelles enseignes

Chaque mois apparaissent de nouvelles boutiques ou commerces de bouche, preuves du dynamisme commercial du centre-ville.



Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et artisans, et Gary Fruhauf.

## NOVA STIMULATION

38, rue du Grand-Faubourg

**P**our sportifs initiés ou novices, Nova Stimulation propose un concept de séance sportive atypique, sous forme d'électrostimulation, capable de donner en 20 minutes les mêmes résultats qu'une activité sportive de 4 heures.

Vous êtes équipé d'un gilet et d'une ceinture abdo-fessiers munis d'électrodes reliés à un appareil médical. Durant la séance, des impulsions électriques sont envoyées à vos

muscles pour déclencher une contraction musculaire, sans temps de repos. Un coach diplômé reste à vos côtés pour vous indiquer les postures à adopter et corriger vos mouvements pour une contraction active des muscles.

L'équipe de Nova Stimulation est également là pour donner des conseils alimentaires adaptés aux objectifs de chacun. Le matériel est fourni (tenue, eau, serviette) et des cabines de douche sont à votre disposition.

*« Ce nouveau type de séance sportive proposée par Nova Stimulation est idéal pour les personnes qui cherchent à perdre du poids ou à se renforcer sur le plan musculaire, a commenté Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et artisans. La Ville se réjouit du projet initié par Gary Fruhauf, entrepreneur chartrain, et souhaite une belle réussite à toute son équipe ».*

# PIZZA COSY

4bis, place du Général-de-Gaulle



| Kévin Duboscq (au centre) et son équipe.

**L**a nouvelle pizzeria chartraine Pizza Cosy, gérée par Kévin Duboscq, mise avant tout sur l'utilisation de produits frais et français, mozzarella et burrata exceptées, qui sont, elles, directement importées de Naples, en Italie. L'enseigne propose une carte de pizzas gourmande, composée des incontournables Marguerite, 4 fromages et Reine et d'autres pizzas plus originales et évolutives selon les saisons, comme la Potimarrante (crème de potimarron, champignons poêlés, burrata, roquette, basilic et noisettes torréfiées).

Les « panipizz », pizzas pliées comme un sandwich, sont idéales pour la pause déjeuner. En dessert, les tiramisu faits maison (café, caramel-speculoos, pâte à tartiner) s'ajoutent aux pizzas sucrées et glaces artisanales bio.

« La Ville est heureuse d'accueillir Kévin Duboscq et sa jeune équipe dynamique, a déclaré Martine Mokhtar. Outre la richesse de la carte, la décoration intérieure du restaurant est particulièrement soignée et chaleureuse, avec une salle à l'étage qui offre une vue imprenable sur la médiathèque ».



# IRON CHEF'S

10, rue de la Poêle Percée



Patrice Hieque et François Demasi, en conversation avec Martine Mokhtar et Guillaume Bonnet.

**D**e la viande du Loiret, des légumes frais, du pain de la boulangerie Baptiste et des touches surprenantes comme la sauce au whisky, la crème de figue ou le pané de mozzarella... Tels sont les ingrédients des burgers servis au restaurant Iron Chef's, ouvert par François Demasi. « Mon associé, le chef Patrice Hieque, passé par le Lutecia à Paris, a créé

*sept recettes de burgers gourmands et deux salades. Nous avons chaque mois un burger spécial. »*

En plus d'une offre de plateaux-repas à livrer aux entreprises et aux personnes en situation de handicap, l'enseigne propose un menu étudiant à petit prix et un tarif préférentiel pour les policiers, gendarmes, pompiers, militaires, agents de propreté et personnels des hôpi-

taux. Le restaurant envisage par ailleurs de recruter des personnes en situation de handicap. « Ce restaurant reflète ce que nous souhaitons pour le centre-ville : une offre de qualité et une attention portée à l'aspect humain, dit Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce. C'est ce que les gens attendent de plus en plus des entreprises et des commerces ».

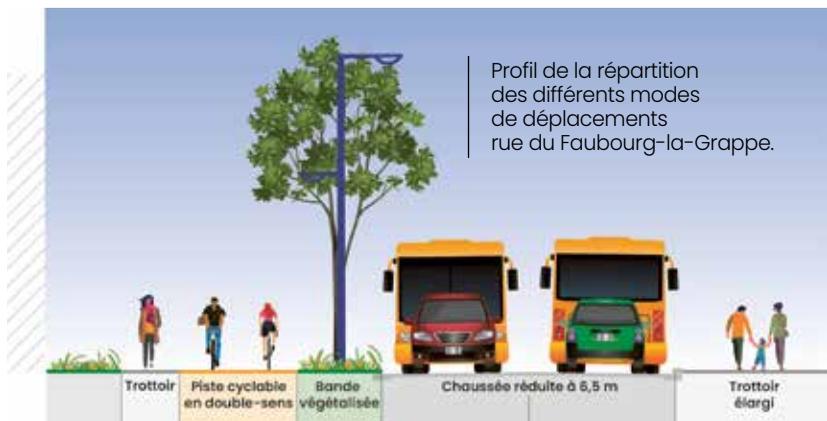
# Une entrée de ville plus apaisée

L'opération de requalification des rues du Faubourg-la-Grappe et d'Allonnes, débutera en janvier. Objectif : continuer d'améliorer le cadre de vie des Chartrains et faire cohabiter tous les modes de déplacement.



Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux.

Inscrit au programme de la « ville apaisée », le projet de requalification complète des rues du Faubourg-la-Grappe et d'Allonnes, depuis le carrefour de l'avenue François-Mitterrand jusqu'au carrefour de la Cloche de Bois, a été présenté le 25 avril dernier aux riverains lors d'une réunion publique en présence de Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux, Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'amélioration du Cadre de vie et Maria Jebli-Cheville, adjointe en charge de la démarche Éco-Ville.



Profil de la répartition des différents modes de déplacements rue du Faubourg-la-Grappe.



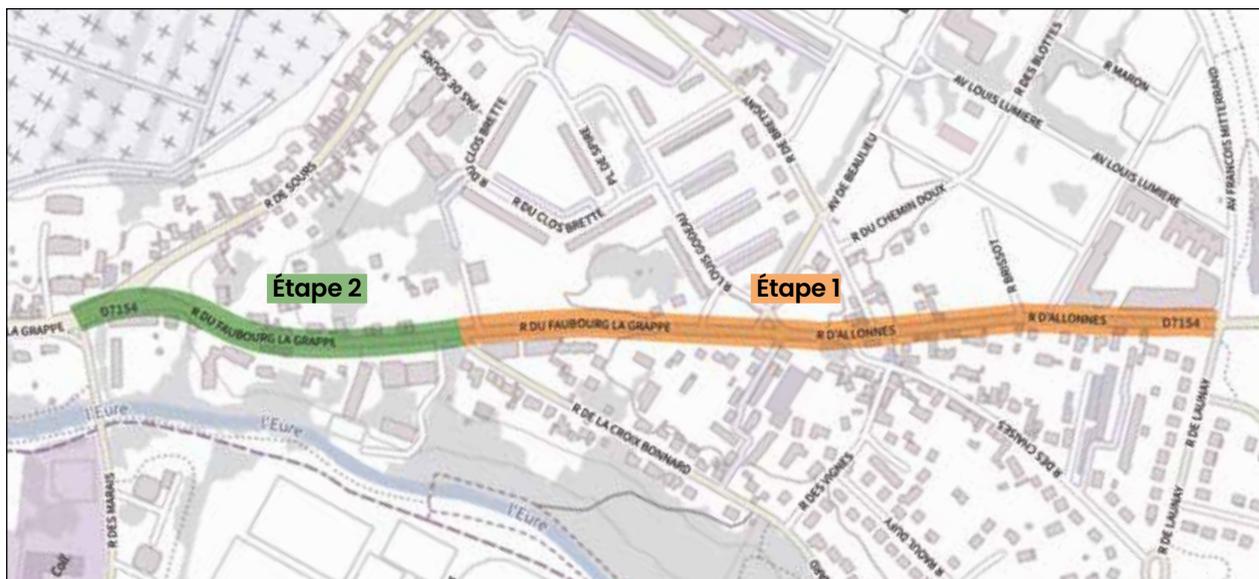
Profil de la répartition des différents modes de déplacements rue d'Allonnes.

« L'axe Faubourg-la-Grappe/Allonnes est un point d'entrée et de sortie majeur de la Ville, emprunté quotidiennement par des milliers d'usagers, qui dessert à la fois le centre-ville, des zones d'habitations et un site d'activités économiques, a déclaré Karine Dorange. Cette opération de requalification complète de la voirie a pour objectif d'améliorer la répartition des modes de déplacement en apaisant la circulation grâce à

la réalisation d'aménagements sécurisés pour tous ».

## Un cadre de vie amélioré

« L'intégration des modes de déplacement doux, l'aménagement des arrêts de bus avec abris accessibles aux personnes à mobilité réduite et la réalisation de créations paysagères agréables contribuent à rendre l'entrée de ville plus apaisée, a poursuivi Karine Dorange. Nous



Le secteur concerné par les travaux, qui débuteront le 9 janvier à partir du carrefour de l'avenue François-Mitterrand jusqu'à la rue de la Croix-Bonnard.

*ferons également disparaître la pollution visuelle que représentent les réseaux secs en procédant à leur enfouissement. »*

Les aménagements prévoient :

- l'élargissement des trottoirs avec la création d'une piste cyclable à double-sens ;
- la sécurisation des traversées piétonnes (PMR, éclairage spécifique) ;
- la réalisation de deux arrêts de bus accessibles aux PMR avec abris de chaque côté ;
- le remplacement des mâts de l'éclairage public ;
- l'installation de la vidéo protection aux carrefours des rues de la

### Plus de 6 000 véhicules par jour

Selon un comptage commandé en février 2022 par le Conseil départemental, 2 900 véhicules empruntent chaque jour l'axe Allonnes/Faubourg-la-Grappe dans le sens entrant vers Chartres et 3 200 dans le sens sortant.

Croix-Bonnard et du Faubourg-la-Grappe et des rues de Brétigny et des Chaises ;  
- des créations paysagères.

### Fin des travaux en 2025

Deux ans et demi de travaux seront nécessaires pour remodeler cet axe sur 1 kilomètre. Ils seront segmentés en deux phases distinctes afin de ne pas couper entièrement la circulation dans les deux rues :

**Étape 1 :** rues d'Allonnes et du Faubourg-la-Grappe, depuis le carrefour de l'avenue François-Mitterrand jusqu'à la rue de la Croix-Bonnard

**Étape 2 :** rue du Faubourg-la-Grappe, jusqu'au carrefour des rues de Sours et des Marais

Les travaux débuteront au retour des vacances de Noël par le rabotage et le désamiantage de la chaussée sur la première partie, suivis par les travaux GrDF consistant en la pose d'une canalisation de transfert de gaz (sans coupure de gaz pour les riverains) puis l'enfouissement des réseaux secs. Suivront les

### Le coût des aménagements

**- La Ville : 2 100 000 € TTC**

pour la reprise des trottoirs, la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, les aménagements paysagers, la signalisation horizontale et verticale et l'installation du mobilier urbain ;

**- Chartres métropole : 465 000 € TTC,**

soit 415 000 € TTC pour les travaux d'enfouissement du télécom, de la fibre et renouvellement des mâts d'éclairage public et 50 000 € TTC pour la réalisation de 4 quais bus avec l'installation d'abri voyageurs ;

**- Conseil départemental : 671 000 € TTC,**

soit 471 000 € TTC pour le désamiantage de la chaussée et 200 000 € TTC pour la réfection des enrobés.

aménagements des trottoirs, des quais de bus, de la piste cyclable et des espaces paysagers.

# Les travaux dans la ville

Chaque mois, Votre Ville fait le point sur les travaux de voirie ou d'aménagement à venir, en cours ou achevés.

## Avenue Victor-Hugo achevés

Un nouveau marquage au sol a été réalisé sur un tronçon de l'avenue Victor-Hugo, en direction de la zone d'activités de Gellainville. Ce marquage dit de « chaussée à voie centrale banalisée » divise la route en trois voies distinctes : une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules et deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.

Ces aménagements respectent les recommandations du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), qui préconise de réduire sa vitesse au croisement de deux véhicules et de se déporter sur la voie cyclable si nécessaire en veillant à toujours donner la priorité aux cyclistes.



## Rue des Bouchers achevés

Les travaux de bordures et d'enrobés de la chaussée et des trottoirs de la rue des Bouchers se sont achevés en novembre.

## Rue du Cloître Saint-André achevés

Des véhicules ayant pris la mauvaise habitude de remonter à contre-sens la rue du Cloître Saint-André, une borne de sortie a été mise en place en novembre à l'angle de celle-ci et de la rue Saint-André.

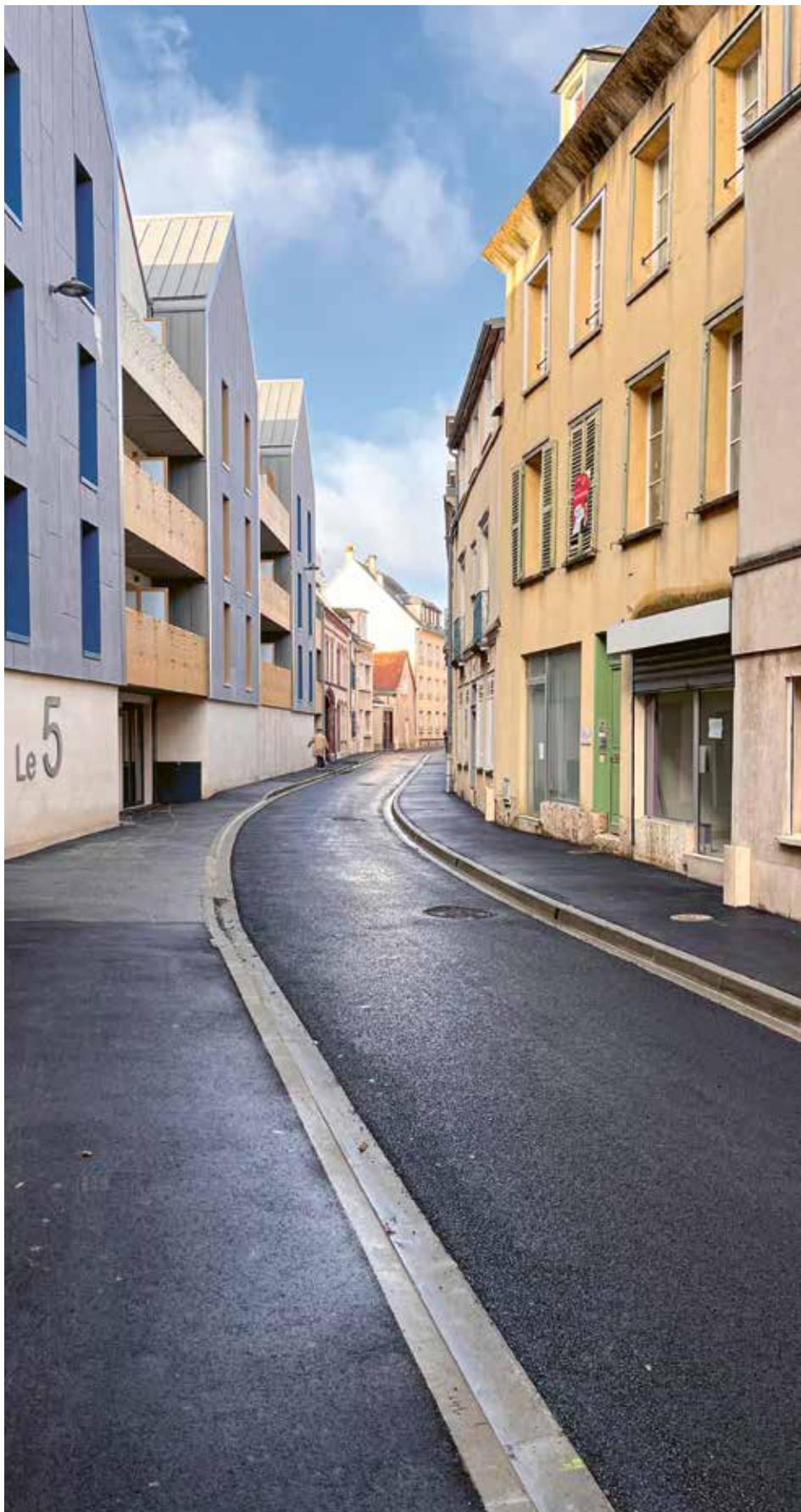
L'extension de la zone de rencontre bornée en cœur de ville, inscrite dans le programme de la « ville apaisée », a pour objectif de préserver le patrimoine historique de la ville et de sécuriser les modes de déplacement doux.

## Boulevard Chasles achevés

La Ville est intervenue au cours des vacances de la Toussaint pour réaliser le pontage des fissures apparues sur la chaussée du boulevard Chasles. Cet entretien spécifique s'effectue par injection d'un mastic bitumineux, qui colmate les fissures, stoppe les infiltrations d'eaux pluviales et évite le vieillissement prématuré de la structure de la chaussée. Sans cet entretien, les fissures peuvent s'aggraver, nécessitant d'importants travaux de réfection.

## Rue du Pélican achevés

La Ville a terminé en novembre la plantation d'arbustes sur le talus créé le long de la rue du Pélican après le retrait des clôtures du parc André-Gagnon.



Rue des Bouchers

# Six bornes d'accès remplacées

Six bornes d'accès aux zones de rencontre bornée et piétonne du cœur de ville seront remplacées en décembre.

**C**onformément au programme de la « ville apaisée », l'accès à la zone bornée réglementée du cœur de ville s'effectue grâce à un badge d'accès réservé aux riverains et aux ayants droit. Mi-décembre, les deux accès à cette zone, rue Chantault et rue du Rempart-Châtelet, seront équipés de nouveaux « totems » d'entrée au même titre que quatre accès à la zone piétonne :

- la place des Épars ;
- la rue Saint-Michel ;
- la rue du Bourg ;
- la butte des Charbonniers.

**ATTENTION : la zone pour badger votre carte d'accès sera désormais située sous l'écran de dialogue.**

## Travaux et déménagements

• Les entreprises ou particuliers qui ont besoin d'accéder à la zone piétonne pour des travaux ou un déménagement, doivent obligatoirement effectuer une demande d'autorisation d'accès dématérialisée.

Remplissez le formulaire en ligne sur le site internet de la Ville chartres.fr (vivre-à-Chartres/vivre-ensemble/occupation-domaine-public).

• Pour un accès inférieur à 1 heure, vous devez faire une demande au minimum 24 heures à



l'avance, les jours ouvrés, pour chaque véhicule. La demande d'occupation du domaine public pendant plus d'une heure doit être faite 10 jours au préalable auprès du service Gestion du Domaine public de la Ville à l'adresse mail : [domaine.public@agglo-ville.chartres.fr](mailto:domaine.public@agglo-ville.chartres.fr)

• L'accès à la zone piétonne peut se faire au moyen d'un code confidentiel transmis par mail

une fois votre autorisation validée. Ce code est à saisir sur le clavier de la borne.

• Enfin, l'autorisation d'accès et/ou l'arrêté d'occupation du domaine public doivent être apposés sur le pare-brise du véhicule concerné ou, en cas de contrôle, présentés en format dématérialisé sur votre smartphone à un agent de stationnement.

# Le Noël des animaux

Jouets, jeux d'intelligence, recettes de gâteaux...  
Les idées de cadeaux ne manquent pas pour gâter son animal de compagnie à Noël.

**L'**animal de compagnie est un membre de la famille à part entière. À l'occasion des fêtes de fin d'année, vous pouvez lui faire plaisir en lui offrant l'un des nombreux cadeaux ludiques qui permettent de développer sa curiosité et son sens du jeu. « Peluches, balles, frisbees et jouets phosphorescents sont très appréciés des chiens et des chats, détaille Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville. Il existe aussi des jeux d'intelligence, dans lesquels vous cachez une friandise que l'animal doit retrouver en faisant appel à son raisonnement. Des activités qui renforcent son éducation et sa complicité avec son maître ou sa maîtresse ».

Vous pouvez aussi consacrer du temps à votre compagnon en lui préparant vous-même des friandises ou en lui fabriquant des jouets à l'aide d'objets du quotidien.

## Dangers alimentaires

ATTENTION. Évitez de donner du foie gras ou du saumon fumé, denrées coutumières des repas de Noël, à votre animal. Et encore moins du chocolat qui contient une molécule très toxique pour les animaux. Le houx, le gui et le poinsettia, dont on orne traditionnellement les tables, sont eux aussi nocifs pour sa santé en cas d'ingestion. Veillez également à faire attention aux décorations



| Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville

de votre sapin avec lesquels les chats adorent s'amuser.

« Le meilleur cadeau que vous puissiez faire à votre animal est de lui accorder du temps et de l'amour. Effectuer de longues balades avec son chien

est essentiel à son bonheur. Ça tombe bien, la Ville, soucieuse du bien-être animal, a aménagé de nombreux chemins de promenades et un espace de liberté, rue des Petites-Filles-Dieu », conclut Sophie Beurel.



EXPOSITION

# L'INCLUSION PAR LE SPORT

Du 3 décembre au 5 mars, le boulevard Chasles accueillera l'expo photo « Chartres, l'esprit du sport », qui met en scène des rencontres entre sportifs valides et handicapés.



José Rolo, adjoint en charge du Sport et de la Jeunesse, Constance Dos Reis, championne de France de judo minime l'an dernier, David Douillet, Anthony Martins-Misse, double médaillé aux championnats du monde handisport, au dojo de la Madeleine, le 27 septembre dernier, et des enfants d'une classe de CM1-CM2 de l'école Maurice-Carême.

**O**rganisée par la Ville, Chartres métropole et la marque de territoire C'Chartres, l'exposition photographique *Chartres, l'esprit du sport* s'inscrit dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, attribué aux collectivités qui œuvrent pour une pratique du sport inclusive. Un projet qui s'est fixé pour objectifs :

- de promouvoir et sensibiliser les habitants aux valeurs du sport et du handisport en termes

d'éducation et d'inclusion ;

- de mettre en lumière l'engagement des sportifs du territoire et du tissu associatif local ;
- de proposer un événement mariant art et sport.

« Avec des actions comme celle-ci, la Ville de Chartres et Chartres métropole participent pleinement à l'aventure olympique et paralympique de Paris 2024, dit José Rolo, adjoint aux Sports. La préparation de cette

exposition photographique a par ailleurs donné lieu à de magnifiques moments de partage entre sportifs amateurs et professionnels, valides et handicapés. »

## Journée internationale des personnes handicapées

Chartres, l'esprit du sport met en avant des personnalités du milieu sportif sous la forme de « por-



Viknesh Anbarasan, vice-champion de France de cécifoot, Arnaud Archimbaud, joueur du C'Chartres Football, et Hamjatou Soukouna, ancien joueur.



Brice Bocquillon, joueur du C'Chartres Rugby, Cédric Nankin, champion d'Europe rugby fauteuil, Mathis Jullien Delhumeau, jeune sportif atteint d'une tumeur cérébrale, et Simon Aboumjed Le Berre, joueur du C'Chartres Rugby.

traits en mouvement ». Réalisés par Studio Martino photographe, les clichés seront exposés sur les panneaux grands formats du boulevard Chasles à partir du 3 décembre, date de la Journée internationale des personnes handicapées. Une journée célébrée depuis 1992 pour promouvoir des actions de sensibilisation sur les questions liées au handicap et œuvrer pour une société inclusive et accessible à tous.

## 110 sportifs impliqués

Durant plusieurs mois, 110 sportifs se sont prêtés au jeu des séances photos. Parmi eux, le parrain de cette exposition, David Douillet, double champion olympique de judo. « *Le sport est une grande école pour évoluer dans la société. Il implique le respect et des valeurs dont la première*

*est le vivre ensemble* », a-t-il rappelé lors de sa venue au dojo de la Madeleine en septembre.

Sofiane El Bouzidi, licencié du C'Chartres Handisport & Loisirs, a pu rencontrer Élise Marié et Margot Bienvenu, joueuses du C'Chartres Basket Féminin. « *J'ai eu l'opportunité d'échanger avec elles aussi bien sur l'exigence du haut niveau que sur*

*la place du handicap dans le sport.* »

48 classes des écoles élémentaires de la ville ont également été invitées à des animations organisées la semaine du 28 novembre au 2 décembre au complexe sportif de la Madeleine, en présence de sportifs locaux.

## Liste des partenaires

C'Chartres Handisport & Loisirs, C'Chartres Football, C'Chartres Métropole Handball, C'Chartres Basketball Masculin & Féminin, C'Chartres Tennis de table, C'Chartres Rugby, C'Chartres Volleyball, C'Chartres Tennis, C'Chartres Billard, C'Chartres Échecs, C'Chartres Judo, Chartres BMX, Alliance Chartraine d'Éscrime, Chartres Horizon, Studio Martino photographe, Écuries du Val de l'Eure, Golf de Chartres-Fontenay, Racing Team 28, Vélodrome de Saint-Quentin en Yvelines, Amicale d'Epernon, Vikneshandisport Asso, Circuit Carole, Comité olympique et sportif d'Eure-et-Loir, Comité Handisport 28, Comité National Olympique.

# LES 50 ANS DU CROSS DU 11 NOVEMBRE



Invité de cette 50<sup>e</sup> édition, Alexandre Gonzalez, ancien champion du monde de cross-country par équipes, a remis les médailles aux vainqueurs.

**P**lus d'un millier d'athlètes ont pris part au traditionnel cross du 11 novembre, disputé sous le soleil, aux Grands-Prés, le vendredi 11 novembre. Pour cette 50<sup>e</sup> édition, l'ACLAM, organisateur de l'événement, avait invité Alexandre Gonzalez, ancien champion du monde de cross-country par équipes, multiple champion de France de 1 500 et 3 000 mètres et lauréat de l'épreuve en 1980. 300 enfants et adolescents ont participé aux courses des scolaires. Chez les adultes, Sylvain Dodé et Julie Chuberre-Dodé l'ont emporté respectivement pour la cinquième et sixième fois. Le Chartrain Michaël Delhoul (Oxygène 28) s'est, lui, imposé sur le Trail de Seresville, en ouverture de la journée.



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres TV**

#### **COURSES HIPPIQUES**

RÉUNION PREMIUM

Vendredi 2 décembre, 12 h 10  
Hippodrome de Chartres

#### **HANDBALL, STARLIGUE**

C'CHARTRES MÉTROPOLE  
HANDBALL / NÎMES

Vendredi 2 décembre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

#### **RUGBY, FÉDÉRALE 1**

C'CHARTRES RUGBY / GENNEVILLIERS

Dimanche 4 décembre, 15 h  
Stade des Bas-Bourgs

#### **VOLLEY-BALL, NATIONALE 2**

C'CHARTRES VOLLEY / CPB VOLLEY  
RENNES

Dimanche 4 décembre, 15 h  
Halle Jean-Cochet

#### **BASKET-BALL, NATIONALE 1**

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /  
POITIERS

Vendredi 9 décembre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

#### **FOOTBALL, NATIONAL 2**

C'CHARTRES FOOTBALL / BLOIS

Samedi 10 décembre, 18 h  
Stade Jacques-Couvret

#### **BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE**

C'CHARTRES BASKET FÉMININ / PÔLE  
FRANCE

Samedi 10 décembre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

#### **HANDBALL, STARLIGUE**

C'CHARTRES MÉTROPOLE  
HANDBALL / DUNKERQUE

Vendredi 16 décembre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

#### **TENNIS DE TABLE, PRO A**

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE /  
ROUEN

Dimanche 18 décembre, 16 h  
Complexe Roskopf

#### **BASKET-BALL, NATIONALE 1**

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /  
RUEIL AC

Mardi 20 décembre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

#### **TENNIS, TOURNOI BONNE ANNÉE**

PHASES FINALES

26 au 30 décembre

Stade de Ligue Jacqueline-Brillant

# Romancière et hôtelière

Devenue romancière sur le tard, Marie-Françoise Leccia propose aussi des chambres d'hôtes aux touristes de passage.



**L**ectrice assidue, amoureuse des romancières anglaises et canadiennes, Marie-Françoise Leccia est venue tardivement à l'écriture. « J'avais le titre de mon premier roman, en tête depuis quarante ans : *Le Mal Bonheur*, expression inventée au cours d'une conversation par mon ami Étienne Thuriot, devenu antiquaire. Mais pendant longtemps, je n'ai pas pu aller plus loin que les trois premières pages ».

Après différentes expériences en tant que professeur d'anglais, éditrice ou traductrice, Marie-Françoise a travaillé dans le cabinet de son mari médecin. À la mort de celui-ci, elle a ouvert deux chambres d'hôtes. « Quand j'ai reçu mon premier client, je n'ai pas réussi à lui demander

*de régler sa note. Je n'ai recommencé à louer que bien plus tard, poussée par la directrice de l'office de tourisme d'alors. »*

## Un dîner chartrain

Insomniaque, Marie-Françoise s'est mise à écrire la nuit. Elle a finalement publié *Le Mal Bonheur*, en 2014. « Je pensais m'arrêter là, mais un libraire à qui ma fille avait donné mon livre m'a écrit une lettre pour m'encourager à continuer. C'était un moyen de faire quelque chose de ma vie, une aventure à partager avec mes amis. L'écriture m'a sauvée. »

Se sont ainsi succédé *L'Écrou*, *Affaire classée ?*, *Levée d'écrou*, *Triptyque*, *Studio Gabriel*, et *Tour de Table*, son dernier roman, paru

en décembre 2019, où l'auteur s'amuse à « scruter » les pensées – pas toujours bienveillantes – de ses convives lors d'un dîner chartrain. « Mes amis pensent se reconnaître dans certains de mes romans. Ils continuent néanmoins de m'inviter, alors tout va bien !, glisse-t-elle. J'ai toujours été intéressée par la psychologie des personnages et les intrigues qui se dénouent dans les dernières pages ».

Son grand bonheur est d'aller à la rencontre des lecteurs : « Ils repèrent des choses que je n'avais pas remarquées », dit Marie-Françoise, qui pense déjà à son prochain roman.

► **Tour de table**  
Éditions du Colombier  
161 pages, 10 €

# AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.

Le ballet *Les Autres*,  
mardi 6 décembre à 20 h 30  
au théâtre de Chartres

## EXPOSITIONS

### CHARTRES, UNE VILLE À TRAVERS UNE VIE : 1914-2022

Jusqu'au 8 janvier  
L'Apostrophe  
02 37 23 42 00

### CHARTRES, L'ESPRIT DU SPORT

Du 3 décembre au 5 mars  
Boulevard Chasles

### UN ATELIER DE NOËL AUX MAINS D'OR

Du 3 au 18 décembre  
Villa Fulbert  
07 72 38 85 70

### CHEMIN DES ARTS : DANIELLE LE BRICQUIR

Jusqu'au 8 janvier  
Prieuré Saint-Vincent

### MEMORIA, VOYAGE AU CŒUR DES COLLECTIONS

Jusqu'au 26 février  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 80

### CHEMIN DES ARTS : TOYOHARU KII

Jusqu'au 11 décembre  
Chapelle Saint-Éman  
02 37 35 65 79

### À LA UNE

Jusqu'au 30 décembre  
L'Apostrophe  
02 37 23 42 00

## ANIMATIONS/VISITES

### PATINOIRE : SOIRÉE DJ

Vendredi 2 décembre 18 h à 21 h  
Entrée gratuite

### FÊTES DE NOËL

(Voir programme des animations  
page 21)

## SPECTACLES/THÉÂTRES/ CONCERTS

### ORIENT-OCCIDENT

Jedi 1<sup>er</sup> décembre à 20 h  
Concert  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 18 26 26



© Alejandro Guerrero

La métamorphose des cigognes

### DALIDA SUR LE DIVAN

Du jeudi 1<sup>er</sup> au samedi 10  
décembre, les jeudis, vendredis  
et samedis à 21 h et les samedis  
à 17 h  
Théâtre  
Le OFF – salle 1  
02 37 36 33 06

### LE TEMPS, L'ART ET LA PHYSIQUE QUANTIQUE

Samedi 3 décembre à 11 h  
Conférence-lecture  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87

### CARTE BLANCHE AUX JEUNES TALENTS

Samedi 3 décembre à 14 h 30  
Musée des Beaux-Arts  
02 36 67 30 70

### CHŒURS ET CUIVRES DE NOËL

Samedi 3 décembre à 16 h  
Place Billard

### LA MÉTAMORPHOSE DES CIGOGNES

Samedi 3 décembre à 20 h 30  
Théâtre  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87

### LES AUTRES

Mardi 6 décembre à 20 h30  
Danse  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87

### Ô MUSES !

Samedi 10 décembre à 14 h 30  
et 16 h 30  
Médiathèque l'Apostrophe  
02 37 18 26 26

### BŒUF DE NOËL

Samedi 10 décembre à 20 h  
Salle Doussineau  
02 36 67 30 70

### MAMAN

Samedi 10 décembre à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87



L'Orchestre d'harmonie de Chartres

### THE HOURS

Samedi 10 décembre  
Opéra  
Les Enfants du Paradis  
02 37 88 19 30

### PINOCCHIO

Mardi 13 décembre à 19 h  
Mercredi 14 décembre  
à 16 h et 19 h  
Vendredi 16 décembre à 20 h 30  
Samedi 17 décembre à 16 h  
et 20 h 30  
Dimanche 18 décembre à 17 h  
Mardi 20 décembre à 19 h  
Mercredi 21 décembre à 16 h  
et 19 h  
Le OFF  
02 37 33 02 10

### PAR LE BOUT DU NEZ

Mardi 13 décembre à 20 h 30  
Théâtre  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87

### CARTE BLANCHE AUX JEUNES TALENTS

Jeudi 15 décembre à 18 h 30  
Musée des Beaux-Arts  
02 36 67 30 70

### PARLEZ-MOI DE MOI

Jeudi 15, vendredi 16  
et samedi 17 décembre à 21 h  
et le samedi 17 à 17 h  
Théâtre  
Le OFF – salle 1  
02 37 36 33 06

### CONCERT DE NOËL

Samedi 17 décembre à 19 h 30  
Villa Fulbert  
06 52 25 93 52

### CONCERT D'HIVER DE L'OHC

Samedi 17 décembre à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### CONFÉRENCES/CINÉMA

#### VIH, 40 ANS DÉJÀ...

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 18 h  
Conférence  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

#### IL ÉTAIT UNE FOIS... 120 BATTEMENTS PAR MINUTES

Samedi 3 décembre à 15 h 30  
Film documentaire  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

#### ALI & AVA

Mardi 6 décembre à 20 h 30  
Film  
Auditorium de l'Apostrophe  
06 70 03 24 70

#### LE SACRE D'HENRI IV ET LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

Jeudi 8 décembre à 18 h  
Conférence  
Auditorium de l'Apostrophe  
06 09 25 66 62

### AUTANT EN EMPORTE LE VENT

Dimanche 11 décembre à 14 h 30  
Film  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
02 37 28 28 87

### JEUNESSE

#### TOURNE, TOURNE LA TERRE

Dimanche 18 décembre à 15 h  
Spectacle  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

#### CE MATIN-LÀ

Mercredi 21 décembre  
à 14 h 30 et 16 h  
Spectacle  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 80

#### CONTES D'HIVER

Jeudi 22 décembre à 14 h 30 et 16 h  
Spectacle  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 80

#### L'HIVER DE LÉON

Jeudi 22 décembre à 15 h 30  
Dessin animé  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

#### PLUME APPRENTI LUTIN

Vendredi 23 décembre  
à 14 h 30 et 16 h  
Spectacle  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 80

# Une collection de livres d'artistes

La médiathèque L'Apostrophe conserve un fonds remarquable de plus de trois cents livres d'artistes et de bibliophilie, pour la plupart nés de la rencontre d'écrivains et d'artistes.

**S'**ils gardent souvent la forme habituelle du livre, ces ouvrages s'en émancipent parfois largement pour ressembler à de purs objets, voire à des sculptures, qui laissent néanmoins toute leur place à la littérature et la poésie. Livres-œuvres d'art contemporain ou livres de bibliophilie illustrés, certains se cachent dans des porte-folios ou des emboîtages raffinés, qui ne révèlent leur caractère précieux qu'à l'ouverture de l'écrin.

Réalisés selon des techniques variées (gravure, lithographie, sérigraphie, dessin, peinture, techniques mixtes...), ils sont proposés sur tous supports (papiers de luxe, papiers pauvres, bois, métal, céramique, rhodoïd...). Ils relèvent à la fois des arts plastiques, de la photographie, du graphisme mais aussi de l'édition des « beaux » livres d'art, de la poésie ou de la littérature « libre ».

## D'infinis champs d'expériences

Souvent étonnants, déroulants et reflets des tendances actuelles de la production artistique comme des questions traversant notre époque, ces livres se caractérisent par leurs qualités artistiques et émotionnelles toujours renouvelées, les artistes trouvant ici d'infinis champs



*Citron*, Nelly Avila (s\_d\_), E 38298



*L'Heure de Chartres*,  
Joël Leick (2007), A 413



*Mets ton front Coco*,  
Têxèdre (1996), A 383

d'expériences... Si, dans ce fonds, les œuvres produites en région Centre occupent une place privilégiée, la production nationale y est toutefois bien représentée.

Ces ouvrages de formats très divers, souvent signés et numérotés, sont soigneusement

conservés dans les réserves de la médiathèque, répertoriés dans les fichiers informatiques et consultables sur place à l'espace Patrimoine par tous les publics. Dédié à la créativité, ce fonds riche de surprises et propice à la contemplation est offert à votre curiosité...

# Le programme de décembre



## CHARTRES, UNE VILLE À TRAVERS UNE VIE : 1914-2022 Jusqu'au 8 janvier

Exposition réalisée par les éditions ATOCOM à l'occasion de la sortie de la bande dessinée de Jean-François Vivier, Stéphan Agosto et Didier Ray (voir page 29). Une sélection de planches invite à un survol de l'histoire de la ville en résonnance avec celle de la France.

## VIH, 40 ANS DÉJÀ...

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre  
de 18 h à 19 h**

*Conférence par le docteur Iuliana Darasteanu, spécialiste des maladies infectieuses.*

Aujourd'hui, 38 millions de personnes dans le monde vivent avec le VIH et 700 000 environ en meurent chaque année.

Auditorium de l'Apostrophe  
Entrée libre

## IL ÉTAIT UNE FOIS... 120 BATTEMENTS PAR MINUTES Samedi 3 décembre de 15 h 30 à 17 h 30

*Film documentaire de Manuelle Blanc et Serge July (2021, durée : 52 mn)*

Un retour sur la genèse et la fabrication du film *120 battements par minute*, Grand Prix du festival de Cannes 2017, qui retrace la naissance de l'association de lutte contre le sida Act Up, au début des années 1990.

Échange avec le docteur Darasteanu, spécialiste des maladies infectieuses, à l'issue de la projection.

Auditorium de l'Apostrophe

## Ô MUSES !

**Samedi 10 décembre de 14 h 30  
à 15 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 30**

*Concert du conservatoire*

Avec Charlotte Lesage (percussions), Iuliana Patrouilleau (piano et harpe) et Frédérique Veyrac (harpe et flûtes).



Alternances de textes et musiques, dans un répertoire célébrant la mythologie.

Public familial à partir de 6 ans.

Tarif : 10 € (adultes) et 6 € (enfants)

Auditorium de l'Apostrophe

## L'HIVER DE LÉON Jeudi 22 décembre de 15 h 30 à 16 h

*Film d'animation de Pierre-Luc Granjon et Pascal Le Nôtre, 2007,*

Alors que l'hiver s'abat sur le royaume, l'ogre des montagnes enlève la belle princesse Mélie Pain d'épice. Léon et ses amis l'éléphant trouillard et le hérisson grincheux vont vivre une succession d'aventures aussi périlleuses qu'inattendues.

À partir de 3 ans.

Auditorium de l'Apostrophe

► Le programme complet des bibliothèques sur [mediatheque.chartres.fr/Agenda](http://mediatheque.chartres.fr/Agenda)

# Le programme de décembre

## ORIENT-OCCIDENT

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 20 h**

Avec Lydia Tanguy (piano) et Jean-Luc Thellin (clavecin)  
Un concert-voyage à la rencontre des influences orientales qui ont enrichi la musique occidentale. Le tout mêlé d'une grande part d'imaginaire.  
Tarifs : 10 € et 6 €

► Information et réservation  
chartres-tourisme.com  
02 37 18 26 26

## CARTE BLANCHE AUX JEUNES TALENTS

**Samedi 3 décembre à 14 h 30**

**Musée des Beaux-Arts**

Avec les élèves de 3<sup>e</sup> cycle et ensembles du conservatoire.

► Entrée libre sur réservation  
au 02 36 67 30 70



## CHŒURS ET CUIVRES DE NOËL

**Samedi 3 décembre**

**Centre-ville**

Accompagné par les classes de cuivres, le grand chœur du conservatoire propose un florilège de chants traditionnels pour lancer les festivités de Noël dans le cœur de ville.

## Ô MUSE !

**Samedi 10 décembre à 14 h 30 et 16 h 30**

**Médiathèque l'Apostrophe**

Avec Youliana Patrouilleau (harpe), Frédérique Veyrac (flûte à bec), Charlotte Lesage (percussions), Dominique Patrouilleau (récitant).

Flûtes à bec, harpes, percussions et conteur se mettent au service de la poésie et du fantastique pour transporter le spectateur vers des pays de « *mythes et légendes* ».

Tarifs : 10 € et 6 €

► Information et réservation  
chartres-tourisme.com  
02 37 18 26 26

## BŒUF DE NOËL

**Samedi 10 décembre à 20 h**

**Salle Doussineau**

Le rendez-vous des amoureux du jazz et de jam session, qui auront le plaisir d'entendre des réinterprétations de standards du jazz.

► Entrée libre sur réservation  
au 02 36 67 30 70

Camille Poupat  
jouera à la salle Doussineau  
pour le Bœuf de Noël



Youliana Patrouilleau

## CARTE BLANCHE AUX JEUNES TALENTS

**Jeudi 15 décembre à 18 h 30**

**Musée des Beaux-Arts**

Dans le cadre des Jeudis au musée, les élèves de 3<sup>e</sup> cycle se produisent au musée des Beaux-Arts avec un programme éclectique.

► Entrée libre sur réservation  
au 02 36 67 30 70

## MASTER CLASS NICOLAS BALDEYROU

**Samedi 17 décembre à 14 h**

**Conservatoire**

Master class du clarinetiste Nicolas Baldeyrou, soliste à l'orchestre Philharmonique de Radio France et professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Lyon.

# Noël à la Villa Fulbert



## UN ATELIER DE NOËL AUX MAINS D'OR A LA VILLA FULBERT

Du samedi 3 au dimanche 18 décembre, l'association Les Fantaisies d'Orphée organise à la Villa Fulbert une exposition-vente de Noël baptisée « *L'Atelier aux mains d'or* ». Les créateurs sélectionnés vous proposeront des objets uniques réalisés à la main avec un grand savoir-faire. Vous pourrez vous promener dans les dix salles illuminées et décorées pour la circonstance, en quête de cadeaux originaux ou simplement pour faire admirer à vos enfants le travail de ces artisans aux mains d'or.

### ► Informations

Exposition du 3 au 18 décembre  
Tous les jours de 15 h à 19 h  
Villa Fulbert  
3, boulevard du Maréchal-Foch  
Ouverture et vernissage pour tous  
le samedi 3 décembre de 15 h à 20 h  
[lesfantaisiesdorphée.jimdo.com](http://lesfantaisiesdorphée.jimdo.com)  
(rubrique « Événements »)  
07 72 38 85 70



*L'Adoration des anges, de Carle Van Loo*

## CONCERT DE NOËL

Samedi 17 décembre à 19 h 30, la Villa Fulbert aura le plaisir d'accueillir l'ensemble Le Mystère pour un concert de Noël qui mettra à l'honneur le chant, la voix et les instruments à vent sur les thèmes des anges et de la paix.

Trois jeunes et talentueuses chanteuses issues des conservatoires d'Île-de-France, Bénédicte Bezault (soprano), Marie Poupardin (mezzo) et Alexia Vliegen (alto), seront au rendez-vous, accompagnées par Quentin Fondcave à la flûte à bec et au basson baroque. Tous quatre spécialisés dans la musique baroque, ils partageront avec vous leurs coups de cœur parmi les plus beaux airs de Noël : trios, duos ou solos de Jean-Sébastien Bach, Lully, Kapsberger ou Telemann...

### ► Réservation

06 52 25 93 52  
[villa.fulbert@laposte.net](mailto:villa.fulbert@laposte.net)  
Participation : 15 €

# Un clarinettiste virtuose à Chartres

Clarinettiste de renommée internationale, Nicolas Baldeyrou donnera une master class au conservatoire le samedi 17 décembre et sera l'invité du concert de l'OHC le soir même au Théâtre de Chartres.

**S**orti du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris avec notamment un premier prix de clarinette à l'unanimité, Nicolas Baldeyrou a confirmé dans la foulée en remportant le concours de l'ARD, à Munich, en 1998, le concours international de Dos Hermanas, en Espagne, en 1999, et la ICA Young Artist Competition, aux États-Unis, en 2001.

Nicolas Baldeyrou est l'un des clarinettistes les plus talentueux de sa génération. Il se produit avec de prestigieux orchestres sans pour autant négliger la musique de chambre. Il collabore aussi avec de nombreux ensembles de musique d'aujourd'hui comme 2E2M, Court-Circuit, TM+, Alternance, Ars Nova ou Sillage, et il est régulièrement invité à jouer avec l'orchestre Les Musiciens du Louvre, de Marc Minkowski, avec l'ensemble Le Concert d'Astrée d'Emmanuelle Haïm, ou encore avec la Chambre Philharmonique, d'Emmanuel Krivine.

## Soliste, professeur et essayeur

Successivement clarinette solo de l'Orchestre des jeunes de l'Union européenne, du Mahler Chamber Orchestra de Claudio Abbado et de l'Orchestre national de France dirigé par Kurt Masur, il se consacre désormais à une triple carrière de soliste, de professeur et de musicien d'or-



Crédit : Jean-Baptiste Millot

chestre au sein de l'Orchestre philharmonique de Radio France dirigé par Myung-Whun Chung. Il enseigne également au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon depuis 2006.

Depuis 2004, il est également essayeur pour la manufacture d'instruments à vent Buffet-Crampon, contribuant ainsi au

développement de son instrument et au rayonnement de l'école française dans le monde entier.

Preuve supplémentaire de son éclectisme, Nicolas Baldeyrou sera l'invité de prestige de l'Orchestre d'harmonie de Chartres pour son concert d'hiver le samedi 17 décembre à 20 h 30 sur la scène du théâtre.



OHC

## *Concert d'hiver*

L'Orchestre d'harmonie de Chartres donnera son traditionnel Concert d'hiver Le samedi 17 décembre à 20 h 30 au Théâtre, avec, en invité d'honneur, le clarinettiste de renommée internationale Nicolas Baldeyrou.

► Samedi 17 décembre à 20 h 30  
Concert gratuit  
Réservation obligatoire  
02 37 23 42 79  
[billetterie@theatredechartres.fr](mailto:billetterie@theatredechartres.fr)  
Placement libre

CONCERT

# Les Clavecins de Chartres



## COUPERIN – TELEMANN - BACH

**Samedi 17 décembre à 16 h 30**

Chapelle Notre-Dame de la Brèche,  
31, rue de la Brèche

Avec Benoît Bayle (flûte), Ariane Dellenbach (violin), Noémie Lenhof (viole de gambe), Élisabeth Joyé (clavecin)

Dans le cadre des *Rencontres baroques*, l'association des Clavecins de Chartres vous invite à confronter trois géants de la musique baroque : François Couperin, Georg Philipp Telemann et Jean-Sébastien Bach, et à découvrir les styles français et allemand.

François Couperin : *Les Nations, 1<sup>er</sup> Ordre, « La Française »*

Georg Philipp Telemann : *Nouveaux quatuors parisiens n° 4*

Jean-Sébastien Bach : *Sonates en trio BWV 525 et BWV 529*

### ► Réservation et information

06 26 90 33 78

[clavecinsdechartres.pagesperso-orange.fr/](http://clavecinsdechartres.pagesperso-orange.fr/)

Entrée libre avec participation



**Mardi 6 décembre  
à 20 h 30**

**Auditorium de l'Apostrophe**

ALI & AVA

De Clio Barnard (Grande-Bretagne, 2022, 1h35)

Ali et Ava n'avaient aucune raison de se rencontrer. Blessés par la vie, c'est leur affection commune pour Sofia, une jeune fille dont Ava est l'assistante scolaire qui les fait se croiser. De là va naître un lien profond, au-delà des différences sociales et culturelles.

*Une romance musicale, sélectionnée à la Quinzaine des réalisateurs de Cannes 2021.*



**Dimanche 11 décembre à 14 h 30**

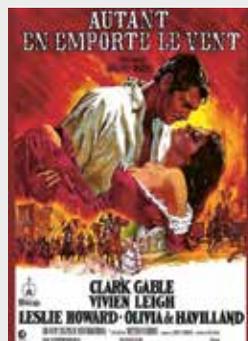
**Cinéma Les Enfants**

**du Paradis**

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

De Victor Fleming (États-Unis, 1939, 3h53, vostf)

Avec Vivien Leigh, Clark Gable  
et Olivia de Havilland



État de Géorgie, 1861. Courtisée par tous les bons partis du pays, la fière et volontaire Scarlett O'Hara n'a d'yeux que pour Ashley Wilkes, fiancé à sa douce et timide cousine, Melanie. Mais à la réception des Douze Chênes, c'est le cynique Rhett Butler qui attire

l'attention de Scarlett...

*Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap*

*Entracte : gouter offert (thé, café, pâtisseries)*

### ► Renseignements

06 70 03 24 70

[cine-clap.com](http://cine-clap.com)

# THÉÂTRE

## DE CHARTRES

### LE TEMPS, L'ART ET LA PHYSIQUE QUANTIQUE

**Samedi 3 décembre à 11 h**  
Conférence-lecture

d'Étienne Klein, philosophe des sciences, et Sofia Hisborn, comédienne de la compagnie L'Idée du Nord.

Petit théâtre

Entrée gratuite sur réservation

### LA MÉTAMORPHOSE DES CIGOGNES

Marc Arnaud

**Samedi 3 décembre à 20 h 30**  
Théâtre

Grande salle

L'histoire à la fois violente et légère d'un homme enfermé entre quatre murs, qui tente d'observer le protocole sans lequel son projet de faire un enfant par fécondation in vitro ne verra jamais le jour. Au gré des apparitions de personnages aussi pragmatiques que délirants, Marc Arnaud poétise une situation triviale, transformant un lieu sordide en pays fantastique de son imagination.

### LES AUTRES

CCN de La Rochelle  
Compagnie Accrorap –  
Kader Attou

**Mardi 6 décembre à 20 h 30**  
Danse

Grande salle

Kader Attou travaille autour de la notion d'étrange et d'insolite, nous entraînant dans un espace-temps poétique où l'extraordinaire se substitue à l'ordinaire, épaulé par six

danseurs issus des esthétiques hip-hop et contemporaine et deux musiciens : Loup Barrow, spécialiste du cristal baschet, et Grégoire Blanc, l'un des rares joueurs de thérémine au monde.

### MAMAN

Avec Vanessa Paradis  
et Samuel Benchetrit

**Samedi 10 décembre à 20 h 30**  
Théâtre

Grande salle

La rencontre, un soir, d'une gérante de boutique de vêtements pour femmes enceintes et d'un homme de passage. Les débuts sur scène de Vanessa Paradis, qui endosse le rôle d'une femme sensible, attachante et mouvante, écrit pour elle par celui qui partage sa vie, Samuel Benchetrit.

### PAR LE BOUT DU NEZ

Avec François Berléand  
et Antoine Duléry

**Mardi 13 décembre à 20 h 30**  
Théâtre

Grande salle

Incapable de prendre la parole en public à cause d'une absurde démangeaison nasale, le nouveau président de la République n'a d'autre solution que de prendre rendez-vous avec un célèbre psychanalyste. Le temps d'une séance, les deux hommes se livrent un duel où chacun essaye de prendre le dessus.

Qui aura le dernier mot ?



© Claude Cassian

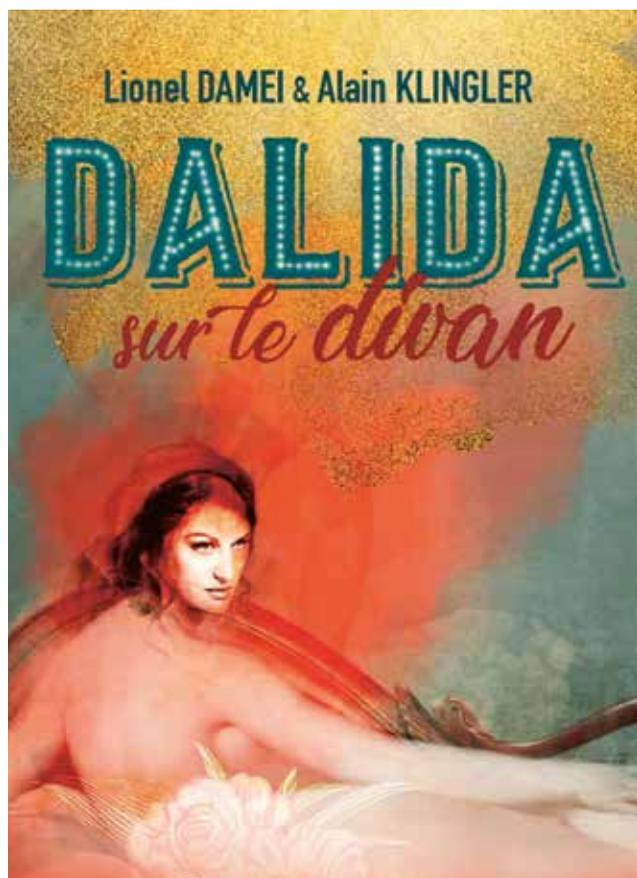
Vanessa Paradis dans *Maman*



© Svend Anderson

Antoine Duléry et François Berléand dans *Par le bout du nez*

# TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES



## THÉÂTRE DU PORTAIL SUD

### DALIDA SUR LE DIVAN

Adapté du livre du psychanalyste Joseph Agostini  
Avec Lionel Damei (voix)  
et Alain Klingler (piano et voix)  
**Du 1<sup>er</sup> au 10 décembre,  
les jeudis, vendredis  
et samedis à 21 h  
et les samedis à 17 h**

**LE OFF - SALLE 1**

En janvier 1986, Dalida repart sur la terre de son enfance,

l'Égypte, pour y tourner *Le sixième jour*.

Le cinéaste le plus connu de l'Orient, Youssef Chahine lui propose enfin un vrai rôle au cinéma. C'est là que commence le récit : au moment de ce départ-renaissance vers son premier pays, son berceau.

Dalida jouera ce film et mettra fin, peu de temps après, à ses jours.

Nous raconterons ainsi le périple de Iolanda Gigliotti, ses souffrances, ses drames, mais aussi son incroyable enthousiasme et son

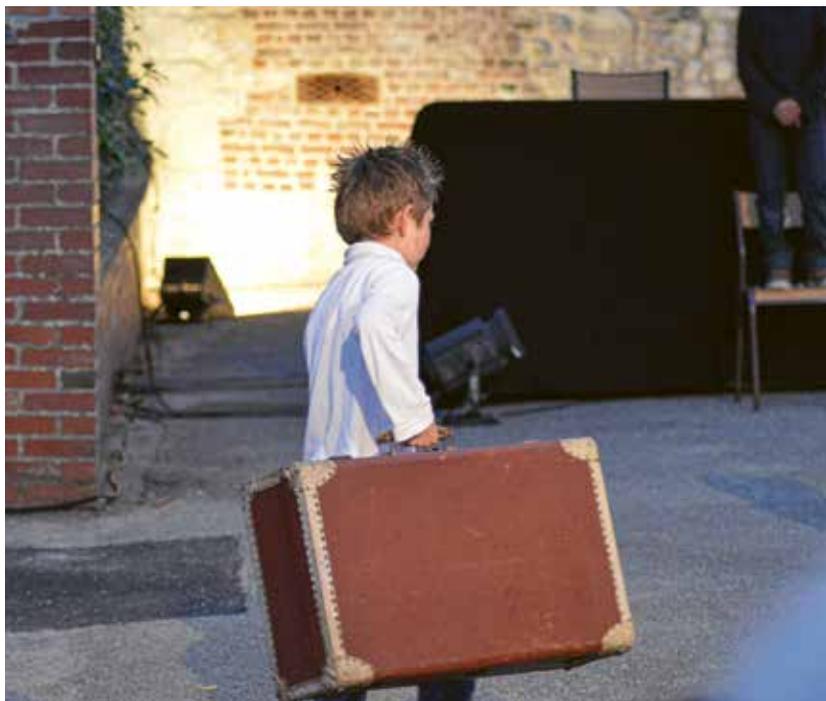
indomptable envie de vivre. Malgré tout, envers et contre la fatalité. Jusqu'au dernier soir.

### PARLEZ-MOI DE MOI

D'Alain Chapuis  
Avec Marie-Blanche  
et Alain Chapuis  
**Jeudi 15, vendredi 16  
et samedi 17 à 21 h  
et le samedi 17 décembre à 17 h**

**LE OFF - SALLE 1**

Parlez-moi de moi, il n'y a que ça qui m'intéresse ! Benjamin, comédien, sort du spectacle de son meilleur ami Yann.



Il lui fait les plus beaux compliments sur la pièce qu'il a en réalité détestée. Est-il hypocrite ? Peut-il être sincère ? Benjamin décide d'être sincère... et c'est le drame car parallèlement il décroche le rôle de sa vie dans la nouvelle série Frères de sang, en duo... avec Yann. Mathilde, leur agent artistique, parviendra-t-elle à ménager ces deux égos surdimensionnés ?

► **Réservations**  
02 37 36 33 06  
theatreportailsud.com  
Tarifs : 18 € et 14 €

► **Le OFF**

10, avenue Jehan-de-Beauce  
Renseignements et réservations :  
leoff-chartres.fr  
contact@leoff-chartres.fr  
02 37 23 42 53

## THÉÂTRE EN PIÈCES

### PINOCCHIO

**Mardi 13 décembre à 19 h**  
**Mercredi 14 décembre à 16 h et 19 h**  
**Vendredi 16 décembre à 20 h 30**  
**Samedi 17 décembre à 16 h et 20 h 30**  
**Dimanche 18 décembre à 17 h**  
**Mardi 20 décembre à 19 h**  
**Mercredi 21 décembre à 16 h et 19 h**

De Joël Pommerat

**LE OFF**

Lorsque l'arbre au bois étonnant tombe sous l'orage, l'homme pauvre et généreux décide d'en faire un pantin. Pinocchio est né. Enfant naïf et cruel, il rêve d'une vie de prince.

Partant de la question de la paternité et de la pauvreté, la mise en scène d'Emmanuel Ray permettra à l'imagination enfantine de se mesurer à la dureté des grandes personnes.

► **Réservations**  
02 37 33 02 10  
theatre-en-pieces.fr

LIVE  
**BRUME PAROLE**  
RECHERCHE PROUST



## THÉÂTRE DU SEUIL

### BRUME PAROLE RECHERCHE PROUST

**Samedi 3 décembre à 20 h 30**

Électro-pop

**THÉÂTRE DU SEUIL**

100 ans après la mort de Marcel Proust, Brume Parole propose une relecture électro-pop de l'œuvre du grand écrivain français. Elle a écrit les paroles de *Recherche Proust* (son troisième album après *Qui es-tu je ?* et *Présent Particulier*) à partir de fragments d'*À la recherche du temps perdu* et a travaillé sur le spectacle avec l'artiste plasticien Panpan. Ce live immersif, cocktail de musique, de peinture, de rétroprojection et de vidéo projection, embarque le spectateur dans une expérience à la croisée des arts. Proust est Art... Proust est Pop.

► **Théâtre du Seuil**  
13, rue Saint-Julien  
07 64 27 93 47  
**Réservations**  
theatreduseuil.com  
ou info.theatreduseuil@gmail.com  
ou Fnac, Carrefour...  
Tarifs : 20 € et 15 €

# Un escape game pour des jeunes des MPT

Pendant les vacances de la Toussaint, des jeunes des maisons pour tous de la ville ont participé au musée des Beaux-Arts à un escape game imaginé par trois étudiantes de Polytech.

**L**e jeudi 3 novembre dernier, neuf adolescents issus des MPT de Bel-Air et Rechèvres ont ainsi mis les pieds pour la première fois au musée des Beaux-Arts de Chartres. Sous la houlette de son conservateur, Grégoire Hallé, ils ont résolu une à une les énigmes qui leur ont permis d'identifier l'assassin d'un comédien de la troupe de Molière, venue représenter *Tartuffe* au palais épiscopal en 1664. Un scénario imaginé par trois étudiantes de l'école Polytech à l'occasion de la dernière Nuit européenne des musées, en mai dernier.



Grégoire Hallé, conservateur du musée des Beaux-Arts (à droite), en compagnie de deux animateurs et neuf adolescents des maisons pour tous de Bel-Air et Rechèvres.

## Créer du lien

*« Nous travaillons depuis l'année dernière avec les maisons pour tous, dit Grégoire Hallé. L'escape game est un moyen ludique de faire découvrir le musée aux jeunes. Pour cette première, il y a eu plus de volontaires que de places disponibles. Donc, c'est une très bonne expérience à renouveler. Nous travaillons d'ailleurs avec l'école Polytech sur un nouvel escape game pour la nuit des musées 2023 ». « Il faut développer ce type d'activités pour que chaque public y trouve son compte, ajoute Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine. L'objectif est de créer du lien. »*



# Classes patrimoine à l'école Henri-IV

Dans le cadre de son programme de découverte de l'archéologie et du patrimoine à l'intention des élèves de primaire, la direction de l'Archéologie est associée avec l'école Henri-IV pour l'année scolaire 2022-2023.



Entre 2007 et 2022, les équipes de la direction de l'Archéologie ont réalisé une vingtaine d'opérations qui ont permis de mieux connaître l'évolution du quartier des Clos au fil du temps. Le partenariat entre l'école élémentaire Henri-IV et la direction de l'Archéologie vise à donner les clés aux élèves pour découvrir l'histoire de leur quartier et replacer celle-ci dans l'évolution de la ville. Inscrit dans le cadre de l'Enseignement artistique et culturel, ce projet sur mesure bénéficie du soutien financier de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire.

Pour les élèves des classes de CE1 de Caroline Le Corre, Marie Jaupitre et Sandrine Merlen, l'année scolaire sera rythmée par 5 rendez-vous avec l'équipe de la direction de l'Archéologie autour du thème « *L'évolution de l'habitat et du quartier des Petits-Clos de la Préhistoire à nos jours* ».

## Initiation à l'archéologie

À partir des découvertes faites sur un site proche de leur école, les élèves auront notamment pour objectif de créer une maquette à échelle réduite d'un bâtiment de la fin de la Préhistoire. Ils exploreront la domus gallo-romaine richement décorée mise au jour sous la place des Épars en 1986

et participeront ensuite à une visite guidée du centre-ville, à la recherche de bâtiments médiévaux. Ceci afin de resituer le site du prieuré de la Madeleine du Petit-Beaulieu dans le contexte de la ville médiévale. Enfin, une initiation à la fouille archéologique permettra aux élèves de découvrir les méthodes employées et le travail nécessaire à l'étude des traces et vestiges du passé.

En dehors de ces deux classes de CE1, et afin de faire bénéficier un maximum d'élèves de ce nouveau partenariat, neuf classes de l'établissement, du CP au CM2, pourront participer à un atelier pédagogique animé par la direction de l'Archéologie.

# Chartres XIX<sup>e</sup> siècle. Chartres casse la Croûte (du Pâté de Chartres)

« Les Français, et surtout les Parisiens, aiment en lui cette croûte légèrement dorée et cet intérieur si délicat pour la perfection desquels il a fallu réunir le froment le plus pur de Beauce, le beurre le plus frais des pâturages de nos vallées, le guignard de nos plaines ou les bécasses de nos prairies [...] », écrit Henri Lizier dans Chartres et la Beauce sous le règne de Louis-Philippe (1830-1848).



Pâtissier Lemoine. Carrefour rues du Cygne et de la Boucherie (auj. pl. du Cygne) et place Marceau, au XIX<sup>e</sup> s. Dessin Beaujoint (Musée des Beaux-Arts de Chartres).

## Du pâté chartrain au Pâté de Chartres

### Une pâtisserie charcutière

La mise en croûte ayant d'abord servi à conserver la viande, on « cassait la croûte » et on mangeait son contenu. Depuis que

les cuisiniers l'ont rendue comestible avec une pâte boulangère, on la déguste avec sa farce. On préparait le pâté de Chartres en période de chasse. Mariage du gibier à plumes et du blé beaucerons, il était garni de guignard, oiseau migrateur voisin du pluvier, qui survolait

la Beauce. En 1664, dans une Lettre écrite de la campagne à M. de Molière, les poètes Chappelle (1626-1686) et Bachaumont (1624-1702) s'excusent d'envoyer à leur ami, faute de guignard, perdrix et caille, un pâté « fait de deux lapins ».



La place du Cygne (en bleu), alors divisée en deux rues. Extrait du plan de Chartres en 1750 (SAEL 1860).

### Un lieu, trois noms

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, place du Cygne, alors divisée en deux rues par un îlot d'étaux et de maisons aujourd'hui disparus, trois cuisiniers fabriquent le pâté « de Chartres » : Guillaume Brisot (mort en 1779), « maître-traiteur et cuisinier 16 rue de la Grande-Boucherie », Philippe, ancien cuisinier du duc (Philippe) d'Orléans, puis son élève, Lemoine.

### Querelles de chefs

En 1784, craignant la concurrence de Lemoine, qui fournit le théâtre, Philippe commande une « publicité » au dramaturge Collin d'Harleville, qui livre aux Annonces et Affiches chartraines une « Nouvelle Philippique » courtoise, parue le 6 mars :

*« Bien qu'en ma friande Patrie  
Philippe ait de nombreux rivaux  
Dans l'art de la pâtisserie  
Jamais Philippe n'eut d'égaux.  
Et si ma muse s'émancipe  
À chanter un nouveau Philippe,  
C'est pour que la Postérité  
Sache qu'on doit à notre Ville  
Le Pâtissier le plus habile  
Que la terre ait jamais porté. »*

Le 20 mars, Lemoine confie sa réponse à la plume acide du poète chartrain Nicolas-François Guillard :

*« Es-tu donc, dans ces murs,*



À boire et à manger. Ancienne entrée de la Porte Percheronne (auj. pl. Cazalis). Dessin Jacotte (Musée des Beaux-Arts de Chartres).

**MAISON LEMOINE**  
FONDÉE EN 1761

Place Marceau, CHARTRES.

**BOURDOIS-ROUARD**  
SUCCESSION

**FABRICANT DE PÂTÉS**

NOCES & BANQUETS  
SPÉCIALITÉ DE PÂTÉS  
et Fabrique de  
CONSERVES  
alimentaires

SALLE STE FOY  
PÂTISSERIE  
Vins fins et Liqueurs  
DINERS  
Glaces pour Soirées

Madame Mart. Gaubert  
Chartres, le 3 Fivrial 1886

Nov 26	1	pâté	2.
7 <sup>h</sup> 2	4	Choux grillés	11 40
" "	1	Poëlleau	2 10
" 3	1	puëlleau	1 "
" 7	1	Poëlleau	1 60
" 16	6	feuilletés	30
" 20	1	Pâté 1 perdreau & Cailles	10 "
" 27	1	Brioche	5 "
9 <sup>h</sup> 11	1	ragout	11 70
" 14	1	Brioche	11 70
" 21	1	pâté femme	11 70
9 <sup>h</sup> 11	6	choux grillés	11 60
" 12	1	Pâté Poëlleau	3 "
" 15	1	l'ohar vent	1 50
" "	1	Brioche	11 70
" 29	1	pâté femme	11 70
10 <sup>h</sup> 13	1	pâté 1 perdreau	6 "
" "	1	Brioche	1 "
" 24	1	?	11 70
" 27	1	ragout	11 70
à reporter			35 40

Bourdois-Rouard, successeur de la Maison Lemoine, fondée en 1761, place Marceau, 1886.

TÉLÉPHONE 1.55

SPÉCIALITÉ  
**DE PÂTÉS DE CHARTRES**

R. C. Chartres 28

MÉDAILLE D'OR  
1889  
1<sup>re</sup> Classe  
Concours Intern. Alimentaire  
PARIS 1889

MÉDAILLE D'OR  
1889  
1<sup>re</sup> Classe  
Concours Alimentaire  
VERSAILLES 1889

MÉDAILLE D'OR  
1889  
1<sup>re</sup> Classe  
Concours Alimentaire  
PARIS 1889

MÉDAILLE D'OR  
1889  
1<sup>re</sup> Classe  
Concours Alimentaire  
PARIS 1889

**RESTAURANT LHOMME**  
31, Rue du Soleil-d'Or, CHARTRES  
Entrée du Restaurant : 17, Rue Noël-Parfait

Madame Legu

Repa. en secret  
de M<sup>me</sup> Legu 990<sup>00</sup>  
sort 30 courtes à 13<sup>00</sup>

500

Restaurant Lhomme, 31 rue du Soleil-d'Or, 17 rue Noël-Parfait.

l'unique Pâtissier digne d'un tel encens ? On te proclame Dieu de la Pâtisserie ! J'ai cru longtemps que ce pompeux Eloge et tous ces Compliments étaient un malin persiflage d'un Poète railleur, qui comptait, en louant tes rares qualités, recevoir, en échange, un de tes bons Pâtés...» Lemoine avouant avoir offert un pâté aux Annonces pour faire publier sa réplique, Philippe le traite d'amateur : « Je n'ai ni tes loisirs, ni tes talents divers,

Et sais faire un peu mieux des Pâtés que des Vers. »

### Couronnement parisien

Selon le journaliste et gastronome Grimod de La Reynière (1758-1837) dans son *Almanach des Gourmands*, guide dans les moyens de faire excellente chère, par un vieil amateur (1802-1806), la chair du guignard « passe pour être savoureuse et c'est un gibier fort recherché. Chartres en fournit chaque année un grand nombre à Paris.

On le mange à la broche, et on l'accommode comme le pluvier. On en fait aussi des pâtés fort recherchés. Ceux auxquels le célèbre Philippe, de Chartres, a dû sa réputation [...], étoient des pâtés de guignards. » Il note qu'on vend les pâtés « de poulardes et de guignards de Chartres » à Paris, chez le sieur Corcellet, qui « peut se flatter d'avoir la plus belle boutique de comestibles qui soit au Palais Royal [depuis 1761], et même dans Paris [...]. Qu'on se

contente de savoir que c'est là que les pâtés [...] de poulardes et de guignards de Chartres [...] se rendent de préférence, en arrivant à Paris. »

En 1885, le cuisinier Voisin obtient à Paris une médaille d'or « pour l'excellence de ses pâtés de Chartres ». En 1906, dans sa France Gourmande, Fulbert Dumonteil qualifie de « divin » le pâté garni de caille, de perdrix, de perdreau et d'alouette en 1844, par un descendant de Lemoine.

## Les amateurs

### Compain, Baudelocque et Hetzel (1814-1886)

En 1802, Baudelocque, obstétricien parisien, demande à son ami Compain, médecin de l'hôtel-Dieu chartrain, de lui expédier un de ses pâtés de Chartres. Plus tard, le Chartrain Pierre-Jules Hetzel, fils de la sage-femme de l'hôtel-Dieu, se souvient d'ennuyeuses vacances dans sa ville natale, une fois épuisé le charme du pâté de Chartres.

### Entrée en littérature avec Balzac (1799-1850)

Le gourmand Balzac le fait figurer dans L'Envers de la Société contemporaine (1842-1847), où l'un de ses personnages se rappelle avoir réconforté un ami avec un pâté de Chartres reçu de sa mère.

### Dans le dernier ouvrage de Dumas (1802-1870)

À Roscoff, où durant l'été 1869 il travaille à son Grand Dictionnaire de cuisine (1873, posthume), Dumas s'émerveille des « choses comestibles les plus délicates » qu'on lui sert : « Je crois que nous eûmes un jour une poularde du Mans et un pâté de Chartres. Il y avait pour moi, dans cet empressement à



Au Gourmand, enseigne de la boutique de Corcellet, Paris, où l'on vend le Pâté de Chartres.

*me fêter, quelque chose qui me faisait venir les larmes aux yeux.* » Dans le Dictionnaire, il mentionne le « Beignet de fruits à l'eau-de-vie à la Chartres », la « Croquignolle et le Croqu'enbouche à la Chartres », ainsi que le « pâté de Chartres » à la chair de guignard, « préférable à celle du pluvier, utilisé par Philippe de Chartres ».

### Un plat de chasseurs et de commis voyageurs

Dans *La Cuisine française. L'Art du bien manger*, d'Edmond Richardin (1913), un rédacteur le dit né « sous Louis Philippe en un jour de désarroi » et adopté « d'abord par des chasseurs et des commis-voyageurs affamés par les longues courses [...] c'est un vieux plat, s'il avait le don de la parole, il dirait certainement qu'il doit être dressé, coiffé du bonnet de coton des ancêtres. »

### Héritiers chartrains de Lemoine

Un fonds d'archives locales réuni par Jules Delacroix (1807-1888, maire de Chartres de 1876 à 1880), et continué par sa veuve, contient des factures d'héritiers de la tradition chartraine.

« Maison Lemoine, succ. Bourdois-Rouard, pl. Marceau » (1886) ; « Maison Voisin, succ. G. Hubert, 31 rue du Soleil d'Or » (1902, 1906) ; « Ancienne Maison Lemoine, Boutillier Société succ. G. Genet, 9 rue du Cygne » (1909) ; « Anc. Maison Lemoine, H. Boutillier succ. G. Genet, 9 rue du Cygne » (1912) ; « Restaurant L'homme, 31 rue du Soleil d'Or » (date ill. ou s.d.) : « E. Villette, 45-47 rue des Changes » (s.d.).

### Juliette Clément,

Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Sources : AD 28, AM Chartres, fonds SAEL, fonds Delacroix, coll. part.

Clichés MBA Chartres, fonds SAEL, coll. part., J. Clément.

# COMPTE RENDU SUCCINCT DU 17 NOVEMBRE 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire  
DESIGNE Monsieur Alain CONTREPOIS Secrétaire de séance,

Etaient présents : M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Guillaume BONNET, M. Jean-François BRIDET, M. Christophe CAPLAIN, M. Alain CONTREPOIS, Mme Brigitte COTTEREAU, Mme Geneviève CRESSAN, M. Yves CUZIN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, Mme Sophie GORET (jusqu'à la délibération n°14), M. Jean-Pierre GORGES, M. Quentin GUILLEMAIN, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, Mme Laurence JOLY, M. Laurent LHULLERY, M. Richard LIZUREY, Mme Lucie M'FADDEL, Mme Jacqueline MARRE, M. Franck MASSELUS, M. Olivier MAUPU, Mme Isabelle MESNARD, Mme Martine MOKHTAR, M. Jean-François PLAZE, M. Fabien STANDAERT, Mme Agnès VENTURA, M. Ladislav VERGNE, Mme Isabelle VINCENT (à compter de la délibération n°10).

Etaient représentés : M. José ROLO par pouvoir à Mme Dominique DUTARTRE, Mme Isabelle VINCENT par pouvoir à M. Richard LIZUREY (jusqu'à la délibération n°9), M. Boris PROVOST par pouvoir à Mme Jacqueline MARRE, Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN par pouvoir à M. Fabien STANDAERT, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à Mme Sophie BEUREL, M. Daniel GUERET par pouvoir à M. Franck MASSELUS, M. Patrick AUDAT par pouvoir à M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie GORET par pouvoir à M. CONTREPOIS (à compter de la délibération n°15).

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 septembre est approuvé à l'unanimité, 3 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote (MM. Jean-Pierre GORGES, Boris PROVOST, Mme Jacqueline MARRE)

## ADMINISTRATION GENERALE

### 1 Protection fonctionnelle - France 3 - Maire

Conseiller municipal ayant quitté la séance avant débat et vote : M. GORGES

Mme FROMONT a été désignée pour présider la séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 6 voix contre, 3 abstentions

ACCORDE le bénéfice de la protection fonctionnelle à Monsieur le Maire, Jean-Pierre GORGES

### 2 Convention de mandat avec la SPL C CHARTRES TOURISME - vente de produits « Ville de Chartres »

Conseillers municipaux siégeant au sein du CA de la SPL C'Chartres Tourisme ayant quitté la séance avant débat et vote : MM. GORGES, LHULLERY, GEROUDET, STANDAERT, Mmes MESNARD, VINCENT, FERRAND, JOLY.

Mme FROMONT a été désignée pour présider la séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 24 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention APPROUVE le principe de la vente de produits publicitaires à l'image de la Ville de Chartres par la SPL C'CHARTRES TOURISME sur ses différents points de vente ;

ACCEPTE la convention de mandat jointe - Vente de produits « Ville de Chartres » avec la SPL C'CHARTRES TOURISME ;

PRECISE que cette convention a reçu un avis

favorable du comptable public ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et les éventuelles pièces liées.

### 3 Commissions thématiques - Représentations - Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation des membres pour chacune des commissions.

ACTE les candidatures de Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN et de M. Christophe CAPLAIN pour siéger au sein des commissions.

PROCEDE à la désignation des membres pour siéger au sein des commissions suivantes :

- Commission Finances et Administration générale

Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN

- Commission Aménagements et grands projets

Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN

M. Christophe CAPLAIN

- Commission Service à la population

M. Christophe CAPLAIN

Nombre de votants : 37 (conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Jean-François BRIDET)

Suffrages exprimés : 33

Sont déclarés élus, chacun ayant obtenu 33 voix, pour siéger au sein des commissions thématiques suivantes :

- Commission Finances et Administration générale

Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN

- Commission Aménagements et grands projets

Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN

M. Christophe CAPLAIN

- Commission Service à la population

M. Christophe CAPLAIN

### 4 Commission Consultative des Services Publics Locaux - Représentation - Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

ABROGE la délibération n°2020-087 du conseil municipal du 15 juin 2020.

DECIDE d'un accord commun, de retirer l'ensemble des listes préalablement déposées,

ACTE le dépôt d'une seule liste constituée des candidats suivants pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

Titulaires :

M. CUZIN Yves

M. GEROUDET Patrick

M. MASSELUS Franck

Mme MARRE Jacqueline

Suppléants :

M. AUDAT Patrick

M. LIZUREY Richard

Mme DORANGE Karine

M. GUILLEMAIN Quentin

DECIDE à l'unanimité, de procéder au vote au

vote à mains levées à l'élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Chartres.

Nombre de votants : 38 (conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES)

Suffrages exprimés : 38

Quotient électoral : 9,5

La liste susvisée obtient 38 voix et ainsi l'ensemble des sièges à pourvoir.

Sont déclarés élus pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Chartres :

Titulaires :

M. CUZIN Yves

M. GEROUDET Patrick

M. MASSELUS Franck

Mme MARRE Jacqueline

Suppléants :

M. AUDAT Patrick

M. LIZUREY Richard

Mme DORANGE Karine

M. GUILLEMAIN Quentin

DELEGUE au Maire la saisine de la commission pour les tous les avis qu'elle doit donner au titre de l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### 5 SPL C'Chartres Spectacle - Représentation - Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 2 voix contre, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

AUTORISE de relever M. Ladislav VERGNE de ses fonctions d'administrateur au sein de la SPL C'Chartres Spectacles.

DECIDE à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées à l'élection d'un représentant de la ville de Chartres pour siéger au sein de la SPL C'Chartres Spectacles.

ACTE la candidature de M. Jean-Pierre GORGES.

PROCEDE à la désignation du représentant de la ville pour siéger au sein de la SPL C'Chartres Spectacles

Nombre de votants : 38 (conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES)

Suffrages exprimés : 33

Est déclaré élu, Monsieur Jean-Pierre GORGES ayant obtenu 31 voix, pour siéger au sein de la SPL C'Chartres Spectacles.

### 6 Avenant 2 à la convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité - Préfecture d'Eure-et-Loir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention pour la télétransmission des actes qui a pour objet d'étendre aux actes d'urbanismes la transmission par voie électronique au représentant de l'Etat dans le Département.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit

# CONSEIL MUNICIPAL

avenant et tous les actes y afférents.

## 7 Dérogation au repos dominical des commerces pour 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

EMET un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces situés à Chartres, dans la limite de douze dimanches pour l'année 2023, par branches d'activité (les équipements de la maison, les hypermarchés et supermarchés et les équipements de la personne).

## FINANCES ET PROSPECTIVE

### 8 Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif aux comptes et à la gestion de la Communauté d'Agglomération CHARTRES METROPOLE – années de vérification 2014 et suivantes – communication aux communes membres de CHARTRES METROPOLE

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

Du contenu de la copie du rapport communiqué par la Chambre Régionale des Comptes de la Région Centre-Val de Loire le 17 octobre 2022 concernant les comptes et la gestion de la communauté d'Agglomération CHARTRES METROPOLE (années 2014 et suivantes) ; un débat a pu se tenir ;

Des réponses apportées par la Communauté d'Agglomération au rapport rendu par la juridiction ;

Des réponses rédigées à ce jour par CHARTRES METROPOLE suite aux recommandations des 2 cahiers adressés par la Chambre Régionale des Comptes ;

PRECISE que la collectivité a suivi la procédure exposée dans le courrier reçu le 17 octobre 2022.

### 9 Décision modificative 2022 – Budget principal et budgets annexes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la décision modificative n°2 du budget principal et des budgets annexes pour le budget 2022, comme cela est présenté en annexe ;

APPROUVE le versement de subvention de fonctionnement vers le budget annexe Petite enfance :

- Budget annexe Petite enfance : une réduction de 150 000 € fait passer le montant total de la subvention d'équilibre à 2 560 000 € sur l'année 2022 ;

PRECISE que la subvention de fonctionnement de ce budget annexe correspond au montant maximum à verser. Celle-ci peut être inférieure, au vu du réalisé de l'année 2022 ;

PRECISE que la somme de 3€ prévue dans cette DM 2 vient compléter la délibération CM2022/103 concernant l'affectation du résultat 2021.

## ADMINISTRATION GENERALE

10 Prise de participation de la SEM Chartres Développement Immobiliers dans le capital de la SCCV Maintenon - Opération en co-promotion de 115 logements

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions, 6 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Olivier MAUPU, Mmes

Elisabeth FROMONT, Karine DORANGE, Dominique DUTARTRE, Lucie M'FADDELE.

APPROUVE la prise de participation de la SEM Chartres Développement Immobiliers au sein du capital de la SCCV Maintenon, en cours de constitution à hauteur de 20% par la souscription de 20 parts de 10 € soit 200 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

## FINANCES ET PROSPECTIVE

### 11 SPL C CHARTRES EVENEMENTS - montant du capital social - réduction du capital

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, José ROLO, Mmes Karine DORANGE, Dominique DUTARTRE.

APPROUVE la correction à effectuer dans les statuts de la SPL C'CHARTRES EVENEMENTS ; la collectivité ne s'oppose donc pas à la proposition de la SPL C'CHARTRES EVENEMENTS ;

VALIDE le montant de la réduction du capital de la SPL C'CHARTRES EVENEMENTS (39 649€) afin que la valeur de l'action soit de 15 € pour 161 871 actions ;

AUTORISE le représentant de la Ville de Chartres à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires à ratifier la modification proposée et les nouveaux statuts de Chartres métropole Evénements évoluant sur ce point ;

PRECISE que Chartres Métropole a également été saisi pour ce dossier par la SPL C'CHARTRES EVENEMENTS.

### 12 Conventions de délégation de service public des stationnements souterrains Cœur de ville et Pôle Gare – Approbation des tarifs 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE les tarifs des stationnements souterrains (Deux délégations de service public : Cœur de Ville et Gare) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 selon l'annexe ci-jointe. Il n'y a pas de compensation financière à prévoir pour la ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

### 13 Délégation de Service Public relative au financement, à la construction et à l'exploitation du parc de stationnement «Pôle gare» - avenant 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n°2 au contrat de Concession de Service Public relative au financement, à la construction et à l'exploitation du parc de stationnement « *pôle gare* » avec la Q-PARK France ayant pour objet de prendre en compte les dispositions de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 relative au respect des principes de la République et de modifier le périmètre du contrat en y intégrant l'ouvrage construit sous maîtrise d'ouvrage de la Ville, créant une jonction entre le parc de stationnement du Pôle Gare et le souterrain existant desservant la gare ferroviaire appelé « *passo* ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant au contrat.

### 14 Avance de Trésorerie 2023 pour l'Établissement Public Administratif (EPA) Chartres International

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Quentin GUILLEMAIN, Patrick GEROUDET, Mmes Karine DORANGE, Isabelle VINCENT

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie de 60 000 € à l'Établissement Public Administratif

Chartres International au titre de 2023 ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée et les actes liés.

### 15 Avance de Trésorerie annuelle 2023 pour la SPL Aménagement – ZAC Roseaie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie de 3 200 000 € à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la concession « *La Roseaie* » au titre de 2023 ;

AUTORISE les versements à la SPL selon les termes de la convention et les ouvertures de crédits possibles avant et après le budget primitif 2023 ; cette avance sera remboursée fin 2023 ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-jointe et les actes liés.

### 16 Avance de Trésorerie annuelle 2023 pour la SPL Chartres Aménagement – ZAC Ilot Courtille

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 6 voix contre, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mmes Maria JEBLI-CHEDEVILLE, Sophie BEUREL, Céline DEVENDER.

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie annuelle de 800 000 € à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la concession « *ZAC Ilot Courtille* » au titre de 2023 ;

AUTORISE les versements à la SPL selon les termes de la convention et les ouvertures de crédits du budget primitif 2023 ; cette avance annuelle fera l'objet d'un remboursement fin 2023 ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée et les actes liés.

### 17 Gardiennage et SSIAP pour le Pôle Administratif et autres sites de la Ville de Chartres – Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Boris PROVOST, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Gardiennage et SSIAP pour le Pôle Administratif et autres sites de la Ville de Chartres REACTIV SECURITE

8 avenue Maurice Benhamou

93140 BONDY

Sans montant minimum et avec un montant maximum de 500 000,00 € HT par période d'exécution

### 18 Groupement de commande semi-intégré – Etudes, travaux et coordination – quartier cathédrale

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 6 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote

# CONSEIL MUNICIPAL

vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

APPROUVE la convention de groupement de commande portant sur la réalisation d'études, de travaux, de mission de coordination et prestations associées pour les opérations du « quartier cathédrale » ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

DECIDE à l'unanimité, de procéder à l'élection à mains levées d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres portant sur la réalisation d'études, de travaux, de mission de coordination et prestations associées pour les opérations du « quartier cathédrale » ;

ACTE les candidatures suivantes :

Membre titulaire : Mme Karine DORANGE

Membre suppléant : Mme Martine MOKHTAR

PROCEDE à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant parmi les membres à voix délibérative de la CAO.

Nombre de votants : 34 (conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre Gorges, Franck MASSELUS, Daniel GUERET, Boris PROVOST, Mme Jacqueline MARRE)

Suffrages exprimés : 30

SONT DECLAREES ELUES, chacune ayant obtenu 30 voix, Madame Karine DORANGE membre titulaire et Madame Martine MOKHTAR membre suppléante pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande portant sur la réalisation d'études, de travaux, de mission de coordination et prestations associées pour les opérations du « quartier cathédrale ».

## 19 Groupement de commande semi-intégré pour la fourniture et pose de signalisation et signalétique - renouvellement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Daniel GUERET

APPROUVE le renouvellement de la convention de groupement de commande n°29 portant sur la fourniture et la pose de signalisation et signalétique entre la Ville de Chartres et Chartres métropole ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

## 20 Groupement de commande pour des missions de maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie réseaux divers (VRD) - avenant et reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 35 voix pour, 1 voix contre, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Daniel GUERET

APPROUVE l'avenant n°2 au groupement de commande semi intégré n°33, portant sur la réalisation de prestations de missions de maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie réseaux divers, ayant pour objet de préciser les modalités d'exécution des accords-cadres à bons de commande ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant ;

APPROUVE la reconduction de la convention de groupement de commande précitée ;

## 21 Accord-cadre pour l'acquisition et mise en service d'horodateurs - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions, 3 conseillers municipaux ne prennent

pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Daniel GUERET

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Acquisition et mise en place d'horodateurs pour la ville de Chartres

HECTRONIC

5 BD DE CRETEIL 94100 SAINT MAUR DES FOSSES sans montant minimum et avec un montant maximum de 125 000 € HT par période d'exécution

## 22 Accord-cadre de fourniture de pierre de protection en Calcaire - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Daniel GUERET

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Fourniture de pierre de protection  
CARRIERES DE SOUPPES

Hameau Le Coqueluchon

77460 SOUPPES SUR LE LOING

Sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 100 000,00 € HT par période d'exécution

## 23 Parking Rue aux Juifs - Nouvelle tarification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la nouvelle tarification, qui sera proposée en priorité aux occupants actuels à la fin de leur bail, des places de parking situées dans la Résidence Montpensier 9-13 rue aux Juifs au tarif mensuel unique de 75 € charges comprises à compter du 01/01/2023.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

## 24 ZAC des Clos - Cession lot 19 - Condition suspensive

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

ACCEPTÉ la condition suspensive, souhaitée par la Société 3F CENTRE VAL DE LOIRE, dans le cadre de la vente, par la Ville de Chartres, à son profit, à l'euro symbolique, du lot 19 de la ZAC des Clos, rue des Blottes, à savoir, l'ajout dans la promesse synallagmatique de vente à intervenir, de l'atteinte d'un taux de commercialisation de 30 % (soit 20 contrats de réservation), afin qu'elle obtienne sa garantie d'achèvement et qu'elle puisse prévoir le démarrage des travaux.

AUTORISE les écritures patrimoniales à effectuer dans le budget annexe « Aménagements », suite à la cession du lot 19 à la Société 3F CENTRE VAL DE LOIRE.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

## 25 CHARTRES - 11 Place Saint-Jean - Acquisition de parcelle bâtie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'acquisition par la Ville de Chartres auprès de Monsieur Pierre Antoine MARNEUR ou de toutes autres personnes physique ou morale pouvant s'y substituer, de la parcelle bâtie, cadastrée section DA n° 165, d'une surface de terrain de 70 m<sup>2</sup>, située 11 place Saint-Jean, au prix de 270 000 € net vendeur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents s'y rapportant.

## 26 1-3 Place Saint Pierre- acquisition des murs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'acquisition des murs de la parcelle, située 1-3 Place Saint Pierre, cadastrée section AM n°161, d'une surface de terrain de 89 m<sup>2</sup> et de bâti de 89 m<sup>2</sup>, aux prix de 265 000 € net vendeur, auprès de Mesdames et Monsieur RIBOUST ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

## 27 Cession rue du Faubourg Guillaume- Désaffectation et déclassement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Jean-Michel BAZIN

ACCEPTÉ la condition suspensive, souhaitée par BOUYGUES IMMOBILIER, de l'acquisition des parcelles mitoyennes cadastrées BN n°384 et 282 appartenant aux époux FOURMONT et MONTIGNAC, afin de réaliser leur projet immobilier.

APPROUVE le déclassement de la parcelle cadastrée BN n°391 pour 211m<sup>2</sup>, située dans le domaine public cadastrée de la Ville de Chartres, rue du Faubourg Guillaume, par anticipation. La date de désaffectation sera fixée dans la promesse de vente à conclure entre la Ville de Chartres et la société BOUYGUES IMMOBILIER ou toute société qu'il pourrait se substituer pour la réalisation de l'opération.

ACCEPTÉ le déclassement anticipé de ladite parcelle à la date de signature de l'acte authentique, sous la condition de désaffectation dont la date sera fixée dans la promesse de vente à conclure, conformément à la délibération CM n°2022/115 du 30 juin 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

## 28 Rue Nicolas Lorin- cession de parcelles non bâties du domaine public- déclassement et désaffectation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Isabelle VINCENT

APPROUVE la cession par la Ville de Chartres de parcelles non bâties situées Rue Nicolas Lorin, au prix de 16€/m<sup>2</sup> net vendeur au profit de Monsieur EL BAROUDI Mohamed et Monsieur BAROUDI Mohamed ou toutes autres personnes physique ou morale pouvant s'y substituer.

CONSTATE la désaffectation des parcelles non bâties du domaine public situées Rue Nicolas Lorin, conformément au plan ci-joint.

APPROUVE le déclassement du domaine public de la Ville de Chartres, de ces parcelles non bâties, en vue de leur cession.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

# CONSEIL MUNICIPAL

## 29 Recensement de la population - année 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

DECIDE de recruter dix agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population chartraine en 2023.

FIXE la rémunération 2023 (montants nets) des agents recenseurs, du coordonnateur et du coordonnateur adjoint recrutés aux taux fixés ci-dessous :

• Agents recenseurs

Bulletin individuel (montant unitaire) 2.00 €

Feuille de logement (montant unitaire) 1.00 €

Dossier d'adresse collective (montant unitaire) 1.00 €

Feuille adresse non enquêtée (montant unitaire) 1.20 €

Feuille logement non enquêté (montant unitaire) 1.20 €

Séance de formation (montant unitaire) 20.00 €

Tournée de reconnaissance (montant forfaitaire) 20.00 €

Frais de déplacement (montant forfaitaire) 90.00 €

• Coordonnateur et du coordonnateur adjoint

Indemnité coordonnateur (montant forfaitaire) 150.00 €

Indemnité coordonnateur adjoint (montant forfaitaire) 120.00 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes afférents

## 30 Plan de formation et de développement des compétences 2022-2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

ADOpte le plan de formation et de développement des compétences 2022-2024.

INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

## 31 Modification du tableau des emplois - Recours à du personnel vacataire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de :

• La création d'un emploi de Référent(e) back office, à temps complet, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Adjointes administratifs (catégorie C) ou des Rédacteurs territoriaux (catégorie B), au service Vie Citoyenne, par redéploiement d'un poste déjà existant au tableau des emplois.

• La qualification de l'emploi de Référent(e) en santé à temps non complet 8h45/35ème, initialement créé exclusivement dans le cadre d'emplois des Médecins territoriaux, vers tous les grades des cadres d'emplois des Puéricultrices et des Infirmiers en soins généraux (catégorie A), à la Direction Petite Enfance.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires au recrutement pour ces postes et, en cas de recherche infructueuse de candidat(e) s fonctionnaires, proposer un engagement par voie contractuelle en application de l'article L 332-8 du

Code général de la fonction publique.

ACCEPTE en cas de recrutement d'un(e) agent(e) non titulaire, le principe d'une rémunération fixée par référence au grade du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement.

APPROUVE dans l'attente du recrutement du Référent en santé, le recours à des vacances dans la limite de 8h45/35ème, à la Direction Petite Enfance.

AUTORISE le Maire ou son représentant à recruter une Puéricultrice ou un Infirmier en Soins généraux vacataire à la Direction de la Petite Enfance et fixe le taux horaire brut à 24.50 €.

RAPPELLE que le montant de cette vacation sera automatiquement revalorisé sur la base de l'évolution de la valeur du point d'indice applicable à la Fonction Publique Territoriale.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agent(e)s recruté(e)s.

INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville de Chartres.

## 32 Mise à disposition partielle du chargé de coopération pour la conduite de la CTSF (Convention Territoriale de Services aux Familles) de la ceinture urbaine de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Boris PROVOST, Emmanuelle FERRAND

APPROUVE la mise en œuvre des conventions de mise à disposition partielle de personnel entre les Communes de Chartres, Champhol, Le Coudray, Lèves et Luisant,

AUTORISE l'inscription des recettes de remboursement sur rémunération du personnel seront versées sur l'imputation 70848-DRH du budget principal de la Ville,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces conventions de mise à disposition partielle.

## 33 La refonte du temps de travail

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 35 voix pour, 1 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Mme Emmanuelle FERRAND

PREND ACTE de la mise en œuvre de la durée du temps de travail fixée à 1607 heures annuelles.

APPROUVE les nouvelles modalités d'organisation du temps de travail telles que définies dans le règlement qui figure en annexe.

FIXE l'entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## 34 Charte d'utilisation des véhicules de service - Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la charte d'utilisation des véhicules de service de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

## 35 Protection Sociale Complémentaire : adhésion à la convention de participation en santé proposé par le CDG28 et fixation du montant de participation de la collectivité au profit des agents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'adhésion à la convention de participation santé proposée par le groupement des CDG18, CDG28, CDG36 et CDG41, et en conséquence d'approuver la convention d'adhésion à intervenir en application de l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 et autoriser le Maire à signer tous les documents utiles à l'adhésion de la convention de participation

RENOUVELLE la participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque santé qui bénéficieront des garanties proposées dans le cadre de la convention de participation suivant les modalités précitées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents

AUTORISE l'inscription au budget, les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

## SERVICES À LA POPULATION

### 36 Convention territoriale des services aux familles de préfiguration (Ctsf)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Boris PROVOST

APPROUVE la convention territoriale de services aux familles de préfiguration, établie du 01/01/2022 au 31/12/2023.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention définie à cet effet et les annexes s'y rapportant.

### 37 Lieux d'Accueil Enfants Parents - Renouvellement Convention de Moyens

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de moyens des Lieux d'Accueil Enfants Parents établie entre la commune de Chartres, le Conseil Départemental d'Eure et Loir, l'Education Nationale et l'Association A Domicile 28.

La convention de moyens prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2023.

Elle sera renouvelée par reconduction tacite dans la limite de 1 an soit jusqu'au 31 décembre 2024.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

### 38 Conseil Départemental d'Eure-et-Loir - Convention de partenariat 2022-2023-2024 - Course cycliste Paris-Tours

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de partenariat 2022, 2023 et 2024 entre le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir dans le cadre de l'organisation des départs de la course « Paris-Tours ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat ainsi que tous les actes afférents.

### 39 Amaury Sport Organisation - Convention pour la course cycliste Paris-Tours 2022-2023-2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à

# CONSEIL MUNICIPAL

l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de partenariat entre la Société Amaury Sport Organisation pour l'accueil des départs de la course cycliste « Paris-Tours ».

AUTORISE la ville de Chartres à verser à la Société ASO, pour l'édition 2022 la somme de 34 000€ HT.

PRECISE que la collectivité devra adopter tous les ans son budget VILLE DE CHARTRES et ainsi permettre l'inscription des crédits pour 2023 et 2024 sur l'imputation concernée du chapitre 011.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat ainsi que tous les actes afférents.

## **40 ACLAM (Athlé Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers) – Cross du 11-novembre – Avenant n°2 à la convention d'objectifs 2021/2024**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Olivier MAUPU, Mme Karine DORANGE

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre l'ACLAM (Athlé Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers) et la Ville de Chartres dans le cadre de l'organisation du cross du 11-novembre, Stade Jacques Couvret, à Chartres en 2022.

FIXE le montant de la subvention 4 000 €.

PRECISE que pour permettre le bon déroulement de cette manifestation, la Ville apportera à l'ACLAM (Athlé Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers) son soutien logistique dans la limite de ses contraintes et de ses disponibilités. Cette aide indirecte sera valorisée au compte financier unique pour l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer à signer l'avenant n°2 à la convention d'objectifs avec l'ACLAM (Athlé Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers) ainsi que tout document y afférent.

41C'Chartres Basket Féminin – Avenant n°2 à la Convention d'objectifs 2021/2023 – Subvention complémentaire 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Laurence JOLY

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'Chartres Basket Féminin » et la Ville de Chartres attributif d'une subvention complémentaire de fonctionnement au titre de l'exercice 2022.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2022, saison sportive 2021/2022, à 70 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'Chartres Basket Féminin » ainsi que tout document y afférent.

## **42 Comité d'Eure-Loir de Tennis – Tournoi Bonne Année – Subvention 2022**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 10 000 € au Comité d'Eure-et-Loir de Tennis dans le cadre de l'organisation, du 25 novembre au 30 décembre 2022, stade de ligue de Chartres, de la 30ème édition du tournoi Bonne Année 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

## **43 Association des Parents du Quartier de Rechèvres – Fête de fin d'année – Subvention 2022**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Olivier MAUPU, Mme Lucie MFADDEL

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 600 € à l'association des Parents du quartier de Rechèvres dans le cadre de l'organisation de l'arbre de Noël, MPT « La Cité », le samedi 3 décembre 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

## **44 Association Théâtre du Détour – Aide à la création « Racine de trois » de Pierre Margot – Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2022/2024**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Céline DEVENDER

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « THEATRE DU DETOUR » et la Ville de Chartres attributif d'une subvention d'aide à la création de « Racine de Trois » de Pierre Margot, au titre de l'exercice 2022.

FIXE le montant de la subvention d'aide à la création 2022, saison 2021/2022, à 7 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association « THEATRE DU DETOUR » ainsi que tout document y afférent.

## **45 Parrainage jeunes-élus – Relance du dispositif**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le dispositif de parrainage par des élus volontaires du Conseil municipal de Chartres, de jeunes en difficulté dans l'accès à l'emploi, à une formation ou à un stage.

M. LE MAIRE lance un appel aux conseillers municipaux souhaitant adhérer au projet pour mettre en œuvre le dispositif.

SOLLICITE auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires une subvention au titre de la Cité de l'Emploi.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

## **46 Avenant n°3 à la convention relative à l'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires en contrepartie de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Boris PROVOST

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention relative à l'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires en contrepartie de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour l'année 2023

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer cet avenant conjointement avec le Préfet, le Président de Chartres métropole et le Directeur Général de Chartres Métropole Habitat.

## **47 Autorisation Préalable de Mise en Location – Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Jacqueline MARRE

APPROUVE la convention de partenariat dans le cadre de l'Autorisation préalable de mise en location de logement entre la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer cette convention conjointement avec le directeur de la CAF

## **48 Opération de façades – Attribution de subventions**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'attribution d'une subvention au syndicat de copropriété du 12 rue des Grenets, représenté par Fancia Brette, d'un montant de 5 046 € pour les travaux effectués dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention au syndicat de copropriété du 26 rue Saint Michel, représenté par Pass Immo, d'un montant de 2 380 € pour les travaux effectués dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention à la SCI Foncière DANC, représentée par M. Germain, d'un montant de 61 589 € pour les travaux effectués au 2-4 place Marceau dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

## **49 Lancement d'une Opération de Restauration Immobilière sur l'immeuble sis 1 impasse de la Moutonnerie**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Jacqueline MARRE

DECIDE d'engager la procédure d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) pour l'immeuble sis 1 impasse de la Moutonnerie à Chartres, en lançant la concertation publique prévue au Code de l'Urbanisme,

APPROUVE les modalités de concertation décrites dans la délibération (information dans la presse locale et mise à disposition sur rendez-vous pendant un mois d'un dossier au pôle administratif ainsi que sur le site Internet de la Ville de Chartres),

DECIDE d'élaborer le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière sur cet immeuble, en vue de sa transmission à Madame le Préfet,

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération,

AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer auprès de la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne un dossier d'éligibilité des travaux sur cet immeuble aux subventions de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) ou de demande de subvention directe.

## **50 Mise en œuvre de la deuxième phase de l'ORI pour l'immeuble sis 13 rue du Cheval Blanc**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à

# CONSEIL MUNICIPAL

l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote :  
M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur l'ensemble immobilier sis 13 rue du Cheval Blanc à Chartres,

AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter Madame le Préfet pour la mise à l'enquête publique du dossier susvisé en vue du prononcé de la déclaration d'utilité publique au profit de la commune de Chartres,

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération.

## **51 Mise en œuvre de la deuxième phase de l'ORI pour l'immeuble sis 11 rue du Cheval Blanc**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote :  
M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur l'ensemble immobilier sis 11 rue du Cheval Blanc à Chartres,

AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter Madame le Préfet pour la mise à l'enquête publique du dossier susvisé en vue du prononcé de la déclaration d'utilité publique au profit de la commune de Chartres,

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération.

## **52 Engagement de la procédure d'Opération de Restauration Immobilière sur l'immeuble sis 8 rue Muret à Chartres**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote :  
M. Jean-Pierre GORGES

DECIDE d'engager la procédure d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) pour l'immeuble sis 8 rue Muret à Chartres, en lançant la concertation publique prévue au Code de l'Urbanisme,

APPROUVE les modalités de concertation décrites dans la délibération (information dans la presse locale et mise à disposition sur rendez-vous pendant un mois d'un dossier au pôle administratif ainsi que sur le site Internet de la Ville de Chartres),

DECIDE d'élaborer le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière sur cet immeuble, en vue de sa transmission à Madame le Préfet,

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération,

AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer auprès de la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne un dossier d'éligibilité des travaux sur cet immeuble aux subventions de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) ou de demande de subvention directe.

## **53 Engagement de la procédure d'Opération de Restauration Immobilière sur l'immeuble sis 10 rue Muret à Chartres**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Jacqueline MARRÉ

DECIDE d'engager la procédure d'Opération de

Restauration Immobilière (ORI) pour l'immeuble sis 10 rue Muret à Chartres, en lançant la concertation publique prévue au Code de l'Urbanisme,

APPROUVE les modalités de concertation décrites dans la délibération (information dans la presse locale et mise à disposition sur rendez-vous pendant un mois d'un dossier au pôle administratif ainsi que sur le site Internet de la Ville de Chartres),

DECIDE d'élaborer le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière sur cet immeuble, en vue de sa transmission à Madame le Préfet,

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération,

AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer auprès de la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne un dossier d'éligibilité des travaux sur cet immeuble aux subventions de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) ou de demande de subvention directe.

## **54 Engagement de la procédure d'Opération de Restauration Immobilière sur l'immeuble sis 2 rue Chantault à Chartres**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote :  
M. Jean-Pierre GORGES

DECIDE d'engager la procédure d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) pour l'immeuble sis 2 rue Chantault à Chartres, en lançant la concertation publique prévue au Code de l'Urbanisme,

APPROUVE les modalités de concertation décrites dans la délibération (information dans la presse locale et mise à disposition sur rendez-vous pendant un mois d'un dossier au pôle administratif ainsi que sur le site Internet de la Ville de Chartres),

DECIDE d'élaborer le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière sur cet immeuble, en vue de sa transmission à Madame le Préfet,

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération,

AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer auprès de la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne un dossier d'éligibilité des travaux sur cet immeuble aux subventions de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) ou de demande de subvention directe.

## **55 Engagement d'une Opération de Restauration Immobilière sur l'immeuble sis 24 rue de la Porte Morard**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote :  
M. Jean-Pierre GORGES

DECIDE d'engager la procédure d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur l'immeuble sis 24 rue de la Porte Morard à Chartres, en lançant la concertation publique prévue au Code de l'Urbanisme,

APPROUVE les modalités de concertation décrites dans la délibération (information dans la presse locale et mise à disposition pendant un mois d'un dossier au guichet unique ainsi que sur le site de la Ville de Chartres),

DECIDE d'élaborer le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière sur cet immeuble, en vue de sa transmission à Madame le Préfet,

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente

délibération,

AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer auprès de la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne un dossier d'éligibilité des travaux sur cet immeuble aux subventions de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) ou de demande de subvention directe.

## **56 Engagement d'une Opération de Restauration Immobilière sur l'immeuble sis 26 rue Noël Bailly**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote :  
M. Jean-Pierre GORGES

DECIDE d'engager la procédure d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur l'immeuble sis 26 rue Noël Bailly à Chartres, en lançant la concertation publique prévue au Code de l'Urbanisme

APPROUVE les modalités de concertation décrites dans la délibération (information dans la presse locale et mise à disposition pendant un mois d'un dossier au guichet unique ainsi que sur le site de la Ville de Chartres)

DECIDE d'élaborer le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière sur cet immeuble, en vue de sa transmission à Madame le Préfet

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération.

AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer auprès de la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne un dossier d'éligibilité des travaux sur cet immeuble aux subventions de l'ANAH (agence nationale de l'habitat) ou de demande de subvention directe.

## **57 Engagement d'une Opération de Restauration Immobilière sur l'ensemble immobilier sis 12 rue de l'Épervier-29 rue de la Pie**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Laurence JOLY

DECIDE d'engager la procédure d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur l'ensemble immobilier sis 12 rue de l'Épervier - 29 rue de la Pie à Chartres, en lançant la concertation publique prévue au Code de l'Urbanisme

APPROUVE les modalités de concertation décrites dans la délibération (information dans la presse locale et mise à disposition pendant un mois d'un dossier au guichet unique ainsi que sur le site Internet de la Ville de Chartres)

DECIDE d'élaborer le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière sur cet ensemble, en vue de sa transmission à Madame le Préfet

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération.

AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer auprès de la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne un dossier d'éligibilité des travaux sur cet ensemble aux subventions de l'ANAH (agence nationale de l'habitat) ou de demande de subvention directe.

Le Maire,  
Jean-Pierre GORGES

**TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE**

**LA COMMUNICATION PLUS FORTE  
QUE L'INTÉRÊT DE NOS ENFANTS**

Nous souhaitons à travers cette tribune revenir sur deux actualités qui s'entrechoquent. Alors que la majorité a décidé de multiplier fortement la diffusion du magazine Votre Ville, elle réduit les repas de nos enfants. Explications.

Depuis la rentrée de septembre, le magazine Votre ville est édité à 56 000 exemplaires au lieu des 31 000 habituels, soit une augmentation de plus de 80 %. Il divulgue désormais ses 100 pages mensuelles non plus aux seuls habitants de Chartres, ce qui serait logique pour un magazine municipal payé par les Chartrains, mais à toutes les communes voisines. Les rendez-vous sont pourtant déjà relayés mensuellement dans les 100 pages du magazine Votre Agglo. Chers Chartrains, cette décision inutile, dont l'impact carbone est important, vous en coûte 173 000 € supplémentaires par trimestre, rien que pour l'édition. C'est le prix à payer pour diffuser l'information, qui s'apparente volontiers à de la propagande tant on peut y voir l'autosatisfaction ambiante de tous les projets, sans aucune possibilité de contradiction argumentée hormis sur une demi-page de tribune ; quelle générosité ! Nous avons dénoncé cette dépense inutile au dernier Conseil municipal. Il nous a été rétorqué par le Maire qu'il s'agissait d'« une crotte de nez » dans le budget !

Dans le même temps, depuis début novembre, la majorité a décidé, sans concertation, d'expérimenter la suppression des entrées et des fruits des cantines de toutes les écoles publiques un repas sur deux. La raison officielle ? Lutter contre le gaspillage alimentaire. Argument fallacieux puisque Mme Dutartre (adjointe au scolaire) expliquait le mois dernier dans ce magazine municipal l'absence de gaspillage dans les cantines en vantant le double choix, végétarien ou non. La vraie raison maintenant ? Faire des économies. Et puis, comme il a été dit en conseil par le Maire : on n'est pas tenu de donner à manger aux écoles. On ne s'occupe que de 4 repas par semaine sur 21. S'il n'y a pas d'équilibre parfait, il sera réglé le soir !

Nous nous opposons fermement à ce choix d'expérimentation sur nos enfants. L'éducation à un équilibre alimentaire passe aussi par des repas complets dans les cantines scolaires. La ville pourrait faire l'effort de maintenir le prix des repas, sans réduire les portions, plutôt que de dilapider l'argent dans la com'.

Vous l'avez compris : la politique est une histoire de priorité. La priorité de la majorité est d'assurer un matraquage à grande échelle, sans limite de coût, alors même que notre ville et surtout notre agglo sont endettées à un niveau record. Cette multiplication de formats de communication (appli, double magazine mensuel, chaîne tv..) vise à saturer l'opinion publique d'un afflux constant d'articles bien rodés glorifiant l'action politique locale. 100 pages tous les 15 jours... Qui les lit ?

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

**Les élus de Chartres Écologie**  
**Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU,**  
**Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU**  
**chartresecologie.fr contact@chartresecologie.fr facebook/  
chartresecologie**

**TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE**

**CHARTRES, LA VILLE QUI PROMET  
LES PROMOTEURS**

Ces dernières années ont été marquées par des constructions effrénées à Chartres. Certaines sont contestées par les riverains, surtout dans les zones à proximité du centre-ville. Densité excessive, circulations plus difficiles, végétation réduite et mise sous contrainte (arbustes sur dalles ou en pot). Comme le PLU n'est ni assez précis ni assez contraignant, il permet beaucoup de dérives.

Deux nouvelles zones aujourd'hui sont promises aux transformations : le quartier Maunoury (de l'usine « Philips » à la rue Gabriel-Péri, en englobant l'Hôtel Dieu ainsi qu'une partie de la rue Reverdy) et le quartier de la Madeleine. Un bureau d'études doit présenter des projets d'aménagement et de mutation de ces espaces, en fonction de trois critères (cf. le conseil municipal du 30 juin 2022)

- « Répondre aux besoins des habitants actuels et futurs. »
- « Optimiser les potentialités du territoire chartrain en répondant de façon équilibrée aux besoins d'extension urbaine et de mutation des sites densifiables. »
- « Favoriser la mutation des friches et la reconversion des sites et des équipements cessant leurs activités. »

Qui évalue les besoins ? Les habitants n'ont pas été consultés. Ils sont « informés », c'est-à-dire mis devant le fait accompli. A la Madeleine, les résidents aspirent légitimement à des habitations plus confortables, des espaces plus agréables, des déplacements facilités. Mais proposera-t-on aux locataires des 1 850 logements sociaux des solutions à la hauteur de leurs attentes et de leurs ressources ? Rien n'obligera le maire, après les démolitions, à le faire, parce que le nombre de logements sociaux actuels est supérieur au minimum imposé par la loi.

« Optimiser les potentialités du territoire chartrain », cela signifie pour la majorité municipale multiplier les propriétés privées et réduire les espaces publics de verdure. Ainsi par exemple de nouveaux programmes privés de construction sont lancés sur le terrain face au Forum et l'ancien site Renault.

Dans le quartier Maunoury, la même volonté est à l'oeuvre. Reconvertir « les sites et les équipements cessant leurs activités », cela pourrait vouloir dire : encourager des activités et des équipements de proximité. Mais non, il s'agit toujours de satisfaire les promoteurs. Il y a aussi trois zones de bois classés. Soyons vigilants pour ne pas les perdre...

Ces transformations radicales de l'urbanisme ne tiennent compte ni de la crise climatique, ni de la crise sociale. De plus la SPL (Société publique locale) Chartres Aménagements, qui gère ces deux projets, outre qu'elle ne laisse aucune place aux échanges au sein du Conseil municipal, ne donne pas non plus à la population la possibilité d'être consultée sur son cadre de vie, ce qui serait pourtant l'essentiel. La crise démocratique est bien là, elle aussi !

**Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr**  
**Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr**

**TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT**

**TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**

**DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE  
EN PERSPECTIVE**

Lors du Conseil municipal du 17 novembre 2022, nous avons tenu à soutenir plus particulièrement le dispositif de parrainage Jeunes-élus qui permet aux élus du Conseil municipal de parrainer un ou plusieurs jeunes en difficultés dans l'accès à l'emploi, à une formation, un stage ou en étant facilitateur sur son environnement. Tout dispositif visant à aider les personnes en difficultés nous semble pertinent à soutenir, c'est pourquoi des élus de notre groupe seront volontaires pour réaliser un parrainage.

Nous avons également pu évoquer notre position sur le Pôle gare. Depuis le début de notre mandat, en cohérence avec notre programme aux élections municipales, nous votons contre l'ensemble des délibérations. Après près de 3 ans de mandat, les premières phases du projet, tel que le parking, vont arriver à leurs termes. C'est pourquoi, dans l'intérêt des usagers chartreains, nous ne pouvons pas nous opposer aux différentes délibérations concernant la mise en service et l'utilisation de ces infrastructures.

Il est à noter que nos deux interventions ont fait réagir les oppositions NUPES de Chartres. Faut-il le rappeler que le paysage politique n'est pas binaire droite-gauche ? Les valeurs du progressisme, du « en même temps », du pragmatisme et du centrisme ne semblent pas exister pour ces élus idéologistes prônant la décroissance...

Lors de ce mois de novembre, nous avons également eu la présentation du débat d'orientation budgétaire de Chartres métropole. Cette prévision pour les 3 prochaines années dans ce contexte national si particulier pousse l'exécutif local à être prudent. Les investissements initiés durant les précédentes années pèsent sur les finances de notre agglomération. Ce poids de la dette impose donc de maintenir les dépenses de fonctionnement à leur niveau, et ce malgré la hausse du point d'indice et l'inflation, notamment sur les cours de l'énergie. C'est pourquoi cette première étape budgétaire nous est présentée avec une économie importante à réaliser.

Ce mois de décembre sera l'occasion pour toutes et tous de passer un moment festif auprès de nos proches. Ce sera l'occasion de profiter de la magie de Noël qui va s'emparer des rues de Chartres et de vivre l'instant présent. Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

**M. Fabien STANDAERT: [fabien.standaert@ville-chartres.fr](mailto:fabien.standaert@ville-chartres.fr)  
Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN [sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr](mailto:sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr)  
M. Christophe CAPLAIN [christophe.caplain@ville-chartres.fr](mailto:christophe.caplain@ville-chartres.fr)**

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux:  
[@osonschartresautrement](https://twitter.com/osonschartresautrement)

**CHERCHEZ L'ERREUR !**

Le dernier Conseil municipal a encore illustré un fait majeur des trente dernières années : le Social n'est définitivement plus la priorité de l'extrême gauche Verte et Insoumise.

**Les cantines scolaires ?** Quand nous voulons éviter le gaspillage, notamment celui des fruits et légumes (dont le prix a pourtant augmenté en France de 34% en un an), ils viennent nous accuser de vouloir affamer les enfants ! Qu'est ce qu'ils préfèrent ? Que nous répercutons cette hausse sur le prix des repas ? Alors que tous nos repas sont équilibrés par des diététiciens. Et que ces prophètes de malheur dénoncent depuis 68 le gâchis de la société de consommation...

**Les arbres ?** Ils totémisent trois marronniers aisément remplaçables, quand d'autres, plus intelligents, veulent réparer les erreurs du remembrement agricole passé en replantant des arbres et des haies sur le plateau de la Beauce.

**Le logement social ?** Ils s'indignent de l'urbanisation du quartier de la Roseraie, quand la crise du logement et de la construction menace partout en France. Nous voulons au contraire poursuivre notre action de mixité sociale en construisant des logements à taille humaine, qui mêlent logements privés et logements publics.

**L'endettement ?** Ils n'ont pas compris qu'il fallait emprunter quand les taux étaient bas, à deux conditions : que l'on soit capable de rembourser la dette, et que l'argent emprunté soit consacré d'abord à l'investissement qui apporte des équipements collectifs modernes, de l'activité économique et de l'emploi.

**Nos Sociétés publiques locales ?** Ils les stigmatisent par principe, alors que c'est le seul système qui, à la fois, permet à l'action publique la souplesse de gestion du privé tout en conservant leurs bénéfices dans les caisses de la Collectivité. À Chartres, ils font en plus semblant d'oublier que leurs amis aux affaires dans d'autres villes adoptent d'enthousiasme ce système de gestion.

**La fiscalité ?** Nous avons à Chartres baissé les taux des impôts locaux pendant 20 ans. Et quand l'Agglomération a créé une taxe foncière destinée au seul investissement, ils ont poussé des cris d'orfraie alors que leurs amis portent aujourd'hui leurs taxes foncières à des taux jamais vus, à Paris et ailleurs.

Ces conséquences, ce cynisme politicien ne sont pas réservés, nous direz-vous, à la seule extrême gauche chartreaine.

**Les voitures à moteur tout électrique ?** Quand une société veut exploiter en France une mine de lithium, ils poussent des cris d'horreur. Sans doute préfèrent-ils laisser ce monopole d'exploitation, si nécessaire pourtant, à leurs chères (très chères) batteries, à des enfants esclaves africains ou chinois. Tout en interdisant nos villes aux voitures à moteur thermique. Tant pis pour les pauvres !

**L'alternative nucléaire ?** Elle aurait assuré l'indépendance énergétique de la France, sans produire de gaz à effet de serre, et à un prix modéré pour le consommateur. Mais le lobbying de leurs zadistes et la faiblesse de nos gouvernants ont retiré à l'industrie française cet avantage compétitif au seul bénéfice de l'industrie allemande et chinoise. Tant pis pour les ouvriers français !

**Leur solution ?** La décroissance. Au rebours de toute l'histoire de l'humanité. Cherchez l'erreur !

**Les élus de la majorité municipale**

## Visites de la cathédrale pour enfants

Pour apprendre en s'amusant, le Service Accueil-Visites de la cathédrale propose des visites dynamiques et interactives conçues pour les enfants de 7 à 12 ans.

Mardi 20, jeudi 22, mardi 27 et jeudi 29 décembre à 14 h 45

Tarifs : 6 € et 5 € (famille de plus de 3 personnes et enfants de 7 à 12 ans)

Un accompagnateur doit être présent.

Livret offert.

### Réservation

24, cloître Notre-Dame

visites.cathedrale@

diocesechartres.fr

cathedrale-chartres.org

Achat des tickets au magasin  
de la cathédrale

## Noël en lumière La tête dans les étoiles

À la nuit tombée, Fernanda vous convie à une balade poétique à la découverte des scénographies de Noël sur le portail royal de la cathédrale, la collégiale Saint-André, la façade de l'hôtel Montescot et les ponts et lavoirs de la basse ville. Une parenthèse enchantée où sons et lumières se mêlent aux traditions des fêtes de fin d'année.

### Informations

chartres-tourisme.com

Réservation obligatoire

Tarif : 10 € (gratuit pour les  
enfants de moins de 6 ans)

## Conférence sur le sacre d'Henri IV

Le jeudi 8 décembre à 18 h à l'auditorium de l'Apostrophe, les Amis de la cathédrale de Chartres vous invitent à une conférence intitulée *Le sacre d'Henri IV et la cathédrale de Chartres (27 février 1594)*

– *Reconquête d'un royaume et restauration de l'autorité monarchique*. Par Cécile Figliuzzi, directrice des archives départementales d'Eure-et-Loir.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Amis de la cathédrale  
de Chartres

Amiscathedrale.com

06 09 25 66 62

## Sortie à Paris des Amis du musée des Beaux-Arts

Le jeudi 15 décembre, les Amis du musée des Beaux-Arts de Chartres organisent une sortie à Paris pour une visite de la rétrospective Gérard Garouste au Centre Pompidou et de la Bourse du commerce, réhabilitée en musée d'art moderne par l'architecte japonais Tadao Ando. L'occasion de déambuler dans ce bâtiment magnifiquement restauré pour admirer la colonne édifée au XV<sup>e</sup> siècle, les vestiges de la Halle aux blés à plan circulaire du XVIII<sup>e</sup>, la coupole du XIX<sup>e</sup> et le cylindre de Tadao Ando.

### Informations

06 48 37 70 07

amismuseechartres.fr

Tarif : 75 €

(entrées + conférenciers  
+ transport en car)

## Théâtre aux Enfants du Paradis

### LA PUCE À L'OREILLE

De Georges Feydeau

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 20 h

(durée : 2h37)

Reprises le lundi 5 décembre à 14 h,

le dimanche 11 décembre à 18 h

et le mardi 13 décembre à 19 h 30.

Enregistré à la Comédie Française Soupçonnant son mari d'adultère, Mme Chandebise lui tend un piège en lui donnant rendez-vous anonymement dans un hôtel.

M. Chandebise répond à l'appel en envoyant son fidèle ami Tournel, sosie du garçon d'étage. La mécanique des quiproquos, mensonges et tromperies s'emballent alors sans que personne ne puisse l'arrêter...

### Les Enfants du Paradis

02 37 88 19 30

## Exposition : Néolithique, aux origines de l'agriculture

Il y a 10 000 ans, naissait l'agriculture. Venues de Mésopotamie, foyer de la culture du blé, ces nouvelles pratiques ont gagné progressivement notre territoire. À partir des recherches archéologiques, l'exposition raconte de manière ludique les débuts de l'agriculture et la vie quotidienne des premiers paysans en Eure-et-Loir. Une occasion de percer les mystères du Néolithique autant que de redécouvrir l'archéologie.

### Le COMPA

Pont de Mainvilliers

Jusqu'au 27 août

Mercredi, jeudi, vendredi,

samedi et dimanche

de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

## Les ventes thématiques de la Galerie de Chartres

Samedi 3 décembre à 10 h  
Poupées de collection  
Chapelle Sainte-Foy  
7 bis, rue Colin-d'Harleville

Dimanche 4 décembre à 14 h  
Automates – musique mécanique  
– phonographes – machines à  
sous-art forain  
Chapelle Sainte-Foy

Samedi 10 décembre  
Timbres – cartes postales  
Chapelle Sainte-Foy

Mardi 13 décembre  
TSF – Sciences et techniques  
Espace des ventes du Coudray  
10, rue Claude-Bernard

Samedi 17 décembre  
Militaria – armes de collection  
Chapelle Sainte-Foy

**Informations**  
**ivoire-chartres.com**  
**interencheres.com**  
**chartres@galeriedechartres.com**  
**02 37 88 28 28**

## Les JMJ se préparent

Du 17 au 23 décembre, des jeunes du diocèse proposeront des crêpes et des bières eulériennes dans les rues de Chartres pour faire connaître l'invitation lancée par le pape François à tous les jeunes du monde (18 -35 ans) à participer aux Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) à Lisbonne, au Portugal, l'été prochain.

**Diocèse de Chartres**  
**22, avenue d'Aligre**  
**07 63 47 22 68**  
**jeunes.vocations@diocesechartres.fr**

## Conférences sur la cathédrale

Le service Accueil-visites de la cathédrale propose deux conférences au mois de décembre

Dimanche 4  
et mardi 6 décembre à 14 h 30  
« Isaïe »  
Par André Gouache  
et Bernard Dibars  
Durée : 1h30

Dimanche 11  
et mardi 13 décembre à 14 h 30  
« Nativité »  
Par Framboise  
Durée : 1h30

**Inscriptions**  
**02 37 21 75 02**  
**ou 06 46 78 90 00**  
**visites.cathedrale@diocesechartres.fr**  
**Rendez-vous magasin**  
**La Crypte dans la cathédrale**  
**Tarifs : 10 € et 30 €**  
**(cycle complet)**

## Spectacle de magie au musée de l'école

### JEUX, JOUETS ET AUTRES DIABLERIES

Avec le magicien Tolma  
Lundi 19 et mardi 20 décembre  
à 14 h 30 et 16 h 30

**Musée de l'École de Chartres  
et d'Eure-et-Loir**  
**12, place Drouaise**  
**Réservation**  
**02 37 32 62 13**

## Cours de théâtre

Diplômée du cours Florent à Bruxelles, Caroline Saule, comédienne, metteuse en scène et réalisatrice, ouvre un cours de théâtre pour adolescents et adultes au Centre de danse Massaro.

- Ados de 11 à 14 ans  
Mercredi (hors vacances scolaires) de 14 h à 16 h
- Ados de 15 à 17 ans  
Samedi (hors vacances scolaires) de 14 h à 16 h
- Adultes : samedi (hors vacances scolaires) de 16 à 18 h

Tarifs : 300 € (adultes) et 250 € (ados).

**Centre de danse Massaro**  
**43, rue Gabriel-Péri**  
**06 30 14 38 21**  
**essentialasso.fr**

Solution du N° 146 novembre 2022	A	S	B	O	N	R						
	E	V	O	L	U	T	I	V	E			
	D	E	L	A	T	E	U	R	S			
	N	U	I	T	S	P	S					
P	U	L	I	T	E	A						
C	A	T	H	E	R	I	N	E	T	T	E	S
O	N	E	N	D	O	S	S	E	R	S		
M	A	I	N	T	E	N	U	R	A	I	E	
C	R	E	L	P	R	U	D	E				
C	H	R	Y	S	A	N	T	H	E	M	E	S
R	E	A	B	U	E	S	A	S				
I	O	U	E	D	R	T	T	A				
E	C	L	A	T	A	I	A	R	I	A	S	
E	L	U	A	U	T	O	T	E	S	T	S	
A	I	N	C	E	P	E	M	O	I			
V	I	S	I	T	E	P	A	E	M	S		
A	R	A	R	S	O	U	S	E	T			
O	N	D	U	L	E	S	O	R	E			
O	N	T	C	I	M	E	T	I	E	R	E	

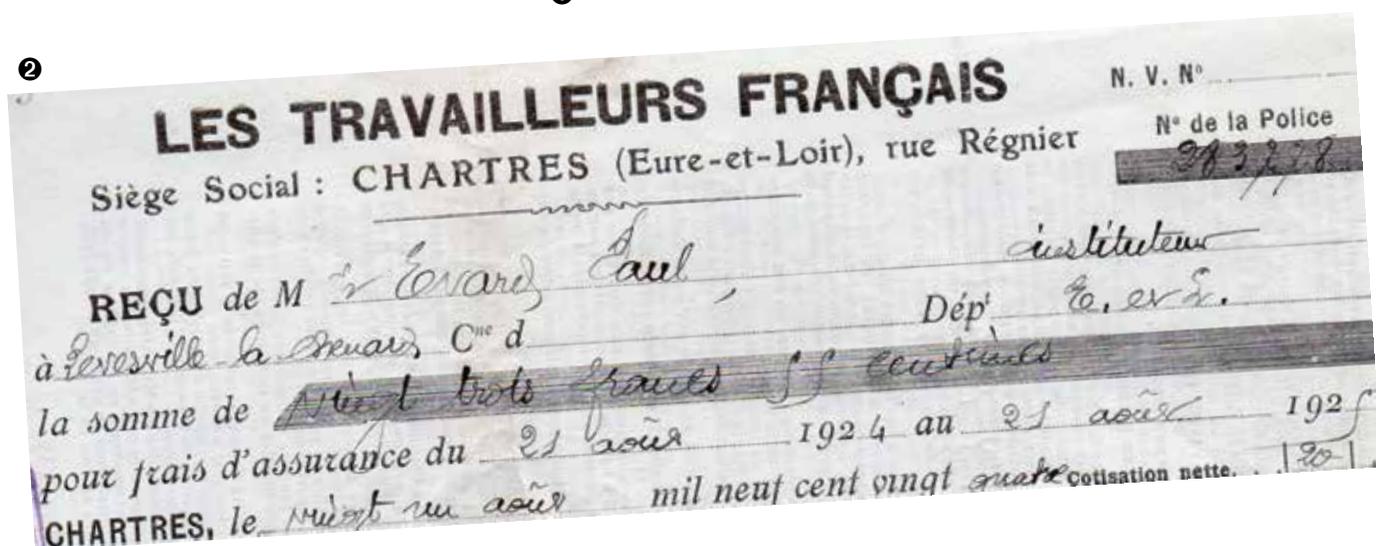
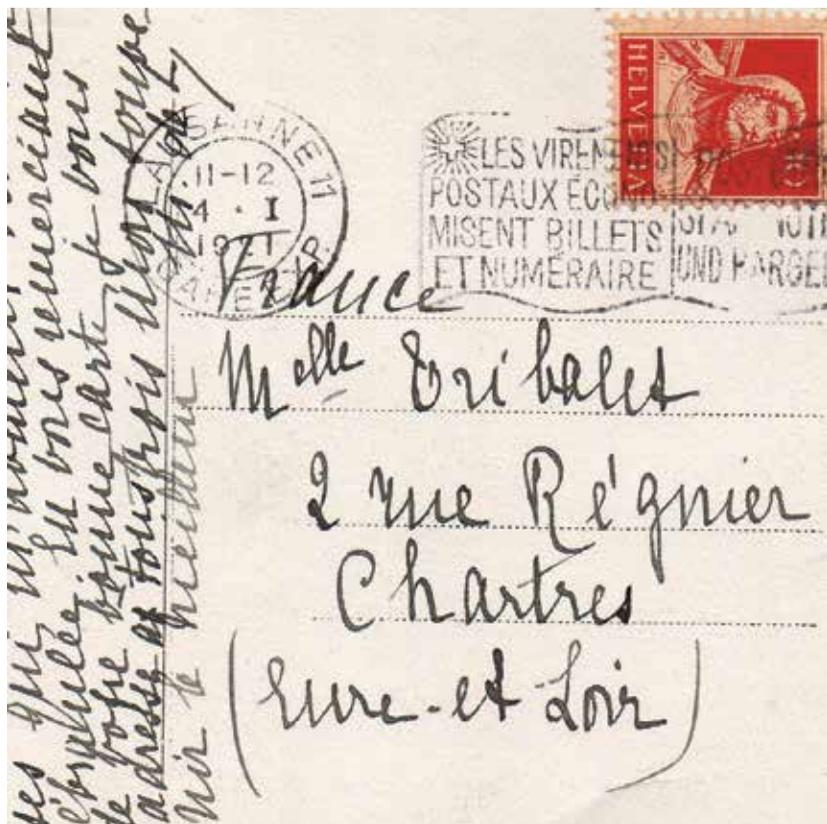
LA BONNE ADRESSE:

# Rue (Mathurin) Régnier

Un passage, une rue pour relier la Place des Halles (centre-ville) aux boulevards extérieurs (boulevard Saint-Michel), voilà la raison d'être de cette voie très discrète et vite parcourue.

**S**ur un plan de 1836, on l'aperçoit à peine : son tracé est en pointillé car ce n'est encore qu'un projet. Adelphe Chasles, maire de Chartres entre 1836 et 1847, entreprit de moderniser sa ville, avec entre autres, la création de nouvelles rues, dont celle-ci en prolongement de la rue du Rempart, en 1837. Elle longe la maison et les jardins, dits maison et jardin Régnier, le sieur Jacques Régnier, échevin, en oubliant un peu qu'il était le père du poète Mathurin.

En 1921, on adressait encore le courrier rue Régnier ! ❶ Et les sociétés d'assurances, La Beauce, depuis 1874 et Les Travailleurs Français, qui occupaient l'immeuble à l'angle de la rue et du boulevard, affichaient leur siège social rue Régnier. ❷ En 1853, le propriétaire de la maison, monsieur Prévosteau (IP) fit graver et apposer une plaque commémorative ❸, mais cela ne changera pas grand-chose à l'appellation... qui devra encore attendre pour devenir Mathurin Régnier !





4



3

Beaucoup plus anecdotique et souriant, ce courrier 4 expédié en 1981, par une jardinerie établie au numéro 11 depuis les années 1950 ! Ou quand un marchand de graines chartrain écrit à un collègue à Brou, en oubliant d'affranchir suffisamment sa lettre. Elle est donc normalement taxée, mais pas n'importe comment puisque les timbres sont illustrés par... des fleurs ! Sympa pour des commerces horticoles !

Nous terminerons en rappelant que Mathurin Régnier est né en décembre 1573, le 21 ! Alors 449 ans ça se fête !

QUE CELLES ET CEUX QUI SONT ENCORE LOIN DE CET ÂGE, PASSENT UN JOYEUX NOËL !

**Jean-Francis RESSORT**



**Artiste pop art**

Fils de Christian Binet, le papa des Bidochons, Sylvain Binet a ouvert à Chartres une galerie où il vend des reproductions de ses sculptures et fantaisies numériques animalières.



**Natia, Yohann et l'équicienne**

Les bienfaits de l'équicie, expliqués à travers le travail à trois entre un cheval, un jeune autiste de la fondation Anaïs de Gasville-Oisème et une équicienne.



**À la gloire de mon beau-père**

Portrait du Chartrain Willy Gérिमont, récent champion d'Europe de billard français, qui nous parle de ses débuts et de celui à qui il doit tout : son beau-père.



**Mental d'acier**

Préparatrice mentale et atteinte par ailleurs d'une maladie dégénérative, Flora Chantepedrix aide des sportifs à optimiser leurs capacités tout en relevant des défis personnels.

# Branchez-vous sur Chartres TV !

**C**hartres TV, c'est une plateforme vidéo de proximité, accessible depuis un smartphone, une tablette numérique ou un ordinateur, qui se donne pour mission de valoriser le territoire de Chartres métropole et ses habitants!

Chartres TV, c'est chaque mois des nouveaux reportages, des rubriques et des portraits qui couvrent tous les domaines de la vie de l'Agglo : culture, économie, sports, patrimoine, histoire, arti-

sanat d'art, associations, ruralité... Sur Chartres TV, vous pouvez suivre en direct tout au long de l'année les rencontres à domicile des équipes « élite » chartraines: C'Chartres Football, C'Chartres Basket Féminin et Masculin, C'Chartres Tennis de Table, C'Chartres Rugby et C'Chartres Volley.

Chartres TV vous offre aussi l'opportunité de partager vos aventures ou expériences à l'étranger. **Proposer vos idées à [contact@chartresTV.fr](mailto:contact@chartresTV.fr)**



[chartresTV.fr](http://chartresTV.fr)



**Application Chartres TV disponible sur Google Play et Apple Store**



# Noël gourmand

## à Chartres

Du 26 novembre  
au 15 janvier



*Curélie  
Dève*



CITEOS



Chartres

